La météo

Aujourd'hui:
ensoleillé avec quelques nuages

Minimum 1° Maximum 9°

Demain: nuageux

DÉTAILS CAHIER SPORTS

La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

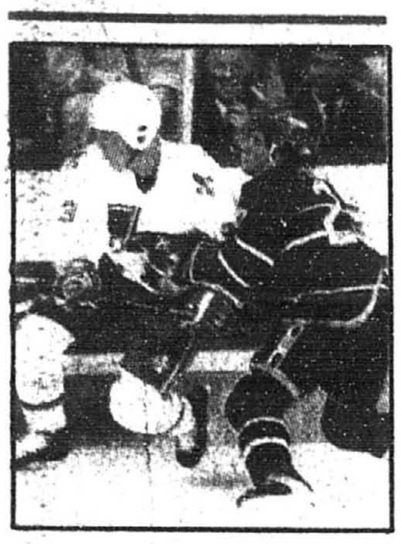
Gabriel
mazda (514) 484-7777
LEXUS (514) 747-9811
TOYOTA (514) 747-9811
HONDA (514) 327-7777
ACURA (514) 696-7777

4

MONTRÉAL, MARDI 19 OCTOBRE 1993 109e ANNÉE Nº 354 76 PAGES, 6 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



S 3 CANADIEN 4 NORDIQUES 2

Après s'être incliné au Forum samedi, le Canadien a pris sa revanche sur les Nordiques hier au Colisée. Cette fois, Roy a eu le meilleur sur Fiset, qui a dû céder sa place.

A 4 SOMALIE

Le lieutenant-colonel Carol Mathieu, de Montréal, est accusé de négligence dans l'exécution de ses tâches lors du déploiement de ses troupes à Belet Huen, en Somalie.

A 10 CANCER

Le nombre des cas de cancer a augmenté annuellement de 3000 au cours des dix dernières années, tandis que celui des décès s'accroissait d'environ 1700 par an.

B 6 SONDAGE

Avec Daniel Johnson à sa tête, le PLQ gagnerait quelques points supplémentaires dans la faveur publique, mais pas suffisamment pour conserver le pouvoir aux libéraux.



E 1 ROCH VOISINE

Roch Voisine a bon espoir que son nouvel album, dont «I'll Always Be There» est la chanson-titre, lui ouvrira les portes de l'Europe francophone et, surtout, des États-Unis.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... D14 à D16
marchandises D16
emplois D16-D17
automobiles D17, E5-E6
propositions d'affaires E6
Arts et spectacles
informations ..... cahier E
ciné-horaire E2
télé-horaire E2
Bandes dessinées D17
Bridge E6
Décès E7
Économie ..... D1 à D13, D18
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? D14
Feuilleton D15
Horoscope D16
Le monde ..... cahier C
Loteries — résultats: A4
Mots croisés E6
Mot mystère D17
Quoi faire A16

«Doré manque de leadership»

Du «mémérage», répond le maire aux trois autres conseillers démissionnaires du RCM

GILLES GAUTHIER

Déplorant le manque de leadership du maire Jean Doré, trois conseillers municipaux ont démissionné du RCM hier et ont prédit que sept autres élus quitteraient le parti au pouvoir «très prochainement».

«Ce n'est plus Jean Doré qui dirige mais le secrétaire général, Pierre Le François, le chef de cabinet du maire, Jean-Robert Choquet, et quelques attachés politiques», ont affirmé hier Jacques Charbonneau (district de Louis-Riel), Giovanni De Michele (Marc-Aurèle-Fortin) et Nicole Caron-Gagnon (Émard), qui siégeront comme indépendants pour le moment. Ils ont également soutenu que le maire cédait de plus en plus de terrain à la présidente du comité exécutif, Léa Cousineau.

«L'administration a de moins en moins de respect pour les élus locaux», ont-ils ajouté pour expliquer leurs démissions, qui portent à six le nombre de conseillers qui ont quitté la formation du maire depuis l'élection de novembre 1990. Le tiers des membres du conseil, soit 17 sur 51, siègent maintenant dans l'opposition, dont 12 à titre d'indépendants.

Du «mémérage»

Le maire Doré a déclaré hier qu'il n'était pas surpris de la démission de trois autres de ses élus et il a même laissé entendre que c'est lui qui les avait incités à partir, en demandant à chacun de ré-

VOIR DORÉ EN A 2

Un jeune Bosniaque sera soigné à Montréal

ÉRIC TROTTIER

Un enfant victime de la guerre en Bosnie est arrivé à Montréal, hier soir, pour soigner ses blessures.

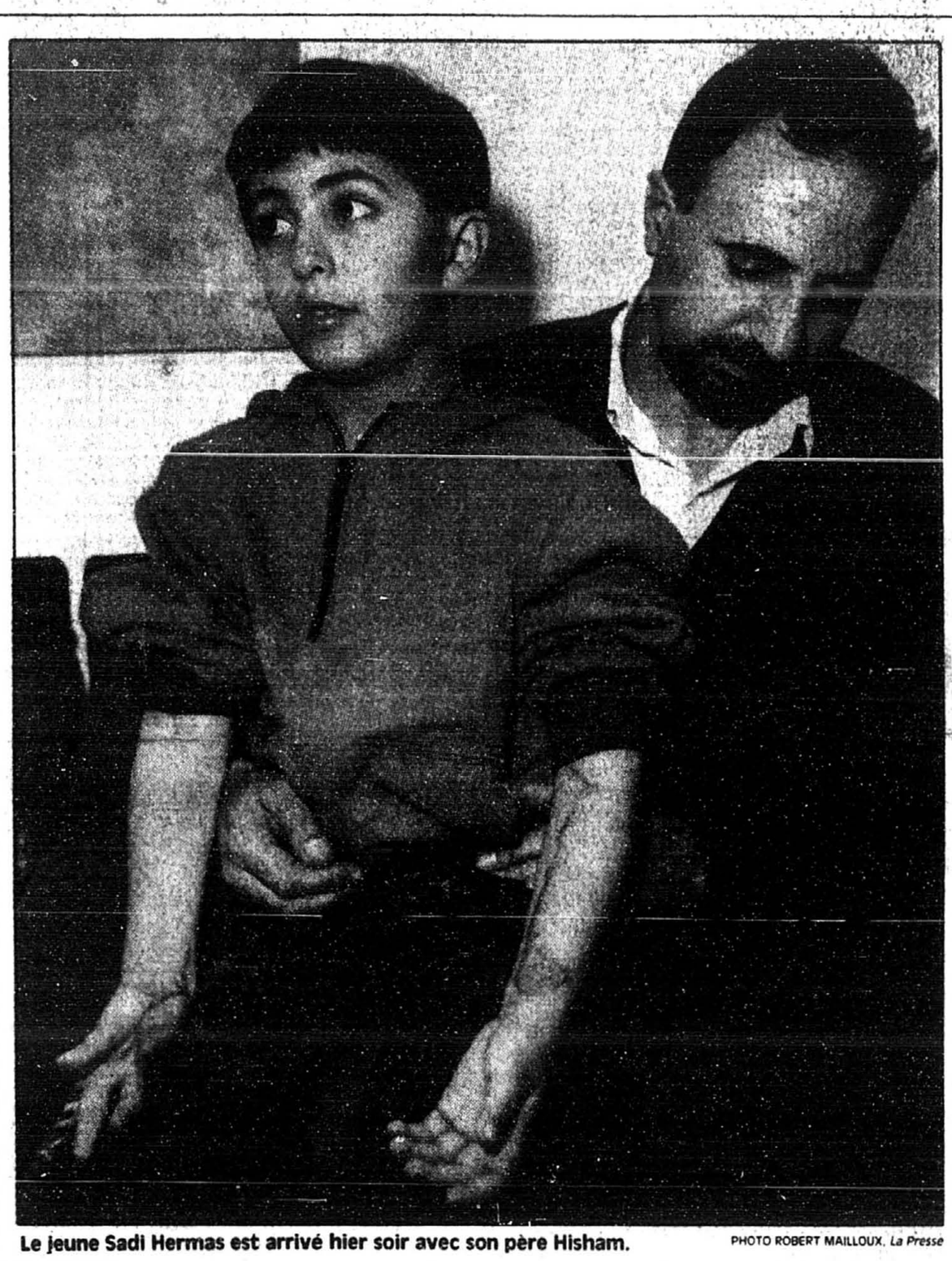
Le petit Sadi Hermas, 9 ans, est arrivé à l'aéroport de Dorval à 19h15 après un très long voyage qui l'a mené de l'ancienne Yougoslavie à Zurich, en Suisse, et jusqu'à Montréal en passant par Toronto. À compter d'aujourd'hui, l'Hôpital de Montréal pour enfants prend charge du bambin qui a subi de graves blessures à la suite de l'explosion d'un obus survenue dans la maison où il vivait avec sa famille, à Novi Travnik, dans le centre de la Bosnie.

Le drame s'est produit par un beau soir de janvier dernier, vers l'heure du souper. «Mais nous n'avions pas soupé. À ce moment-là, ça allait tellement mal en Bosnie; nous n'avions plus rien à manger. Comme d'habitude, nous nous étions réfugiés dans la cave de la maison, à cause des tirs qui faisaient rage dans le quartier. Soudain, un obus a éclaté sur nous: Sadi a été atteint», raconte le père du bambin, Hisham Hermas, qui l'accompagne dans son périple au Québec.

Blessé à l'abdomen, brûlé au bras gauche et amputé de deux doigts à la main droite, Sadi a dû subir deux interventions chirurgicales jusqu'à maintenant. Lui et sa famille ont fini par quitter Novi Travnik, avant de songer à partir pour de bon.

Le gouvernement du Canada avait annoncé en août qu'il accueillerait une vingtaine de blessés bosniaques. Sadi est le cin-

VOIR BOSNIAQUE EN A 2



Le jeune Sadi Hermas est arrivé hier soir avec son père Hisham. PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Des Mohawks dénoncent l'attitude «raciste» de la Chambre de commerce de Châteauguay

LILIANNE LACROIX

Réminescences douloureuses de l'été indien de 1990, les automobilistes ont encore dû faire la queue, hier, aux abords du pont Mercier en raison d'une marche de protestation qui se déroulait en territoire mohawk. Pancartes en main et cheminant tranquillement à pied, une trentaine d'autochtones s'opposant aux taxes sur l'essence ont parcouru sur les routes 132 et 138, suivis d'une quinzaine de voitures, les quelque 10 kilomètres séparant les limites est et ouest de la réserve de Kahnawake.

Même si les manifestants n'occupaient que la moitié de la chaussée, les automobilistes ne pouvaient emprunter la réserve pour se rendre vers Châteauguay ou vers le pont Mercier puisque les policiers de la SQ, désireux d'éviter tout risque de friction, ont détourné vers la route 30 toutes les voitures circulant dans la même direction que les manifestants.

La marche d'hier constituait, de l'aveu même des Mohawks, une réplique à la récente campagne d'information de la Chambre de commerce de Châteauguay incitant le public à boycotter les stations-service de la réserve.

Attaquant à la fois le gouvernement qu'ils jugent hors-la-loi, le Conseil de bande non représentatif, selon eux, de la volonté des Mohawks et la Chambre de commerce de Châteauguay qu'ils accusent de racisme, MM. Stewart Myiow et Louis Pronovost revendiquent la pleine autonomie en territoire autochtone. «Les traités entre Blancs et autochtones précisent que tout ce qui est livré sur le territoire de la réserve est exempt de taxes. Qu'ils respectent ces traités. Nous ne voulons pas devenir des percepteurs de taxes pour les gouvernements blancs», déclarent les deux hommes qui se

VOIR MOHAWKS EN A 2

Clinton accroît la pression sur Haïti

d'après AFP, AP, Reuter et La Presse

PORT-AU-PRINCE

À quelques heures de l'entrée en vigueur d'un embargo international sur les armes et le pétrole à l'encontre d'Haïti, Bill Clinton a renforcé hier la pression sur les militaires au pouvoir à Port-au-Prince, tout en laissant planer le doute sur ses intentions. Le président américain a en effet ordonné le gel des avoirs des militaires haïtiens au pouvoir à Port-au-Prince.

Au même moment, le climat était à la confrontation dans la capitale haïtienne, hier. D'un côté, la grande majorité des Haïtiens, partisans du retour du président Aristide, s'apprêtaient à respecter à partir d'aujourd'hui un deuil de trois jours décrété par le prêtre-président en l'honneur du ministre de la Justice Guy Malary, assassiné la semaine dernière par les «attachés» de l'armée. De l'autre côté, les groupes d'extrême droite opposés à Aristide décidaient de changer leur mot d'ordre de grève générale pour contrer l'appel du président et obliger les commerces à rouvrir leur porte aujourd'hui. On s'attend, selon des observateurs contactés par *La Presse* à Port-au-Prince, à des actes de violence.

Le président Clinton a signé hier un décret portant sur le gel, à compter de minuit la nuit dernière, des avoirs financiers des dirigeants militaires haïtiens, de ceux qui les soutiennent et de leurs hommes de main, et révoquant les visas américains de ceux qui en bénéficiaient, a annoncé la Maison Blanche.

Ces sanctions américaines, que M. Clinton avait annoncées vendredi dernier, «représentent un pas de plus» par rapport aux sanctions votées mercredi par le Conseil de sécurité de l'ONU, a indiqué un haut responsable du département du Trésor, Rick Newcomb.

Il a précisé que dans un premier temps, l'administration tra-

VOIR HAÏTI EN A 2

ÉLECTIONS 93

- Les jours de Kim Campbell à la tête du PC sont comptés — page B 1
- Autre mise en garde de Bourassa contre l'ampleur du vote pour le Bloc — page B 5

BAROMÈTRE SOM-*LA PRESSE*-TVA

Bloc Québécois	51%
Parti libéral	29%
Parti conservateur	17%

Voir baromètre page B1

Le choc du Bloc



LYSIANE GAGNON

La contribution la plus originale à cette campagne électorale est venue de M. Léon Dion, qu'inquiète et attriste l'éventualité d'un raz-de-marée du Bloc au Parlement fédéral.

Cela risque de porter un coup fatal au Canada, affirmait-il récemment. Loin de faciliter les discussions entre le Québec et le reste du pays, l'arrivée des bloquistes à Ottawa risque de «braquer tout le Canada contre le Québec».

Pardon? Qui parle? N'était-ce pas le même homme qui, il n'y a pas deux ans, se faisait le héraut de la fameuse stratégie du «couteau sur la gorge»?

N'était-ce pas exactement cela qu'il voulait, Léon Dion, quand, incitant le gouvernement Bourassa à faire son petit chantage à l'indépendance, il disait que le Canada anglais ne bougerait qu'avec un couteau sur la gorge?

N'est-ce pas exactement ce que veut être le Bloc? Un choc, voire un électro-choc, pour le Canada anglais?

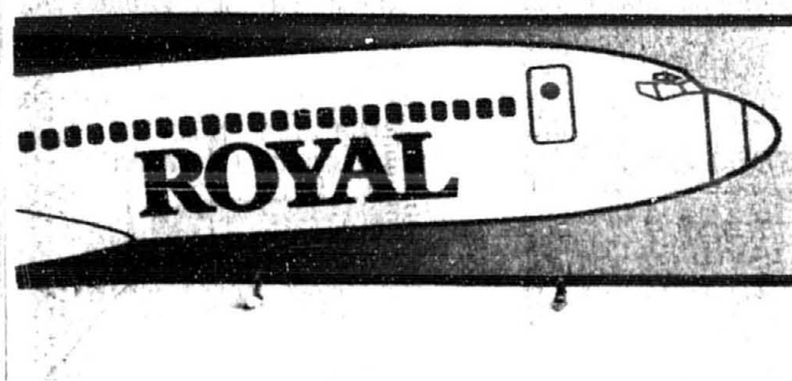
La volte-face de M. Dion, si belliqueux hier, si frissonnant aujourd'hui, ne manque pas de piquant. Mais elle n'a au fond rien d'étonnant.

Voilà, éloquemment illustrée par l'un de ses plus célèbres inspirateurs, la psychologie à la base de la stratégie fanfaronne et velléitaire du couteau sur la gorge. Comme des enfants tirant la langue aux passants, bien en sécurité derrière les vitres de l'auto familiale, on lance des ultimatums, on fait des grimaces, des pied-de-nez, des bras d'honneur, bref on fait peur au monde... Et puis quand l'affaire menace de mal tourner, on se réfugie dans les jupes de sa mère ou l'on demande au chauffeur de prendre une route de travers.

Cette fois cependant, on joue pour vrai. Finie, l'auto pépère et les possibilités d'atermoiements. Le bolide du Bloc file à toute vitesse sur une route à une voie où fonce, en sens inverse, le bolide du Reform. La collision n'est pas loin, elle sera violente et l'on ne pourra plus rebrousser chemin, ni dire «Excusez, je débarque» en prétextant que c'était pour le fun.

En ce sens, Léon Dion a parfaitement raison de s'inquiéter. Si Lucien Bouchard pense vraiment, sincèrement, ce qu'il disait dernièrement à *La Presse* — «Au Canada anglais», disait-il en substance, «la hargne fera place à la raison après les élections» — hé bien, lui aussi il est dû, comme on dit, pour un gros, gros choc.

VOIR BLOC EN A 2



L'ENGAGEMENT ROYAL
• Respect de l'horaire de vol
• Service exceptionnel
• Personnel courtois
• Menus gastronomiques
• Vins français sélectionnés
• Fines liqueurs importées

LE RESPECT DE L'HORAIRE DE VOL: pour des vacances qui commencent à temps, 99%* du temps.

* Taux de fiabilité atteint en août 1993 selon les statistiques de Royal.

SUITE DE LA UNE

BOSNIAQUE

Un jeune Bosniaque sera soigné à Montréal

quième à venir au pays se faire soigner (mais le premier au Québec — et le premier enfant — les quatre autres blessés étaient âgés entre 27 et 58 ans).

Parrainé par l'Organisation des nations unies (ONU) et la Croix-Rouge, Sadi est à Montréal pour faire «reconstruire» sa main droite. Une équipe de chirurgiens de l'Hôpital pour enfants vont l'examiner dès aujourd'hui pour déterminer s'il est possible de lui faire une greffe. On ne sait pas encore quelles sont les chances de réussite, ni quels seront les coûts liés à une telle opération.

Son cas n'est pas parmi les plus graves, admet aussi le directeur des services internationaux de la Société canadienne de la Croix-Rouge, Jean Brabant, mais l'ONU, qui coordonne l'évacuation des blessés bosniaques, a jugé que le petit pourrait être soigné adéquatement au Canada. «Une équipe médicale de l'ONU fait l'évaluation des cas et les plus urgents sont traités là-bas, dit-il. D'autres blessés ont besoin de soins plus spécialisés; c'est le cas de Sadi.»

La Croix-Rouge défraie une partie du voyage (hébergement, transport, etc.), le gouvernement provincial paie en partie les frais d'hôpital, le gouvernement fédéral fait aussi sa part. Une belle solidarité entre tous ces organismes pour sauver la main d'un petit bonhomme. «Et à peu de frais en plus!» fait remarquer un porte-parole de la Croix-Rouge, qui précise qu'une partie des soins médicaux seront offerts gratuitement, qu'une famille logera bénévolement le père durant son séjour, etc.

En sortant de l'avion hier soir, Sadi semblait bouleversé et à bout de forces. La Croix-Rouge, qui est en campagne de souscription pour l'évacuation des blessés de Bosnie, lui avait réservé, à lui et à son père, un accueil digne des plus grandes stars: tous les médias de la ville étaient sur place. Le petit en a même été malade et le père a dû mettre lui-même un terme aux questions des journalistes: «Écoutez, nous avons 15 heures de vol et de décalage horaire dans le corps. Nous sommes épuisés...»

Le séjour de Sadi et de son père au Québec fait partie du projet «Action-secours», qui vise à évacuer des blessés de l'ancienne Yougoslavie, où différents clans se livrent depuis des mois une guerre sans merci.

Selon la Croix-Rouge, 90 p. cent des blessés de cette guerre atroce sont des civils, des femmes et des enfants.

Le père de Sadi songe à demander l'asile politique et à faire en sorte que sa femme puisse les rejoindre. La Croix-Rouge prévoit déjà d'ailleurs acheter des vêtements d'hiver au cas où leur séjour se prolongerait... □

DORÉ

«Doré manque de leadership»

fléchir à son avenir politique en prévision de l'élection générale de novembre 1994. Leurs arguments sont, d'après lui, souvent contraires aux faits.

«Le leadership que j'ai assumé s'est traduit par des réalisations et le reste n'est que du mémérage», a-t-il soutenu.

Les trois conseillers ont affirmé que deux autres élus devaient se joindre à eux pour la conférence de presse d'hier, mais qu'ils avaient changé d'idée à la dernière minute.

Ils n'entendent pas se joindre à une autre formation pour l'instant et se contenteront d'observer l'évolution de la scène politique montréalaise au cours des mois qui viennent.

M. De Michele explique qu'aucun autre parti parmi ceux qui existent ou dont la création a été annoncée ne les attire, pendant que M. Charbonneau estime qu'une nouvelle figure apparaîtra avant les prochaines élections pour rassembler les insatisfaits. Le conseiller de Louis-Riel serait prêt à appuyer le directeur du Jardin botanique, Pierre Bourque, si ce dernier décidait de faire le saut en politique. Il affirme par ailleurs que Claude Beauchamp est de plus en plus décidé à se porter candidat.

La représentante du district d'Émard a dénoncé en particulier les sommes «faramineuses» englouties dans l'édifice Chaussegros-de-Léry (9 millions), l'achat de Blue Bonnets (10 millions) et le Centre de commerce mondial (8 millions), ainsi que «les 350 millions pour combler les déficits des sociétés paramunicipales, sur lesquelles les élus n'ont aucun contrôle».

M. De Michele se dit notamment déçu par l'incapacité de l'administration de régler les dossiers de la construction du boulevard Henri-Bourassa et du choix de l'emplacement de la bibliothèque de Rivière-des-Prairies et, dans le dossier de l'Hôtel-Dieu, par la «chicane de clochers entre le maire Doré et le ministre Marc-Yvan Côté, qui risque de priver à tout jamais la population de Rivière-des-Prairies de son hôpital».

M. Charbonneau donne pour sa part l'exemple du «dossier nébuleux» de la vente «à rabais» au concessionnaire Longue-Pointe Chrysler d'un terrain situé au nord du parc Félix-Leclerc, inscrit dans une zone résidentielle et sur lequel un entrepreneur voulait construire une résidence privée pour personnes âgées.

Le responsable du dossier au comité exécutif, John Gardiner, a préféré, selon M. Charbonneau, «céder aux pressions du ministre Jean Corbeil pour que le dossier soit adopté à la vapeur avant les élections fédérales», ce qu'a nié M. Doré.

Depuis l'élection de 1990, les conseillers Marcel Sévigny et Michel Prescott ont quitté le RCM pour siéger comme indépendants et Michel Benoit s'est joint au Parti civique.

Le conseil municipal se compose maintenant de 33 élus du RCM, plus le maire, 2 du Parti civique, 2 de la Coalition démocratique, 1 du Parti municipal et 12 indépendants.

Les membres des exécutifs locaux des districts de Louis-Riel et Marc-Aurèle Fortin ont aussi démissionné du RCM. □

BLOC

Le choc du Bloc

Tout comme les pauvres allairistes qui s'imaginent encore que le Québec peut avoir à la fois le beurre et l'argent du beurre — la souveraineté dans la sécurité, et avec les paiements de péréquation en plus! —, le Bloc fonde son approche sur un stéréotype du Canadien anglais.

Le Canadien-anglais, cet être pragmatique, n'a pas d'émotion; il n'a que des intérêts; une fois passé le premier moment d'irritation, il s'habituera à vivre avec les bloquistes dont il tolérera toutes les revendications et toutes les récriminations, pour la simple raison qu'il veut vendre son boeuf au Québec. Si le Bloc utilise la procédure du *filibuster* pour retarder des votes qui font l'affaire de l'Ouest ou des Maritimes, le Canadien-anglais, bon prince, laissera placidement passer l'orage, sachant bien en son for intérieur que le Québec a raison de se plaindre, après l'ignominieux traitement dont il fut victime aux mains des premiers ministres québécois qui se sont succédés à peu près sans interruption à Ottawa depuis 25 ans.

Si Lucien Bouchard lui explique posément que le Québec a été l'enfant martyre de la Confédération, et qu'il lui faut plus de subventions, plus de contrats fédéraux et plus de paiements de transfert, en attendant le jour où un vote du Québec pourra amputer le Canada du quart de sa population et du tiers de son territoire, le Canadien-anglais s'exécutera poliment, tel un froid banquier faisant passer l'affaire aux profits et pertes, et attendra aimablement que les Québécois aient fait leur choix.

Si d'aventure les Québécois s'organisaient pour ne pas choisir — ce qui est loin d'être exclu, quand on sait que moins du quart des partisans du Bloc croient voter pour la souveraineté — le Canadien-anglais, toujours pragmatique, effacera tout et tout redeviendra comme avant.

Ceux qui croient cela peuvent croire à n'importe quoi, à la résurrection d'Elvis ou à l'urinothérapie comme remède au cancer.

En réalité, il n'y a qu'au Québec qu'on estime que le Québec a été l'enfant martyre de la fédération. Partout ailleurs au Canada, y compris chez les gens les plus ouverts et les mieux renseignés, on pense au contraire que le Québec a exercé un poids considérable dans les affaires canadiennes.

M. Bouchard dit qu'il va respecter le régime fédéral, «ce grand lieu de négociation», tant que les Québécois n'auront pas fait leur choix... Mais il ajoute l'instant d'après que dans le «give and take», le Québec n'a jamais rien pris et toujours tout donné.

Cela va heurter de front la sensibilité du Canada anglais. Non seulement y est-on convaincu que le Québec a été, avec l'Ontario, l'enfant gâté de la Confédération, mais le parti qui monte au Canada anglais, le Reform, est né de la conviction que c'est l'Ouest qui a été oublié, voire méprisé, dans un Canada contrôlé par les deux provinces centrales. Et comme par hasard, c'est dans les trois provinces qui contribuent à la péréquation, l'Alberta, la Colombie britannique et l'Ontario, que le Reform est fort.

Quand le Québec revendiquait en passant par la médiation de grands partis nationaux, cela pouvait toujours passer. Mais les revendications du Bloc, qui voudra tout avoir et rien donner, seront vues, à tort ou à raison, comme les lamentations de parasites qui n'en n'ont jamais assez.

La stratégie du «couteau sur la gorge», on l'a assez vu ces dernières années, ne marche pas au Canada anglais. Elle est contre-productive et ne sert qu'à pourrir l'atmosphère. Loin de «préparer la souveraineté» dans la sérénité, le Bloc risque au contraire de se faire plus d'ennemis que n'en aurait un gouvernement québécois indépendantiste, lequel aurait au moins la dignité de s'abstenir de réclamer les avantages liés à la fédération et d'aller mettre la pagaille chez le voisin.

Qui, du reste, pourra prendre au sérieux les affirmations du Bloc concernant «la souveraineté qui s'en vient», quand les sondages montrent que la souveraineté ne passerait pas dans un référendum?

Il va de soi, cependant, que dans un climat pourri, la polarisation va s'accélérer. Les Québécois qui verront jour après jour les revendications du Bloc se heurter à un mur, et qui entendront les commentaires agressifs de l'arrière-ban du Reform, où l'on a la xénophobie assez virulente, pourraient se braquer à leur tour, quand Lucien Bouchard, l'oeil sombre et la mine défaite, viendra leur expliquer combien le Québec a été humilié à travers sa personne et son parti.

D'où l'espoir des souverainistes, que la présence du Bloc au coeur même du parlement fédéral déclenche une chaine de vexations et de ressentiments mutuels, lesquels feront remonter la ferveur souverainiste comme après l'«humiliation» de Meech.

Recréer la situation de l'été-automne 1990 avant les élections provinciales de l'an prochain, la maintenir et si possible l'accentuer jusqu'au référendum qui devrait suivre, tel est l'objectif du Bloc et du PQ.

C'est là un objectif parfaitement rationnel. Pour des partis souverainistes, c'est en fait la chose intelligente à faire; si cela n'entrait pas dans les calculs des leaders souverainistes, ils seraient, franchement, de bien piètres stratèges.

En ce sens, M. Parizeau avait parfaitement raison de proclamer que l'élection du Bloc sera le début d'un engrenage, la première des trois étapes menant à la souveraineté. □

MOHAWKS

Des Mohawks dénoncent l'attitude «raciste» de la Chambre de commerce de Châteauguay

décrivent comme traditionalistes et porte-parole de la Confédération des Cinq Nations.

Les deux hommes déplorent aussi que le gouvernement néglige, depuis maintenant quatre mois, d'envoyer aux autochtones les remboursements de taxes auxquels ils ont droit et de créer ainsi une situation explosive.

Dans un communiqué qu'ils comptaient distribuer aux passants et signé par le Conseil traditionnel mohawk, les manifestants n'hésitaient d'ailleurs pas à rappeler les heurts de 1990: «Le gouvernement est en train de créer une autre situation — comme à l'été 1990 à Oka-Kahnawake — qui pourrait ultimement résulter en une confrontation entre nos deux sociétés.»

Dans un appel lancé à leurs voisins blancs, les Mohawks demandent de faire pression sur le gouvernement pour l'amener à respecter sa parole face aux autochtones.

À Châteauguay, le président de la Chambre de commerce, M. Benoit Mailhot, se défendait d'avoir lancé des attaques racistes: «Nous nous sommes contentés de sensibiliser les gens de Châteauguay à la situation vécue par nos détaillants d'essence. Ils sont en train de mourir à petit feu alors que les stations d'essence poussent comme des champignons sur la réserve. Il ne s'agissait pas là d'une attaque et encore moins de racisme. Tout ce qu'on voudrait, c'est que sur le plan de la taxation, tous les commerçants soient au même niveau pour qu'une concurrence saine puisse vraiment exister».

M. Mailhot précise que ce n'est pas au privilège accordé aux autochtones de ne pas payer de taxes que son organisme s'attaque, mais bien au fait que cet état de choses s'étende maintenant au commerce en général et crée une concurrence déloyale pour les autres commerçants de la région.



Une trentaine de Mohawks de Kahnawake ont marché hier pour protester contre la campagne de boycott lancée par la Chambre de commerce de Châteauguay contre les stations-service de la réserve.

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Depuis l'appel à la population lancé par la Chambre de commerce, l'affluence aux stations-services de la réserve aurait réduit considérablement.

Au Regroupement des détaillants et des propriétaires de stations-service du sud-ouest, on tenait à peu près le même langage qu'à la Chambre de commerce: «Nous, on n'a rien contre le développement économique autochtone, du moment qu'on joue le jeu selon les mêmes règles», déclarent MM. Richard Tossings et Martin Blanchet, respectivement président et vice-président du Regroupement.

Selon eux, c'est au moins un million de litres d'essence par année qui sont distribués dans les 13 stations-service de la réserve. «Chaque station des environs a dû faire une ou deux coupures de postes pour compenser le manque à gagner. Et c'est sans compter les stations qui ont déjà fermé leurs portes. Aux bureaux des ministres Lise Bacon et Raymond Savoie, on nous dit qu'on vérifie, mais rien n'a encore été fait», déclarent-ils.

Ne serait-il pas possible que les commerçants amérindiens perçoivent la taxe et que les clients autochtones récupèrent ensuite leur paiement auprès du gouvernement?

— Pas question, répondent les manifestants autochtones. Que le gouvernement place des percepteurs à la porte de la réserve... Qu'il demande aux Blancs d'être honnêtes et d'envoyer leur paiement au gouvernement... Qu'il s'arrange comme il veut, mais nous ne ferons pas leur travail à leur place!

Selon M. Réal Roussy, porte-parole du ministre du Revenu Raymond Savoie, de telles solutions sont impensables: «C'est simple. Si vous voulez vendre de l'essence, vous devez percevoir les taxes qui vont avec. La loi, c'est ça.»

Au bureau de Mme Bacon, ministre de l'Énergie et des Ressources, Mme Marie-Josée Reed admet qu'aucune mesure n'a encore été prise sur le terrain pour vérifier la légalité de chaque commerce: «L'inspection constitue la dernière phase du processus. Nous en sommes encore à monter les dossiers».

Même son de cloche au bureau du ministre Savoie: «Si les taxes ne sont pas remises, il pourrait y avoir suspension de permis. Quant aux fournisseurs qui ne respectent pas la loi et livrent à des stations ne détenant pas de permis, les amendes sont très fortes», rappelle M. Réal Roussy, qui précise toutefois qu'aucune mesure répressive n'a encore été imposée.

M. Roussy affirmait d'ailleurs qu'une autre voie pourrait être empruntée, celle de revenir à la pré-perception et d'exiger les taxes des fournisseurs eux-mêmes.

Hier, l'essence ordinaire se vendait 54,9 cents à Châteauguay contre 52,9 sur la réserve. □

HAÏTI

Clinton accroit la pression sur Haïti

vaillait sur une liste «de l'ordre de 40 à 50» noms mais que cette liste était loin d'être définitive.

Il s'agit des sanctions imposées par les États-Unis à l'encontre des dirigeants haïtiens en juin dernier. Washington les avait levées le 27 août, lorsque les Nations unies avaient levé leur embargo contre Port-au-Prince.

M. Newcomb a toutefois assuré que la mesure signée hier par M. Clinton «élargit le nombre d'individus qui peuvent être atteints» par ces sanctions.

Outre les dirigeants militaires haïtiens et ceux qui les financent et les soutiennent, le décret vise également, en effet, deux nouvelles catégories: ceux qui se sont opposés à l'application de l'accord de Governors Island du 3 juillet — signé par le régime de Port-au-Prince et le président déchu Jean Bertrand Aristide — et au déroulement de la mission de l'ONU dans ce pays, et ceux qui ont se sont rendus coupables d'actes de violence. Ces deux dispositions visent clairement les «attachés», les hommes de main du régime qui font régner la terreur depuis plusieurs semaines en Haïti.

Dans une interview radiodiffusée, M. Clinton a ajouté que les six navires américains présents au large d'Haïti pour faire respecter l'embargo de l'ONU avaient reçu l'ordre de se rapprocher des côtes de manière à être «bien en vue».

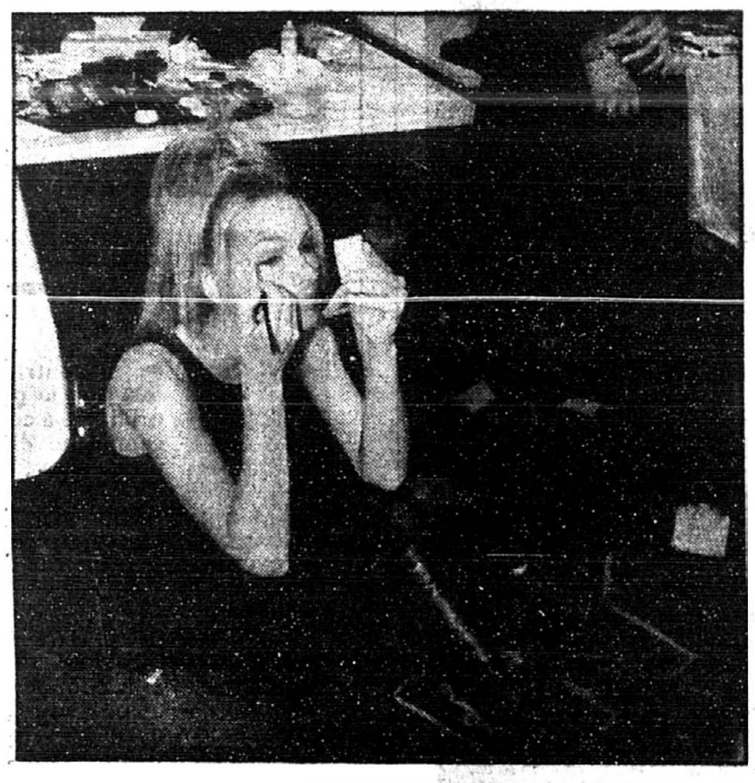
Le président américain a refusé de dire s'il envisageait, dans certaines circonstances, de recourir à la force contre le régime militaire de Port-au-Prince, qui s'oppose au retour au pouvoir du président constitutionnel Jean Bertrand Aristide. L'accord signé le 3 juillet sur l'île new-yorkaise de Governor's Island par le général Raoul Cédras et M. Aristide prévoyait ce retour pour la date du 30 octobre.

Outre les six navires de guerre américains, trois navires canadiens croisent également au large des côtes haïtiennes, prêts à faire respecter l'embargo, qui vise à contraindre l'armée à respecter l'accord de paix.

De plus, par la voix du président François Mitterrand, la France a fait savoir qu'elle enverrait également un bâtiment de guerre — une frégate — pour renforcer le blocus naval.

La République Dominicaine, qui partage une frontière terrestre avec Haïti, a dit qu'elle renforcerait la surveillance frontalière pour empêcher que les produits touchés par l'embargo ne transitent par son territoire. □

Demain dans *La Presse*



Vivre

En coulisse chez Chanel

■ Viviane Roy, qui était à Paris jeudi dernier, a eu la chance de voir, des coulisses, la collection printemps-été 94 de Chanel. Juste avant l'événement tant attendu, notre collaboratrice s'est entretenue avec les top-models. Au total, 34 mannequins, dix maquilleurs et le même nombre de coiffeurs s'affairaient avec leurs trousses de maquillage, leurs séchoirs à cheveux et les perruques de toutes les couleurs. À lire demain dans le cahier VIVRE.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à Montréal : Université de Montréal, pavillon Marie-Victorin, local B-253, 90, rue Vincent-D'Indy, de 10 h à 16 h;
- à Montréal : Sun Life du Canada, auditorium, 7e étage, 1155, rue Metcalfe, de 9 h à 15 h 30;
- à l'Assomption : avec la collaboration des Filles d'Isabelle, Collège de L'Assomption, 270, boul. l'Ange-Gardien, de 12 h 30 à 20 h 30;
- à Mont-Laurier : organisée par les Filles d'Isabelle, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, église Coeur-Immaculé-de-Marie, sous-sol, 570, rue Panet, de 14 h à 20 h 30.

La quotidienne Tirage d'hier
à trois chiffres 482
à quatre chiffres 7051

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
Décès, remerciements 285-6816
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

42-2 MARDI 19 OCTOBRE 1993

PUBLIREPORTAGE
CHEZ SOI 93 Aménagement intérieur
Ne manquez pas ce cahier spécial demain
La Presse

La Presse

La police arrête trois présumés tueurs à gages à la suite de l'assassinat d'un couple de Brossard

MARCEL LAROCHE

■ Trois individus qui, en échange de quelques milliers de dollars à provenir des primes d'assurances, auraient comploté avec Richard Timm pour assassiner ses parents adoptifs, ont été appréhendés le week-end dernier par les policiers de Brossard.

Cette triple arrestation lève le voile sur le double meurtre de l'homme d'affaires Gilbert Timm et de sa femme Victoire Cossette, tous deux retrouvés sans vie le matin du 8 septembre dernier, dans leur résidence du 842, rue Perrier, à Brossard, sur la Rive-Sud.

Lors de la macabre découverte effectuée par leur fils unique, Richard Timm, qui aurait lui-même commandé l'exécution de ses parents, l'homme de 58 ans et sa femme de 61 ans gisaient enlacés l'un contre l'autre, tous deux abattus coup sur coup d'un projectile de calibre .22 à la nuque.

Deux des présumés tueurs à gages, Yannick Gagné et Claude Boismenu, âgés respectivement de 19 et 20 ans, ont été surpris par des policiers de Brossard et des membres du «SWAT» de la SQ qui ont investi, vers 6 h 30 samedi matin, leur logis situé au sous-sol d'un immeuble à appartements du 5745, boulevard Milan, à Brossard.

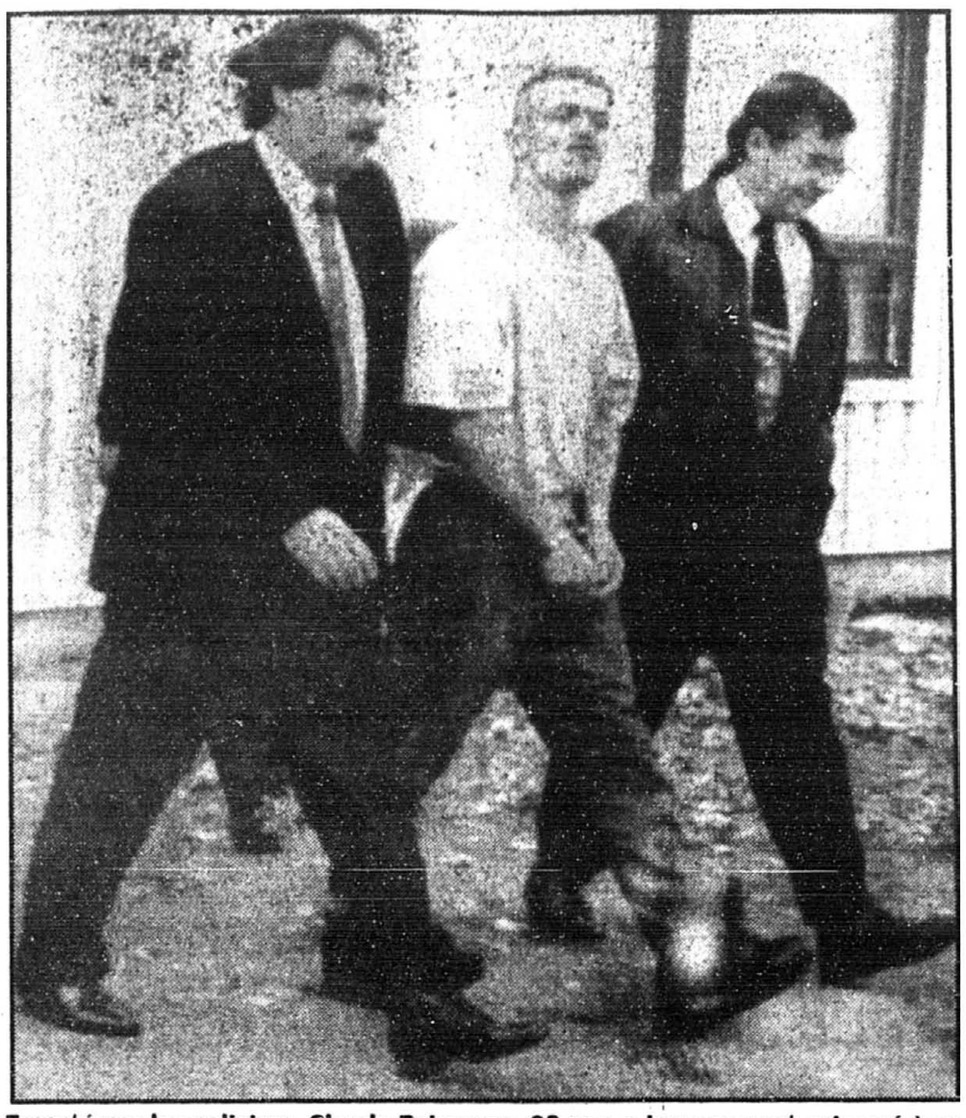
Un troisième présumé complice, Sylvain Rouillier, 29 ans, qui aurait servi d'intermédiaire entre Richard Timm et les tueurs à gages, a aussi été appréhendé le même matin par les policiers qui l'ont cueilli à son domicile de Longueuil.

Selon les renseignements obtenus par *La Presse*, Richard Timm aurait tout d'abord contacté une connaissance, le Longueuillois Sylvain Rouillier, pour lui faire part de son désir de faire assassiner ses parents dans le seul but d'encaisser leurs primes d'assurances-vie!

Devant l'insistance de Timm qui offrait jusqu'à 15000$ pour mettre à exécution son projet diabolique, cet individu aurait réquis les services de Yannick Gagné et Claude Boismenu pour combler les désirs de Timm. Le contrat aurait stipulé que le versement de l'argent était conditionnel au recouvrement par Timm des primes d'assurances.

L'enquête policière a démontré que les deux victimes ont froidement été assassinées dans leur sommeil, vers 5 h le mercredi matin 8 septembre, abattues à bout portant d'un projectile de carabine de calibre .22 munie d'un silencieux artisanal.

C'est d'ailleurs sur les indications de l'un des jeunes tueurs à gages qui, incidemment n'ont pas touché un sou noir de leur crime révoltant, que les policiers ont retrouvé l'arme du crime dissimulée tout près des lieux du crime, dans la haie d'une résidence située à l'angle des rues Perrier et Plamondon, à Brossard.



Escorté par les policiers, Claude Boismenu, 20 ans, a joyeusement grimacé à sa sortie du poste de police de Brossard.

Cette triple arrestation constitue pour les policiers municipaux de Brossard l'aboutissement tant espéré d'une délicate enquête amorcée il y a exactement 39 jours sur les circonstances entourant l'assassinat du couple Timm-Cossette.

Malgré toutes les apparences laissant croire en un crime perpétré lors d'un vol par effraction, les policiers avaient vite relevé plusieurs anomalies constatées dans le logement habité par Gilbert Timm et Victoire Cossette.

A l'exception de la disparition du porte-feuille de Gilbert Timm, retrouvé plus tard dans les poches de Richard Timm, les policiers n'auraient constaté aucune trace de vol dans l'appartement du couple assassiné pendant leur sommeil.

L'enquête menée par les détectives Gérard Morel et Michel Terreault, sous la supervision de l'inspecteur Marc Rodier, du Bureau des enquêtes criminelles de la police de Brossard, a vite fait ressortir des détails extrêmement incriminants contre le fils adoptif du couple assassiné, Richard Timm.

A un tel point que le ministère de la justice décidait, à peine 48 heures après le drame, de déposer des accusations de complot et de meurtre prémédité contre cet individu de 30 ans, domicilié à Laprairie, sur la Rive-Sud.

Ce n'est que le week-end dernier, alors que Richard Timm était toujours gardé en détention en attendant son enquête préliminaire fixée aux 25 et 26 octobre, au palais de justice de Longueuil, que les policiers de Brossard ont à toute fins utiles mis fin à leurs recherches en appréhendant trois autres individus présumément impliqués dans cette affaire.

Tout cautionnement a été refusé à Yannick Gagné, Claude Boismenu et Sylvain Rouillier qui ont brièvement comparu hier après-midi, à Longueuil, sous des accusations de complot et de meurtre prémédité.

Archambault se vengeait de sévices subis jadis

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

■ Serge Archambault a mutilé et découpé trois femmes pour se venger des sévices de nature sexuelle que sa tante exerçait sur lui quand il était enfant.

C'est du moins ce qu'il aurait affirmé à l'agent Gilles Leduc dans l'une de ses dépositions écrites et signées, confessant ainsi ses crimes atroces. Les dépositions ont été faites tôt le matin du 28 novembre 1992, deux jours après l'assassinat de Chantal Brière. L'agent Leduc, de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, en a fait lecture hier au procès d'Archambault, qui se déroule au palais de justice de Saint-Jérôme.

Selon le policier, Archambault pleurait quand il a raconté les sévices qu'il avait subis de la part de sa tante. Durant les longues heures qu'il a passées avec l'agent, il a eu droit à du café et à des cigarettes.

Quand il a été arrêté, le soir du 27 novembre, Serge Archambault vivait avec sa femme et ses deux jeunes enfants dans un bungalow de Saint-Eustache. Il gagnait sa vie comme vendeur itinérant.

La lecture des explications détaillées fournies par l'accusé au policier Leduc a donné la chair de poule aux spectateurs, dans la salle d'audience RC-40. À l'ajournement pour la pause-santé, le juge Robert Flahiff, de la Cour supérieure, donnait l'impression d'avoir été secoué par ce qu'il venait d'entendre.

Durant la lecture, Archambault est devenu pâle à un certain moment, tandis que dans l'audience, des femmes, proches des victimes, sanglotaient en silence.

Après avoir expliqué en détail comment il avait assassiné Chantal Brière, Archaubault aurait dit au policier Leduc et à son collègue, le caporal Jean-Luc Paquin: «Vous allez vous arranger pour que je ne le fasse plus».

Quand il est arrivé chez Chantal Brière, sur la 9e Avenue à Deux-Montagnes, non loin de la gare, pour visiter la maison qui était à vendre, Archambault avait sur lui, selon la version donnée dans une déclaration signée de sa main, un couteau et un marteau (il parle ensuite d'une hache). Il avait aussi une caméra.

C'est après qu'il eut parlé une deuxième fois au conjoint de Chantal Brière qu'il l'a attaquée. Puis il dit: «Elle était dans la cuisine. Je l'ai frappée avec le dos de la hache dans le cou. Elle ne bougeait plus, j'ai tourné en rond dans la maison. Puis elle s'est réveillée. Je lui ai demandé si elle avait de l'argent. J'ai fouillé sa sacoche, il y avait deux cartes de crédit, elle m'a donné les numéros». Il a pris une somme de près de 200$ dans la bourse de sa victime.

Archambaut lui a asséné un autre coup de hache, puis a baissé sa culotte et l'a agressée sexuellement.

Il explique que par la suite, il s'est rendu au dépanneur et qu'il a vu sa femme arriver. Il a quitté l'établissement avec elle, pour y revenir ensuite et effectuer une transaction de 300$ au guichet automatique. Par la suite, Archambault explique qu'il s'est rendu boulevard Labelle acheter deux grammes de cocaïne.

«Je veux que ça arrête!»

À la fin de sa dépositon, il aurait dit: «Sais pas pourquoi que j'ai fait ça». Puis, il s'est mis à parler de Rollande Asselin, tuée le 6 janvier 1992 dans sa maison de Saint-Calixte.

Avant d'entrer dans les détails, il a déclaré: «Je veux que ça arrête, je vais tout vous dire». Dans le cadre de son travail, il se dirigeait vers Sainte-Anne-des-Plaines. Il avait avec lui une .22 semi-automatique. Une fois rendu à Saint-Calixte, il a vu une femme à l'extérieur d'une maison avec son chien. Il a arrêté son auto et s'est approché d'elle, toujours selon la version qu'il a donnée à l'agent Leduc, et lui a expliqué qu'il avait perdu son chemin.

«J'ai demandé à la femme un verre d'eau. Elle m'a fait entrer. J'ai sorti la .22 et je lui ai dit de se coucher à terre.»

Dans les secondes qui ont suivi, il a fait feu sur la femme. Il s'est rendu dans la cuisine, où il s'est armé d'un couteau pour mutiler sa victime avant de prendre la fuite.

Après cette déclaration, l'agent Leduc lui a demandé s'il était l'auteur de deux autres assassinats de femmes commis à Piedmont et à Sainte-Adèle. Il a répondu non.

C'est à ce moment qu'il a parlé d'Anna Codina. Le policier n'était pas au courant de ce cas.

Cette jeune femme a travaillé avec lui boulevard Saint-Jean-Baptiste, dans le secteur Pointe-aux-Trembles. Il a relaté qu'il avait couché avec elle, qu'Anna Codina lui réclamait de l'argent et que s'il ne lui en donnait pas, elle menaçait de téléphoner à sa femme.

C'est en mai 1989 qu'il l'a tuée. «Avec un couteau, explique-t-il dans sa déposition signée, je lui ai coupé la gorge. Il était impossible de la reconnaître... Je l'ai coupée en morceaux. Je ne savais plus quoi faire. Je l'ai mise dans des sacs.»

Il a placé les sacs dans sa camionnette et a pris la direction de Saint-Hubert. Il s'est débarrassé d'un premier sac et a gardé celui qui contenait la tête, pour ensuite y mettre le feu. C'est lui qui a conduit les policiers à Saint-Hubert.

Le procès reprendra lundi prochain.

L'EXPRESS DU MATIN

HOSPITALISÉE PLUTÔT QUE JUGÉE

■ Une mère de famille qui avait roué de coups son bébé de sept semaines, en pleine rue, devant une demi-douzaine de témoins, en mai dernier, n'aura pas à subir son procès. Sandra Jones, 32 ans, a été déclarée criminellement non-responsable, pour causes de troubles mentaux. Plutôt que d'être jugée pour voies de fait et tentative de meurtre, elle sera donc hospitalisée, tant que son état nécessitera des soins. En proie à une crise, le 17 mai dernier, Jones, qui avait déjà été soignée en psychiatrie, s'est mise à frapper sa fille à coups de poings au moment où elle la promenait dans une poussette.

VOL D'ARMES

■ Un vol d'armes à feu a été perpétré, dimanche, dans les locaux de la compagnie Browning, situés sur le chemin Saint-François, à Saint-Laurent, en banlieue de Montréal. Selon les policiers, 105 carabines de calibre 30,06 de marque Browning ont été dérobées ainsi que des arcs de chasse avec des flèches. Les voleurs ont réussi à s'introduire dans l'immeuble de la compagnie en perçant des orifices dans la toiture.

VOL RATÉ

■ Des voleurs ont causé pour environ 100000$ de dommages aux petites heures, hier matin, à la Caisse populaire du Bon-Conseil, à 20 km à l'est de Drummondville, sans pouvoir toutefois profiter du bénéfice de leur spectaculaire vol. Tout a débuté vers 4 h 40: aux commandes d'une chargeuse volée dans une carrière avoisinante, ils ont littéralement démoli la façade de la caisse pour s'emparer du coffre des dépôts de nuit. Ils ont charge le coffre pesant dans les 8000 à 9000 livres dans une camionnette également volée mais devaient l'échapper quelques kilomètres plus loin, en direction de Sainte-Clothilde-de-Horton. Comme ils avaient abandonné la chargeuse sur les lieux du crime, ils n'ont pas pu remettre le coffre-fort dans le camion et l'ont abandonné intact en bordure de la route.

DANSEUSE ACCUSÉE DE VOIES DE FAIT SUR SON BÉBÉ

■ L'enquête sur cautionnement de Christiane Nadeau, une danseuse de 29 ans, de Grand-Mère, accusée de sévices sur son quatrième bébé, âgé de six mois, a été reportée à vendredi, hier, au palais de justice de Shawinigan. L'accusée, qui a été arrêtée mercredi dernier par la police de Grand-Mère, n'a fait qu'une brève apparition en Cour du Québec, devant le juge Raymond Pronovost. Selon la police, le poupon souffrirait d'une fracture du crâne, d'une fracture à un fémur et d'une autre à la clavicule. L'enquête sur cautionnement a été ajournée à vendredi afin que les procureurs puissent avoir le temps requis pour examiner d'autres causes pendantes contre l'inculpée inscrites au palais de justice de Chicoutimi. A cet endroit, elle est accusée de s'être trouvée dans une maison de débauche de Jonquière, en novembre 1992, et d'avoir été en possession d'une petite quantité de cocaïne, soit 0,34 gramme.

TOURS MONT-ROYAL Jet vacances

Des vacances "Flyées"
Des prix "Super Flyés"

IXTAPA Départ du 6 nov.
Fontan Beach Resort — Tout compris — 1 SEM. 699 — 2 SEM. 1099

	1 sem.	2 sem.
NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU		
Plaza Ixtapa (Tout compris)	699	1099

ACAPULCO Départ du 6 nov.
Copacabana — 1 SEM. 599 — 2 SEM. 799

	1 sem.	2 sem.
El Cid (sup)	499	599

VARADERO Départs du 6 et 7 nov.
Club Bellamar S. B. Partagée — Tout compris — 1 SEM. 599 — 2 SEM. 799

	1 sem.	2 sem.
Club Bellamar S. B. Privée (Tout compris)	649	899
Bella Costa	779	1279
Tuxpan (2 Repas par jour)	779	1279
Sol Palmeras	699	1049
Punta Blanca (aucun repas)	499	599

PUERTO PLATA Départ du 6 nov.
Villas Doradas — Tout compris — 1 SEM. 849 — 2 SEM. 1199

	1 sem.	2 sem.
La Esplanada (Tout compris)	799	1099
Sea Grape (Tout compris)	769	1059
Flamenco Beach (std)	729	919
Vol seulement	469	469

CANCUN Départ du 7 nov.

	5 nuits	12 nuits
Club Oasis Akumal (Tout compris)	699	1199
Hacienda del Mar (Tout compris)	599	999
Carisa Y Palma (std)	569	769

COSTA RICA Départ du 7 nov.

	1 sem.	2 sem.
Jaco Beach (std)	699	869
Irazu (std)	659	849
Vol seulement	499	499
COMBINE VILLE-PLAGE		
Irazu-Jaco Beach	769	929

PUNTA CANA Départ du 7 nov.

	1 sem.	2 sem.
Bavaro Beach (std) (2 Repas par jour)	899	1249

SANTO DOMINGO Départ du 7 nov.

	1 sem.	2 sem.
Hôtel Metro (Tout compris)	799	1099
Vol seulement	449	449

CONSULTEZ NOS EXPERTS...

BEAUHARNOIS: Voyagerie de l'Ile: 225-3511
BELOEIL: Voy. Action: 464-6363; Voy. Omni-Vac: 464-5534
BROSSARD: Voy. Funtastique: 466-8266
CANDIAC: Voy. Horizon: 444-8191
CAP-DE-LA-MADELEINE: Voy. Stan-Buy: 378-2629; Voy. Arc-en-Ciel: 374-6747
CHATEAUGUAY: Voy. Reid: 691-0662
COWANSVILLE: Voy. Transmonde: 263-5644
DORION: Voy. Nicole & Cie: 455-0991
DRUMMONDVILLE: Voy. Conseil: 474-4499; C.V. A. Leclerc: 477-8383
JOLIETTE: C.V. Albatros: 756-5551; Voy. 5 Continents: 756-4511
GRANBY: C.V. Princesse: 3726446; Voy. Trayelaide: 3782454
LASALLE: Voy. Septembre: 595-7378
LAVAL: Club Top Vac.: 663-2266; Voy. Funtastique: 686-1015; Voy. Carbin: 667-2271
LONGUEUIL: Voy. Funtastique: 679-1235; Voy. Caro: 646-2276
LORRAINE: Voy. Viasol: 621-2721
MONTRÉAL: Voy. Connaisseur: 351-5710; Voy. Funtastique: 270-3186; Voy. Y. Dupuis: 523-2143; Rythmes du Monde: 286-9014
SOREL: C.V. Air-Mer: 742-8426
ST-ANTOINE: Voy. Évasion: 431-1311
STE-HYACINTHE: Voy. Boisard-Poirier: 774-8436
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU: C.V. Eden: 348-8291
SHAWINIGAN: C.V. Durocher: 539-6343
REPENTIGNY: Voy. Robillard: 585-2854
SHERBROOKE: Voy. Orford Plus: 565-0015; Voy. Stan-Buy: 566-5595
TROIS-RIVIÈRES: Voy. Arc-en-Ciel: 373-4411
VALLEYFIELD: Voy. Lapointe: 373-1475

Assurance VOYAGE Desjardins
VISA OR Desjardins

Prix minimum par pers. en occ. dbl., au départ de Montréal, pour certains départs aux dates mentionnées. Toutes taxes incluses.
Espace limité selon la disponibilité au moment de la réservation. Prix en vigueur à partir du 19 octobre 1993. Tours Mont-Royal/Jet Vacances ne sont pas responsables des erreurs ou omissions du contenu de cette publicité.

L'armée accuse le lieutenant-colonel Carol Mathieu de négligence

Presse Canadienne

SAINT-HUBERT

■ Le lieutenant-colonel Carol Mathieu, de Montréal, a été accusé hier de négligence dans l'exécution de ses tâches en conséquence du déploiement du Groupement tactique du Régiment aéroporté du Canada à Belet Huen, en Somalie.

Le lieutenant-colonel Mathieu était alors commandant du Groupement tactique du Régiment aéroporté du Canada.

Il a été inculpé de négligence dans l'exécution de ses tâches parce que les ordres qu'il a donnés n'étaient pas conformes aux règles d'engagement canadiennes qui s'appliquaient à l'opération dont il avait la responsabilité en Somalie.

La négligence dans l'exécution des tâches constitue une infraction en vertu de l'article 124 de la Loi sur la défense nationale. Cette infraction est décrite à l'article 103.56 des Ordonnances et Règlements royaux applicables aux Forces canadiennes.

Cela signifie que l'accusé a soit fait, soit omis de faire quelque chose d'une façon qui n'aurait pas été employée par une personne raisonnablement compétente et prudente, dans sa position, au sein du service et dans des circonstances semblables. Elle s'applique lorsque la nature des tâches militaires ou les circonstances dans lesquelles elles doivent être exécutées exigent une attention spéciale de la part de l'individu.

L'accusation de négligence ne constitue pas un chef d'accusation d'après le Code criminel, mais c'est une violation des règlements militaires. La peine maximum est la radiation pour conduite indigne, ou jusqu'à deux ans de prison.

Un porte-parole de l'armée a indiqué que l'accusation n'était pas reliée à un incident en particulier.

M. Mathieu, qui a été relevé de ses fonctions de commandant du régiment le mois dernier pour se voir confier des tâches cléricales, est le huitième membre de la formation à être accusé d'avoir enfreint les règlements militaires au cours du déploiement militaire en Somalie.

De son côté, le soldat Elvin Kyle Brown, un casque bleu canadien accusé du meurtre d'un Somalien, a comparu hier en Cour martiale où on a eu droit aux arguments légaux des deux parties, mais l'action se déroulait vraiment en d'autres lieux.

L'ancien commandant de Brown — l'homme qui a signé les accusations d'homicide et de torture contre Brown — a été lui-même accusé de négligence dans l'exercice de ses fonctions.

Me Patrick McCann, l'avocat de Brown, a déclaré que l'accusation contre Mathieu illustre bien que le système de justice militaire comporte des vices de forme, un individu faisant l'objet d'une enquête (Mathieu) ayant joué un rôle important dans l'investigation.

Mathieu a officiellement signé les accusations contre Brown et trois autres parachutistes en juin dernier.

« Il était lui-même impliqué dans l'affaire en quelque sorte, a fait valoir Me McCann. Il n'y est pas tout à fait étranger. »

Me McCann veut que Brown soit jugé par une cour civile.

Mathieu, âgé de 44 ans, fait partie du Royal 22e Régiment, le fameux Van Doo. Il s'est enrôlé dans l'armée comme simple soldat en 1965 et a gravi les échelons militaires.



Le soldat Elvin Brown dont le procès en cour martiale a commencé hier à Petawawa. PHOTO CP

Brown, 24 ans, connu sous le nom de Kyle dans le Régiment aéroporté, est accusé d'avoir tué Shidane Arone, un Somalien mort dans une cellule de prison canadienne à Belet Huen, en Somalie, en mars dernier. Arone avait été arrêté alors qu'il tentait supposément de s'introduire dans la base canadienne.

Il a été retrouvé battu à mort dans sa cellule peu après son arrestation.

Au moment où s'ouvrait la Cour martiale, le procureur, le lieutenant-colonnel Peter Tinsley, a réussi à faire révoquer un des cinq officiers formant la présidence du tribunal.

Me Tinsley a demandé à que le major Kevin Moher, commandant en second du 1er Bataillon d'infanterie légère canadienne de la princesse Patricia, soit exclu de la présidence.

Le procureur a noté que Brown faisait partie du Bataillon de la princesse Patricia avant d'être muté au Régiment aéroporté. Il a ajouté qu'étant donné l'idée prévalant chez les militaires, à savoir qu'un régiment n'oublie jamais ses membres, il était important qu'il ne subsiste pas la moindre trace de partialité.

La cour ayant acquiescé à sa demande, Moher a été remplacé par le lieutenant-commandant Barry Mueller.

Les avocats représentant les médias ont également présenté des motions. La CBC a demandé que les caméras de télévision soient permises dans la salle d'audience. Southam News a secondé la motion.

CSAM veut conserver la la confiance du public

PIERRE GINGRAS

■ En dépit d'irrégularités administratives qui se sont soldées par un déficit exceptionnel de 362 000 $, le Comité sida aide Montréal (CSAM) a toujours respecté ses engagements envers la communauté, soutient l'organisme.

Nommé responsable de la bonne marche du CSAM depuis le début de la crise financière actuelle, Daniel Campeau explique que le public n'a jamais souffert des problèmes administratifs du comité, ce qui ne peut, espère-t-il, que maintenir la confiance des bailleurs de fonds envers l'organisme. « À ce sujet, notre bilan est éloquent, nous avons traité pas moins de 1300 dossiers au cours de la dernière année », dit-il.

Pour le moment, les fonds sont bloqués et les 13 employés permanents mis à pied le 12 octobre travaillent bénévolement, sans espoir d'être remboursés advenant un règlement, a précisé M. Campeau.

La crise actuelle a débuté lorsque les administrateurs ont découvert un trou d'environ 30 000 $ dans les finances courantes du comité, résultant notamment de dépenses réalisées sans pièces justificatives. La directrice générale du CSAM, Sylvie Charbonneau, qui a avoué avoir détourné 30 000 $, a été congédiée dimanche dernier relativement à cette affaire. Une plainte a d'ailleurs été déposée à la police de la CUM. Mme Charbonneau occupait son poste depuis un peu plus de trois ans.

M. Campeau explique que sur la foi d'un leg qui devait rapporter 200 000 $, le Comité sida aide Montréal s'était aussi porté acquéreur d'un édifice qui loge actuellement la Maison du parc, un refuge pour sidéens. Mais le document notarié était un faux, a-t-on découvert récemment. Plusieurs dépenses auraient aussi été cachées aux vérificateurs. Et on s'attend à ce que d'autres irrégularités soient découvertes au cours des semaines qui viennent.

Un plan de « relance » sera présenté ce soir au conseil d'administration du CSAM et les bâilleurs de fond devraient en prendre connaissance mercredi ou jeudi. « Nous devrons nous défaire de notre immeuble, a indiqué M. Campeau et nous nous sommes préparés à offrir les mêmes services à moindre coût, dit-il. Nous sommes conscients que les subventions ne doivent pas servir à combler un trou sans fond mais à aider les personnes atteintes par le VIH. Nous avons bon espoir que nos bâilleurs de fonds nous financeront à nouveau. »

Le budget du Comité sida aide Montréal est de 950 000 $ par année, une somme provenant des ministères fédéral et provincial de la Santé ainsi que de la Régie régionale de la Santé. Fondé en 1985, le Comité sida aide Montréal est le plus important centre de ressources pour les sidéens au Québec.

Le coiffeur amateur aurait troqué les ciseaux pour le couteau et tranché la gorge du « client »

LUCIE CÔTÉ

■ Victime d'une tentative de meurtre, le 26 juin dernier, Michel Couture a expliqué hier, à l'ouverture du procès de Daniel Laurin, comment l'accusé lui avait tranché la gorge.

« Daniel Laurin (38 ans) m'a fait les cheveux pendant une vingtaine de minutes. J'avais confiance, je ne m'attendais pas à ce qui est arrivé. Puis il m'a dit qu'il avait oublié quelque chose à son appartement. Il y est allé et est revenu tout de suite. Il a continué à me couper les cheveux.

« Tout ce que j'ai senti, c'est sa main gauche sur ma bouche, et son coude sur mon épaule, bien appuyé. Il me retenait. J'ai senti une chaleur, très forte. J'ai réalisé, en voyant le jet de sang, qu'on venait de me trancher la gorge », a relaté la victime, interrogée par le procureur de la Couronne, Me Jean Lecours, aux 12 membres du jury, présidé par le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure.

En voulant se défendre contre son assaillant, locataire comme lui de l'immeuble situé au 2247, rue Larivière, dans l'est de Montréal, Michel Couture, 48 ans, a ensuite tenté de saisir la lame du couteau que tenait Daniel Laurin. Il a eu le bout d'un doigt tranché et a reçu un second coup, au flanc gauche, et encore un autre, dans le bas du ventre.

« J'ai tiré sur les cheveux de Daniel Laurin, qui était penché. Il a pris son autre main pour m'en empêcher. J'ai crié, crié au meurtre. Ça coulait. Je fixais la lame pour essayer de l'éviter. Quand je me suis mis à crier, il a pris panique et s'est sauvé », a poursuivi Michel Couture, qui s'est lui-même posé un garrot au cou pour enrayer l'hémorragie, avant de se diriger chez un voisin pour demander de l'aide.

Il devait être conduit à l'hôpital Notre-Dame — il y est resté six jours — pour subir notamment l'ablation de la rate.

À l'avocate de la défense, Me Carola Rossellit, qui lui demandait quel pouvait être le mobile de l'attaque, Michel Couture a répondu : « Je crois qu'il (Daniel Laurin) a fait ça pour l'argent, pour me voler. Je ne vois pas d'autre raison ».

Pendant le contre-interrogatoire de Michel Couture, Daniel Laurin, qui a pris des notes tout au long des témoignages des audiences d'hier, s'est mis à pleurer. La victime a aussi relaté les heures qui ont précédé l'incident. Le 26 juin, Michel Couture organise une petite vente de garage, et demande l'aide de son voisin, Daniel Laurin, pour transporter quelques boîtes à l'extérieur. L'accusé lui emprunte alors de l'argent, 40 $ une première fois, vers 14 h 15, et 12 $ deux heures plus tard. Il était convenu qu'il rembourserait sa dette le soir même, en allant chez la victime pour lui couper les cheveux, un service que Laurin aurait offert à plusieurs locataires de l'immeuble.

Prête-nom de l'un des propriétaires, Claude Gilbert, qui témoignait aussi hier, a entendu des appels au secours dans la soirée et s'est dirigé vers les cris. Apprenant de Michel Couture que Daniel Laurin lui « avait fait ça », il s'est rendu chez lui, au troisième étage, et l'a vu dans le couloir, du sang sur l'avant-bras, sur le torse et sur la cuisse.

Laurin a accompagné Claude Gilbert à l'appartement de Michel Couture, deux étages plus bas, qui l'a identifié comme son assaillant. Laurin a alors répondu : « Voyons donc, tu sais bien que c'est pas moi », avant de remonter à son appartement pour changer de vêtements et sortir. Il a été arrêté peu de temps après, à son retour à l'immeuble.

S'adressant aux six hommes et six femmes qui forment le jury, Me Lecours a mentionné hier matin que le sang trouvé sur les culottes courtes de l'accusé était compatible avec celui de la victime.

La Couronne doit clore sa preuve dès aujourd'hui.

J'ai beaucoup aimé l'approche du vendeur, y'a pas de pression, tout est cool!

— *Hugh Jean-Claude, Blainville*



SATURN SL1 À PARTIR DE 12 825 $*

*P.D.S.F. Immatriculation, transport (400$) et taxes de vente en sus.

SATURN

L'automobile réinventée de toutes pièces.

SATURN SAAB ISUZU DE BLAINVILLE 249, Seigneurie Ouest Blainville 437-6317	BOURASSA SATURN SAAB ISUZU 1615, St-Martin Est Duvernay, Laval 385-9191	LAPRAIRIE SATURN ISUZU 1055, Taschereau La Prairie 659-8994	ROYAL SATURN ISUZU 7910, Newman LaSalle 365-2195	DÉCARIE SATURN SAAB ISUZU 5400, Décarie Montréal 483-5555	GRAVEL SATURN SAAB ISUZU 1, Place Ville-Marie Suite 11 180 Montréal 861-2000	HOCHELAGA SATURN ISUZU 4500, Hochelaga Montréal 251-1552	MONDIAL SATURN SAAB ISUZU 9415, Papineau Montréal 385-7222	WEST-ISLAND SATURN SAAB ISUZU 10 333, Gouin Ouest Roxboro 684-3161	GRENIER SATURN SAAB ISUZU 705, des Seigneurs Terrebonne 964-1374	SATURN ISUZU SOREL-TRACY 7025, Plaza Tracy Tracy 746-1227

RÉSULTATS loto-québec

Banco Tirage du 93-10-18

6	7	9	10	15
18	29	32	33	35
38	39	40	44	45
50	51	55	62	66

Prochain tirage: 93-10-19

T V A, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Voici deux façons de digérer les variations de taux d'intérêt.



Pepto-Bismol est une marque déposée de Procter & Gamble Inc. Procter & Gamble Inc. usager inscrit.

Ce placement garanti de deux ans vous offre une double protection. Si les taux augmentent, vous pouvez, après un an, prolonger la durée de votre placement au nouveau taux plus élevé pour *deux années additionnelles.* S'ils baissent, vous pouvez alors conserver le taux original et, à la date d'échéance, prolonger votre CPG Extensible d'une autre année, *toujours au même taux.* Sans frais ni obligation de votre part. Alors, pour un soulagement total, rendez-vous à votre succursale de la Banque Scotia et renseignez-vous au sujet du CPG Extensible.

LE NOUVEAU CPG EXTENSIBLE DE LA BANQUE SCOTIA

Banque Scotia

Queue de poisson

Une poursuite à vive allure dans le nord-ouest de Montréal s'est terminée en queue de poisson, dans la nuit d'hier, quand une auto-patrouille de la Sûreté du Québec a plongé dans les eaux de la rivière des Prairies tandis que le fuyard s'est perdu dans la nature! Le spectaculaire incident s'est produit vers 4 h. Les deux véhicules, a-t-on appris, roulaient à quelque 120 km/h boulevard Gouin quand ils ont tour à tour manqué le même virage serré à la hauteur du Cap Saint-Jacques, à Pierrefond. L'auto des policiers a fini sa course dans la rivière, alors que l'autre s'est écrasée contre un poteau. Personne n'a été blessé mais le suspect a pris la fuite à travers le bois. Appelés en renfort, des policiers ont quadrillé le secteur, mais n'ont pu le retracer. Deux grosses remorques ont mis une couple d'heures pour retirer l'auto de la SQ à demi-submergée. L'auto du suspect avait été volée peu auparavant à l'Île aux Tourtes, près de Sainte-Anne de Bellevue. D'après les policiers, il en était à son second vol d'auto dans la même soirée.

PHOTO STEPHANE BRUNET, *collaboration speciale*



La barrière de la langue nuirait à un grand brûlé

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Admis à l'unité des grands brûlés de l'hôpital du Saint-Sacrement en raison de graves brûlures sur 85 p. cent de son corps, un résidant unilingue anglophone de Moncton, au Nouveau-Brunswick, Dustin Killam, 21 ans, subirait une «sérieuse détresse psychologique et physique à cause de la barrière de la langue», rapporte le Telegraph Journal, de Moncton, dans sa livraison d'hier.

«Il ne peut pas informer les infirmières des douleurs qu'il ressent. Il ne sait pas ce qui se passe ou ce qu'il va recevoir comme traitements. Il est effrayé à chaque fois que la porte de sa chambre s'ouvre», affirme le père du jeune homme, Jeffery Killam.

Selon M. Killam, le personnel médical de l'unité des grands brûlés fait tout son possible pour communiquer avec son fils en anglais, mais selon le père, les efforts déployés ne sont pas suffisants.

À l'hôpital du Saint-Sacrement, on certifie cependant que Dustin Killam bénéficie du soutien nécessaire dans sa langue maternelle, à l'unité des grands brûlés, où il est hospitalisé depuis mai. Une psychiatre et une travailleuse sociale, parlant couramment anglais, visitent le patient en alternance sur une base quotidienne.

M. Killam a également été référé à un organisme bénévole anglophone, a précisé hier un porte-parole du centre hospitalier, Élise Létourneau. Cette dernière a donné l'assurance que le patient recevait tous les soins requis dans sa langue, les médecins spécialistes de l'unité des grands brûlés étant en mesure de bien s'exprimer en anglais.

Quant au personnel infirmier, comme il est de règle dans toutes les unités de soins et services de l'hôpital, à chaque quart de travail, au moins une personne est capable de s'exprimer en anglais, afin de répondre aux besoins de ces patients, a en outre spécifié Mme Létourneau.

L'établissement a dressé, à cette fin, une liste du personnel qui parle une langue autre que le français, et plus spéficiquement l'anglais.

Une autre résidante anglophone du Nouveau-Brunswick est présentement hospitalisée à l'unité des grands brûlés. Mme Létourneau a affirmé ne pas avoir eu vent d'un quelconque problème de communication avec le personnel médical.

Une entente entre les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick prévoit que les résidants de ces deux provinces peuvent recevoir les traitements médicaux dans l'une ou l'autre province, lorsque cela se révèle nécessaire, comme dans le cas de traitements pour grands brûlés.

1 450 personnes se sont jointes au recours collectif contre le fabricant du Dalkon Shield

Presse Canadienne

ALMA

■ À une semaine de la date limite fixée par la Cour supérieure, le 25 août, pour permettre le recours collectif contre la filiale canadienne de la firme A.H. Robins, fabricant du stérilet Dalkon Shield, plus de 1 450 personnes ont joint leur réclamation à celle de la Jonquiéroise Ivy Tremaine.

Lors d'un entretien téléphonique, hier, Me Gratien Duchesne, qui agit à titre de procureur pour les plaignants dans ce dossier, a rappelé que le délai prescrit par la juge René Letarte, c'est-à-dire 60 jours après sa décision, se terminait en fin de semaine prochaine.

En conséquence, les personnes qui ont utilisé ce stérilet, vendu au Québec entre 1970 et 1975 et installé jusqu'en 1977, et qui croient avoir subi des dommages, ont toutes les raisons de se joindre au groupe. Et le plus tôt sera le mieux, selon Me Duchesne.

Au total, le Dalkon Shield a été distribué à plus de 4,5 millions d'exemplaires dans le monde, a souligné Me Duchesne.

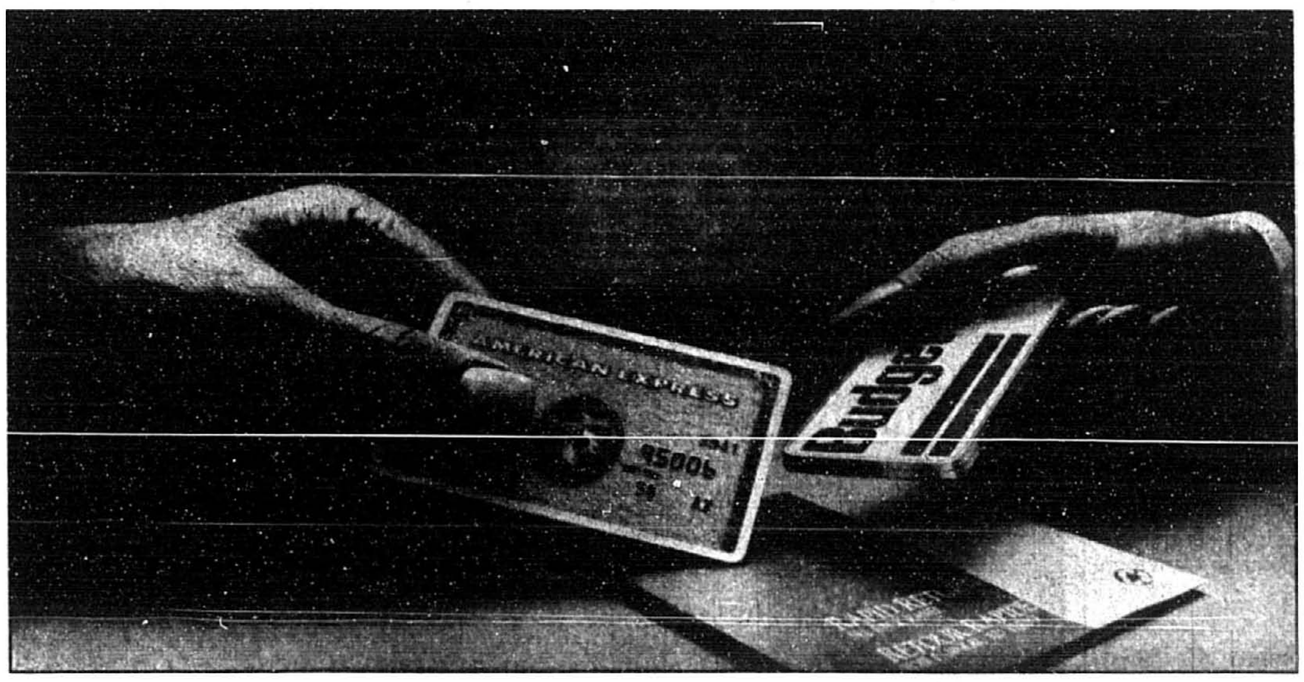
Le problème médical provoqué par le stérilet Dalkon Shield proviendrait d'un vice de fabrication. Un fil de polyfilaments aurait favorisé le développement de bactéries.

La plupart des plaignantes auraient été atteintes de diverses infections s'étant traduites, pour nombre d'entre elles, par une maladie appelée la salpingite. S'en seraient suivis de nombreux cas de stérilité de même que des grossesses indésirées, parfois problématiques.

Par ailleurs, l'utilisation de ce stérilet aurait provoqué des problèmes d'ordre psychologique chez certaines plaignantes ou leur conjoint.

«Tous ces gens ont droit à des dédommagements», a souligné l'avocat, ajoutant qu'il est difficile de les évaluer à ce stade-ci.

Budget et American Express : en tête du peloton pour vous en offrir encore plus.



L'agence de location de voitures nº 1 au pays. Désormais, quand vous louez chez Budget en utilisant votre carte American Express℠, vous pouvez faire des économies bien calculées.

On vous offre le choix entre 20 $ de rabais sur le prix de trois jours de location ou un tarif spécial de 39,99 $ par jour pour la location d'une Ford Crown Victoria ou autre voiture de qualité supérieure avec kilométrage illimité.

Et ce n'est là qu'un des nombreux avantages que vous offre Budget pour vous aider à vous rendre à destination rapidement, efficacement et économiquement. Vous pouvez également compter sur une gamme de modèles actuels, toujours bien entretenus et sur la commodité des 388 comptoirs de location situés partout au pays. Sans oublier bien sûr la Garantie Budget de satisfaction à la clientèle. Tous ces avantages vous sont offerts à des tarifs très avantageux. Évidemment, ce ne sont pas toutes les agences de location qui peuvent vous en offrir autant. Cela prouve bien qu'en venant chez Budget, vous faites un choix vraiment bien calculé!

DES ÉCONOMIES BIEN CALCULÉES

20 $ de rabais
Location 3 jours

39,99 $ par jour
Crown Victoria ou autre voiture de première classe
Kilométrage illimité

Pour réserver ou obtenir des renseignements, consultez votre agent de voyages ou appelez Budget en composant le **1 800 268-8970.** En anglais : **1 800 268-8900.**

Budget
Un choix bien calculé.℠

Cartes

Offre valable à tous les comptoirs Budget participants au Canada. Réservation 24 heures à l'avance. Des conditions de kilométrage peuvent s'appliquer à l'offre de rabais de 20 $. Frais de remplissage du réservoir, de taxes ou autres en sus. Les conditions de location peuvent varier d'un comptoir à l'autre. Les voitures doivent être retournées au comptoir de location d'origine. Les voitures louées à Ottawa doivent demeurer à l'intérieur des provinces de l'Ontario et du Québec. Les tarifs offerts ne peuvent être combinés à aucune autre offre, remise ou promotion. Offre valable jusqu'au 15 décembre 1993. Le réseau Budget est constitué des concessionnaires licenciés.
© 1993 Location de voitures Budget du Canada Limitée. ™ American Express Company, usager inscrit, Amex Bank of Canada, 1993.
Les comptoirs participants offrent des milles Aeroplan. Aeroplan est une marque de commerce d'Air Canada
Aeroplan
Nous offrons des voitures Ford et autres véhicules de qualité.



Nathalie Petrowski

Le rap à Lucien

Vous n'auriez pas un saxophone caché quelque part? ai-je demandé à Lucien Bouchard, quelques secondes avant qu'il n'entre sur le plateau de MusiquePlus pour une émission d'une heure en direct où l'on ne parlerait pas de musique, juste de politique et où le clip serait aboli comme l'alcool dans les shows rocks pour toute la famille.

MusiquePlus est très courue par les politiciens ces jours-ci. On y a vu défiler Jean Charest récemment. Il doit bientôt y revenir. À Toronto, juste avant le déclenchement des élections, Jean Chrétien s'est offert une petite visite à MuchMusic et, pour ne pas être en reste, Kim Campbell s'y est pointée pas plus tard qu'hier soir.

Quant à Lucien Bouchard, parait que les gens de MusiquePlus n'ont eu aucune difficulté à le convaincre des bienfaits de la culture du video-clip. De fait, Lucien a été plus facile à recruter que Paul Piché qui devait lui poser la première question mais qui s'est finalement désisté.

— De quoi je vais avoir l'air si je suis trop fin avec Lucien Bouchard? aurait répliqué Paul Piché.

— De quelqu'un qui est prêt à se mouiller, lui a-t-on répondu.

Malheureusement, c'était trop lui demander.

* * *

— Savez-vous jouer d'un instrument? a risqué Julie Miville-Deschênes à Lucien Bouchard, en obtenant cette fois un non un peu inquiet de son interlocuteur qui attendait toujours, sur le plancher des vaches, qu'on lui donne le signal pour se jeter dans la fosse aux lions.

— Une ruine-babines peut-être? ai-je enchainé sans guère plus de succès.

Peine perdue. Lucien n'avait ni saxe, ni musique-à-bouche, ni service de cuillères pour égayer l'atmosphère et détendre le jeune auditoire trié sur le volet. Il n'avait que son complet-veston et une certaine nervosité à l'idée d'affronter des musiciens de Rudeluck, Tango Tango et Hart Rouge, trois groupes qu'il ne connaissait pas, n'écouterait probablement jamais et qui allaient lui poser toutes sortes de questions auxquelles il n'aurait peut-être pas de réponses.

Si jamais quelqu'un lui demandait de chanter, c'était fini pour lui. La seule chanson que Lucien maitrise parfaitement, autre que Mon beau sapin, est le rap du Bloc qu'il chante tous les soirs au téléjournal. C'est un rap qu'il traine de tribune populaire en assemblée partisane et qui, à force de se répéter, finit par ressembler à une cassette pré-enregistrée.

Le syndrome de la cassette ou rap électoral n'est pas un phénomène propre à Lucien. Tous les candidats aux élections s'en prévalent.

Pour les autres candidats, on comprend. Ce sont de vieux politiciens qui chantent les mêmes chansons sans avoir l'imagination de changer les accords. Mais Lucien, lui, est différent. Le lyrisme ne lui fait pas peur, les mots à plusieurs syllabes non plus. Voilà un homme politique qui a déjà déclaré qu'il préférait que ses enfants deviennent artistes plutôt que politiciens. Sympathique quand même.

C'est ce que nous nous disions en espérant secrètement que Lucien reprenne en direct Le blues du politicien sur un air heavy metal.

* * *

Nos avions raison d'espérer. Pas tellement à cause de Lucien qui est trop préoccupé par les peaux de bananes pour risquer une fausse note mais à cause de MusiquePlus, la télé la plus branchée en ville.

Ici, en principe, tout est permis. On peut déconner, parler de la pluie et du beau temps, glisser une plaisanterie entre deux clips et gagner son paradis facilement en décrétant : j'aime mon public. Ici, les caméras sont plus instables qu'une bande d'indécis et toutes les audaces sont permises, sinon obligatoires.

Malheureusement, Lucien n'a pas su profité de la liberté qui s'offrait à lui.

Lucien a rappé conventionnel comme n'importe candidat plate qui a peur de perdre ses élections.

Aux questions studieuses des musiciens et étudiants en science politiques, Lucien a répondu avec un tel sérieux que j'ai failli me décrocher la mâchoire en bâillant.

Il y eut bien sûr un semblant d'étincelle avec Luk Mervil de Rudeluck dont la coiffure rasta et la veste de cuir augurait un joyeux choc des cultures. Quand le musicien demanda au candidat de citer ses trois plus grands défauts, tout le monde cessa subitement de bâiller et de respirer par la même occasion.

— L'impatience, l'orgueil et un certain pessimisme que je combats sans cesse, répondit Lucien prêt à jouer le jeu de la confession.

L'amorce était intrigante et la suite risquait de l'être davantage. Sauf qu'il n'y a pas eu de suite. Le temps pressait comme il presse toujours quand une porte s'ouvre sur la possibilité de sortir des sentiers battus.

* * *

A bien y penser, ce n'est pas vraiment la faute à Lucien si le show politiquement direct de MusiquePlus était aussi prévisible qu'ennuyant. C'est la faute des jeunes qu'on avait soigneusement sélectionnés dans les associations étudiantes afin d'éviter un auditoire de rockers sur l'acide et de jeunes bloquistes en goguette.

Des jeunes qui ont tellement peur de passer pour leur âge qu'ils se travestissent en mononcles ou en experts comptables pour nous resservir les questions qu'ils ont entendues la veille à la télévision. Leur vision de la politique n'est pas celle de la jeunesse qui doute et se pose des questions existentielles sur l'avenir et l'ambition mais une vision calquée sur celle des parents et formulée avec la même langue de bois.

Ce n'est pas la faute à Lucien non plus si MusiquePlus se prend pour la relève du Point.

L'idée d'une émission électorale régulière à l'intention des amateurs de clips était pourtant prometteuse. Elle offrait le prétexte idéale pour déstabiliser les candidats, les amener sur le terrain des jeunes, les confronter à une culture qui leur est étrangère, sonder leurs réflexes en eaux troubles et vérifier la vitesse de leur faculté d'adaptation.

Les politiciens invités auraient pu être sommés de laisser leur cassette au vestiaire et de parler d'eux-mêmes sans filet.

Sauf que MusiquePlus ne sait pas profiter de sa liberté. En matière politique, la télé la plus sexy en ville est plus straight que ma tante Anna.

Hormis le symbolique tabouret qui doit nécessairement conduire à la déconstipation, elle reproduit les mêmes modèles que la télé officielle. Elle a si peur de rater le train du contenu, qu'elle est prête à payer le prix de la cassette mille fois entendue. Elle craint tellement l'insolence, l'impolitesse ou la confrontation qu'elle règle ses mises en scène avec la prudence d'un service protocolaire.

Pas surprenant que Lucien et tous les autres acceptent avec enthousiasme d'aller vendre leur rap à MusiquePlus. C'est la station de télé la plus politiquement sûre en ville. Personne ne l'écoute mais tout le monde la regarde. Dans le fond, c'est une grande politicienne.

Aucun report d'élections scolaires l'an prochain, selon la ministre

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ La Fédération des commissions scolaires du Québec tient à la tenue des élections scolaires prévues pour novembre 1994, sur la base des territoires actuels, et ce en dépit de la volonté de report exprimée par les porte-parole des 11 commissions scolaires de Laval-Laurentide-Lanaudière.

«Les prochaines élections scolaires se tiendront comme prévu en novembre 1994», de soutenir hier, sans hésiter, la ministre de l'Éducation Lucienne Robillard.

Quant à Mme Drouin, elle avoue avoir été «bien surprise de la prise de position des commissions Laval-Laurentides-Lanaudières, parce que ces commissions étaient présentes à nos assises en fin de semaine dernière et n'ont pas proposé de report», d'indiquer hier à *La Presse*, la présidente de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, Mme Diane Drouin.

En fait, les représentants des élus des commissions scolaires avaient en fin de semaine «unanimement» proposé la tenue des élections prévues pour novembre 1994, de préciser Mme Drouin.

En fin de semaine, au nom des 11 commissions scolaires de Laval-Laurentide-Lanaudière, M. Pietro Monticone réclamait un report pur et simple des élections de novembre 1994 jusqu'en juin 1996. Le trop grand nombre d'élections en peu de mois risquait l'an prochain de faire tomber le taux de participation en deçà même du faible 15 p. cent actuellement enregistré au niveau scolaire, plaidait-il.

Dans un communiqué, la ministre de l'Éducation précisait hier que l'élection de 1994 «est jugée primordiale car elle permettra à la population de désigner celles et ceux qui la représenteront au cours du processus déterminant de la mise en place des commissions scolaires linguistiques».

«Pour la démocratie il nous paraît important de renouveller les mandats qui seront échus. On invoque des questions de coûts, à ce compte-là il n'y aurait jamais d'élections, à aucun palier de décision», dira de son côté Mme Drouin. Environ 2300 postes de commissaires d'écoles sont en élections dans 155 commissions scolaires. Mme Drouin reste d'ailleurs prudente quand on évoque la possibilité d'élections, sur la base de nouveaux territoires «linguistiques» pour la mi-1996.

Comité de travail

«Il faudra attendre les recommandation du nouveau comité», fait-elle valoir. Car Mme Drouin sera membre d'un nouveau groupe dont le mandat a été annoncé hier par la ministre de l'Éducation. D'ici juin 1994, il devront faire des recommandation pour l'implantation, délicate, des commissions scolaires linguistiques, autorisées en juin par un jugement de la Cour suprême.

Le comité devra selon le mandat qu'on lui a confié «examiner les modalités permettant de garantir la mise en place harmonieuse de commissions scolaires linguistiques sur l'ensemble du territoire québécois». Les deux groupes linguistiques devront trouver des commissions «sur tout le territoire», «tout en assurant à Montréal et à Québec le droit des catholiques et des protestants de gérer leurs écoles confessionnelles», précise-t-on.

Partout au Québec, protestants comme catholiques, en situation de minorité, conserveront «leur droit à la dissidence», promet Mme Robillard.

Québec espère pouvoir mettre en place, pour le premier juillet 1996, les nouvelles commissions scolaires sur une base linguistique. «On verra les recommandations», dira Mme Drouin, précisant que le groupe commencerait tout prochainement ses réunions.

Le président de la CECM, François Ouimet, fera aussi partie du comité comme M. Jacques Mongeau, président du Conseil scolaire de l'île de Montréal. Y figurent aussi MM. Allan Butler, de la CEPGM, Martin Hicks, de la Commission scolaire Greater Québec, M. John Killingbeck, de l'Association des directeurs de commmissions scolaires protestantes, M. Marcel Théorêt, de l'Association des directeurs de commissions scolaires (catholiques) et M. Peter Riordon, de l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec.

Violence: les directeurs d'école tenteront de trouver des solutions «définitives» d'ici un mois

ÉRIC TROTTIER

■ Les directeurs d'école prennent les grands moyens pour enrayer les bagarres et l'agressivité: inquiets d'une récente montée de la violence aux abords de leurs institutions, ils ont décidé hier soir de mettre sur pied un groupe de travail dont le mandat est de trouver des solutions définitives à ce problème d'ici le 15 novembre, dans moins d'un mois!

Réunie en conseil d'administration, l'Association des directeurs d'école de Montréal (ADEM) a décidé de créer ce groupe de recherche, qui rencontrera au cours des prochaines semaines la plupart des directeurs d'école, les policiers et «toutes les personnes-ressources disponibles» afin de tracer le portrait de la violence autour des écoles.

«Ça ne veut pas dire que nous allons trouver des solutions miraculeuses, a prévenu le président de l'ADEM, M. Daniel Dubé. Certaines solutions auront des effets à long terme; d'autres interventions devront être faites plus rapidement.»

Cette prise en charge des directeurs fait suite à des incidents récents à la polyvalente Calixa-Lavallée, où une bagarre à coups de machette a fait trois blessés, et au Collège Français, où une fusillade a fait un blessé.

Les directeurs constatent que la violence a rarement lieu à l'intérieur des écoles et des polyvalentes: «Elle vient toujours de l'extérieur; c'est pourquoi elle est plus difficile à cerner», dit M. Dubé.

Selon lui, il s'agit ni plus ni moins qu'un phénomène de société: les jeunes se livrent de plus en plus à des «guerres de gang» pour le contrôle d'un territoire de vente de drogue.

Déjà, les directeurs croient qu'ils doivent se parler davantage, communiquer entre eux des informations sur les bandes ou les phénomènes avec lesquels ils doivent composer.

Daniel Dubé ajoute que les directions d'école doivent mieux collaborer avec les policiers et les responsables des différentes communautés culturelles.

«Si les jeunes savent que tout le monde se parle, nous aurons peut-être enrayé une partie du problème», dit-il.

D'autres solutions seraient aussi très efficaces, selon lui. Il cite en exemple l'installation de caméras dans les cours d'école.

«Mais ça implique évidemment de l'argent. C'est la CECM qui aura le dernier mot sur des projets comme celui-là», poursuit-il.

Le groupe de travail formé par l'ADEM doit rendre son rapport au prochain conseil d'administration de l'organisme, le 15 novembre. Le rapport sera par la suite transmis aux commissaires de la CECM, qui l'étudieront pendant une de leurs assemblées publiques.

Les changements s'amorcent à l'Éducation

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Ayant dans ses cartons une ou deux «réformes» de son cru, la ministre de l'Éducation, Mme Lucienne Robillard, annonce que «cet automne, ce sera le dossier de l'éducation» qui dominera les travaux de l'Assemblée nationale, qui reprennent ce matin.

Hier, la ministre annonçait la formation d'un «Comité pour la mise en place de commissions scolaires linguistiques sur l'ensemble du territoire québécois». En parallèle, son ministère s'attaquera à une modernisation des programmes d'immersion et à une refonte des programmes d'enseignement au primaire et au secondaire, après consultations auprès du Conseil supérieur de l'éducation.

À son arrivée à la rencontre préparatoire des travaux parlementaires, Mme Robillard a rappelé que les classes d'immersion en anglais font partie «des outils (mis) à la disposition des enseignants ... pour améliorer l'enseignement de l'anglais, langue seconde».

Mais dans les changements proposés, c'est sans doute la transformation à moyen terme du réseau scolaire québécois qui s'annonce déjà le grand oeuvre de la titulaire de l'Éducation, projet annoncé en 1987 mais qui a dû, en raison du tollé soulevé, être présenté à la Cour suprême pour approbation finale.

Dans une interview à la Presse Canadienne, Mme Robillard a clairement signifié son intention de mener à terme ce bouleversement de l'ordre établi, qui remplace le critère de base religieux par celui plus contemporain de la langue d'enseignement.

«La Cour suprême a reconnu le bien-fondé des articles dans la Loi (107) de l'instruction publique, mais qui ne sont pas promulgués. En même temps, elle a défini de nouvelles balises, qui ne sont pas prévues dans la loi sur la question des territoires de Québec et de Montréal. C'est pourquoi il nous faut regarder les modalités de mises en place des commissions scolaires linguistiques sur l'ensemble du territoire québécois», ajoute-t-elle.

Ces contraintes portent essentiellement sur le territoire desservi par les villes de Montréal et de Québec. «Le droit à la dissidence» devra guider les membres du comité, qu'on est allé chercher dans le milieu de l'enseignement.

«Je veux m'assurer que la mise en place des commissions scolaires linguistiques et la détermination de leurs limites territoriales répondent le plus adéquatement possible aux attentes et aux besoins de la clientèle scolaire et des milieux intéressés», signale Mme Robillard.

«Il pourrait y avoir différentes modalités, dépendant du nombre. Partout au Québec, il pourrait y avoir des commissions scolaires linguistiques, mais on pourrait aussi avoir des commissions scolaires confessionnelles et reconnues pour les villes de Montréal et de Québec», conclut Mme Robillard.

AVIS VOUS EN DONNE ENCORE PLUS POUR VOTRE ARGENT

Chez Avis, vous profitez de tarifs avantageux sur toute une gamme de véhicules. Pour une durée limitée, prenez le volant d'une confortable et spacieuse mini-fourgonnette au prix spécial d'Avis. Et ce n'est pas tout! Pour vous démontrer que "nous y mettons encore plus de coeur", nous vous offrons des laissez-passer vous donnant accès **GRATUITEMENT** à six parcours de golf de la province de Québec et cela jusqu'à la fin de la saison de golf. Ces parcours incluent Owl's Head, Mont Gabriel, le club de golf Chantecler, le club de golf Vaudreuil, le club de golf New Glasgow et le club de golf de Napierville.

TARIF MINI-FOURGONNETTE
39,95 $ par jour
Demandez le code tarifaire QE.
KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

Pour plus de détails et pour réserver, téléphonez aux succursales de location participantes listées ci-dessous:

1225, rue Metcalfe (près de Ste-Catherine) 866-7906
505 est, de Maisonneuve (Terminus Voyageur) 288-9934
6645, boul. Décarie (au coin de Vézina et Plamondon) 733-AVIS
Aéroport de Dorval 636-1902
Aéroport de Mirabel 476-3481
215, boul. Hymus (au coin de St-Jean) Pointe-Claire 697-1813
9100, boul. Newman Lasalle 368-AVIS



Avis loue des voitures GM. Chevrolet Lumina APV

AVIS
Location de voitures
© 1993 Avisear Inc.

POURQUOI ANTIROUILLE à l'huile Métropolitain

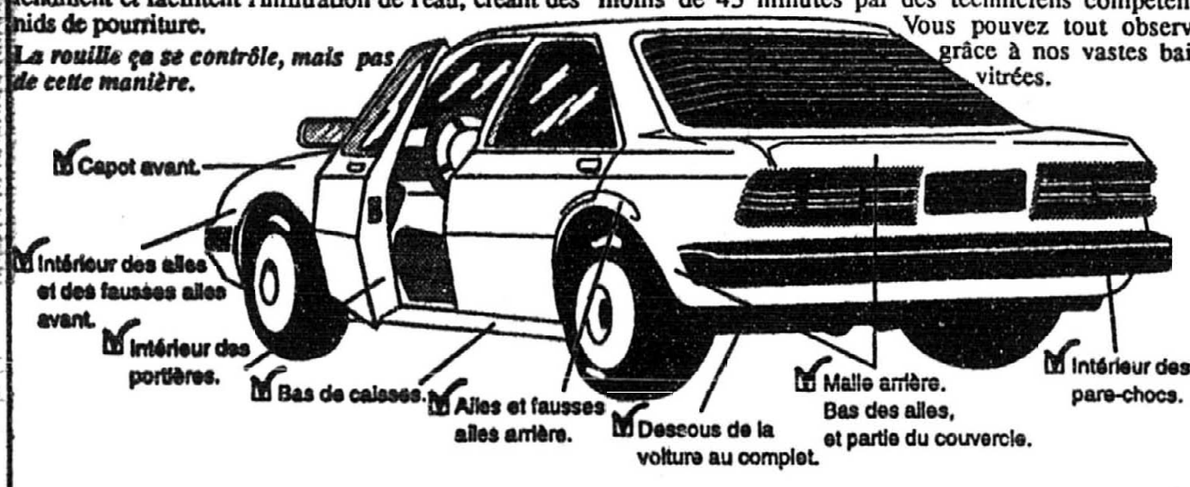
Température et abrasifs.
Été comme hiver votre véhicule est soumis à toutes sortes de conditions climatiques. Écarts violents de température et abrasifs répandus sur nos routes favorisent l'installation de la rouille dans les joints de tôle, les imperfections de la carrosserie et du châssis.

Il n'existe pas de produit miracle.
Les produits épais obstruant les orifices, provoquent un problème plus grave. Avec le temps ils sèchent, se fendillent et facilitent l'infiltration de l'eau, créant des nids de pourriture.

La rouille ça se contrôle, mais pas de cette manière.

La bonne solution.
C'est l'application d'un produit fluide qui s'infiltre dans les imperfections du métal, les plis et recoins, chasse l'humidité et laisse une mince pellicule protectrice capable d'arrêter la rouille pendant un an. Pour bien contrôler le problème de la rouille, il suffit de répéter le traitement chaque année.

Notre Traitement.
Technologie de pointe. Traitement complet effectué en moins de 45 minutes par des techniciens compétents. Vous pouvez tout observer grâce à nos vastes baies vitrées.



Traitement complet pour seulement: 59.98$ Plus Taxes

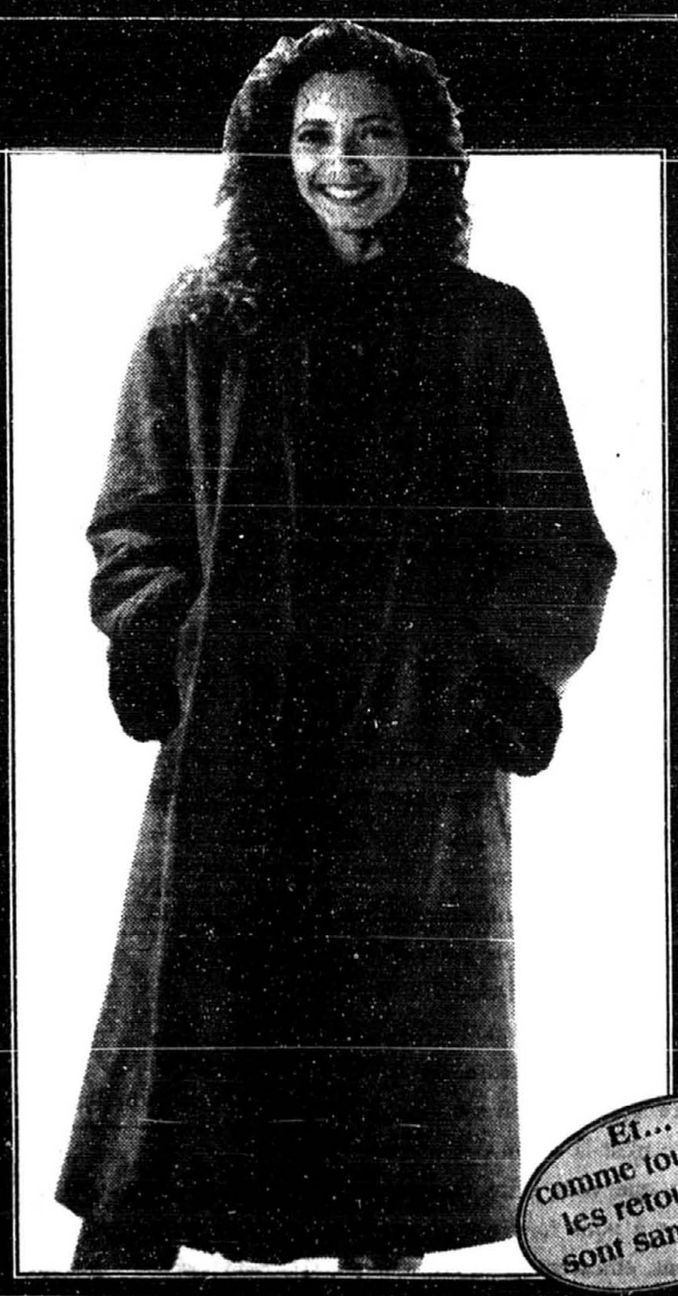
Antirouille à l'huile Métropolitain ?

7 succursales au Québec dont 4 dans la région de Montréal.

LAVAL 600, boul. Saint-Martin Est 668-9883
ANJOU 6451, boul. Les Galeries d'Anjou 356-1519
LONGUEUIL 340, boul. Roland-Therrien 651-5531
MONTRÉAL 6665, rue St-Jacques (juste à l'ouest du Canadien) 488-7300
Saint Louis de France: (819) 378-8282 Québec: (418) 697-5660 Lévis: (418) 833-3411

Notre exclusif manteau renversible pour dames.
2 manteaux en 1 avec une économie de 106$
Maintenant à tous nos magasins et à notre entrepôt.

Économisez 106$
Notre manteau d'hiver renversible
Ord. 375$
269$



- Noir ou vert chasseur
- Extérieur en Alpina fini peau de pêche
- Tailles 8 à 18
- Doublure réversible en fausse fourrure de phoque

Et... comme toujours, les retouches sont sans frais.

Commandez SANS FRAIS à l'extérieur de Montréal 1-800-263-2050 • À Mtl 288-4653

FAMEUX ENTREPÔT • 2050-2056, BLEURY
CENTRE ROCKLAND •
960 STE-CATHERINE O. •
FAIRVIEW PTE-CLAIRE •
LA PLACE VERTU •

A. Gold & Sons® Depuis 1899

• LE CARREFOUR LAVAL
• GALERIES D'ANJOU
• LES PROMENADES SAINT-BRUNO
• MAIL CHAMPLAIN BROSSARD

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Interac, A. Gold & Sons...

Contre la vignette

Une cinquantaine de chauffeurs de taxis — en grande majorité des compagnies Boisjoly et Fils, Villeray, etc — ont manifesté hier matin pour protester contre l'imposition d'une vignette à 10$ qui leur est imposée pour aller chercher des clients au Casino de Montréal. Détail important: le Casino n'exige pas de vignette pour lui amener des joueurs, seulement pour aller les chercher dans l'île Notre-Dame, ce que les chauffeurs de taxis contestent. Ce qui est bon pour les Montréalais en général devrait l'être pour les joueurs du casino, disent-ils. Le directeur du Bureau de taxi de Montréal, M. Richard Boyer, a annoncé qu'une rencontre aurait lieu demain avec la Ligue du taxi et les autres représentants de la profession. Des inspections annuelles seraient alors proposées, et des modifications seraient apportées en décembre à l'article 24 du règlement. Et la vignette à 10$ pourrait être supprimée.

PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*



Funérailles privées pour un militaire tué en service

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ C'est en toute intimité, à l'abri des caméras et des journalistes, que se sont déroulées hier après-midi les funérailles du caporal-chef Martin Bureau, tué accidentellement par un projectile lors d'un exercice de tir à la base de Valcartier, jeudi dernier.

Le militaire âgé de 27 ans, qui faisait partie du 1er Bataillon du Royal 22e Régiment, devait partir en mission de paix pour la Bosnie, en novembre.

Près de 200 personnes, parents, amis et camarades militaires, sont venus l'accompagner à son dernier repos. Le service religieux a été célébré par le padre-capitaine Paquin à la chapelle Sainte-Jeanne d'Arc de la base de Valcartier, près de Québec.

L'épouse du militaire, Lucie Godbout, ses parents et son frère Carl, qui participait à l'exercice de tir de jeudi, ont tenu à ce que la cérémonie se tienne en privé.

«C'est la désolation pour la famille, a témoigné le capitaine Pierre Leclerc, officier d'affaires publiques de la base. Ils restent bouche bée devant ce qui est arrivé. C'est pénible mais ils se sont sentis réconfortés et soutenus par tou le monde aujourd'hui.»

De leur côté, les militaires étaient secoués par la mort de leur compagnon, conscients que la tragédie aurait pu leur arriver et que leur mission en ex-Yougoslavie ne sera pas de tout repos.

18 594$*
DE GRANDE PASSION



TRANS SPORT SE 1994

La Trans Sport SE 1994 a été redessinée et est maintenant équipée d'un coussin gonflable côté conducteur. De plus, pour un temps limité, elle est offerte avec toutes ces caractéristiques pour seulement 18 594 $:

- Moteur V6
- Freins antiblocage (ABS) aux 4 roues
- Panneaux de polymère antirouille
- Climatiseur
- Espace pour 7 passagers
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Régulateur de vitesse
- Système de chauffage à l'arrière
- Rétroviseurs extérieurs à commande électrique
- Garantie GM TOTAL[MC] de 3 ans / 60 000 km sans franchise**

Mesurez votre degré de passion

VOS CONCESSIONNAIRES

PONTIAC

BUICK

PARTICIPANTS

*Taxes et transport en sus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1994 en stock comportant l'ensemble des équipements ci-dessus. **Selon la première éventualité. †L'Assistance routière Pontiac est offerte sur les modèles Pontiac 1994. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Assistance† ROUTIÈRE 24 HEURES

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488
M2005629

Fabriqué au Canada et fait pour durer!
Qu'est-ce qui offre le plus grand choix de tailles au monde? Les chapeaux Tilley, les shorts Tilley et les pantalons Tilley.
Tilley Endurables
CATALOGUE GRATUIT 1-800-465-4249
158, Laurier ouest
272-7791 M2006089

MONTRES SUISSES
seulement les marques réputées



BLANCPAIN
Le chronographe rattrapante avec calendrier perpétuel et phases de lune

Exclusif chez:
KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES
2195 Crescent, Montréal, H3G 2C1, (514) 848-0595

Université de Montréal

Pour mieux gérer l'environnement

La **Faculté des études supérieures** vous offre le programme

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES (D.E.S.S.)
EN ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION

Date limite d'admission :
le 1er novembre 1993

Renseignements :
Mme Micheline Dessureault
☎ (514) 343-2280

(0331)

H&R Block offre un cours d'impôt!

- développez une nouvelle compétence
- augmentez votre connaissance de la fiscalité
- endroits et heures qui vous conviennent

Commence demain

H&R BLOCK

VISA

POUR PLUS D'INFORMATION APPELEZ :

MONTRÉAL CENTRE-EST	722-4403	LONGUEUIL	468-3225
MONTRÉAL-EST	255-1405	BROSSARD	676-8466
MONTRÉAL-OUEST	747-1361	LAVAL	663-9450
MONTRÉAL-NORD	327-0255	VERDUN	769-6444
WEST ISLAND	683-3930	LASALLE	363-2688
N.-D.-G.	369-5702		

M2006058

20 % D'ESCOMPTE AUX 50 ANS ET PLUS

Un informateur témoigne au procès du caporal Chevalier, accusé de trafic de cocaïne

■ L'informateur Gilbert Robertson a déclaré, hier, qu'un autre policier se trouvait avec le caporal Paul-Normand Chevalier quand celui-ci lui a parlé pour la première fois d'une importante transaction de cocaïne.

A sa première journée à la barre des témoins au procès de l'ex-numéro deux de la section de lutte au crime organisé du détachement de Saint-Jérôme de la Sûreté du Québec, Robertson a précisé qu'en juillet 1991 il avait vu Chevalier dans un Tim Horton, à Rosemère.

Le but de cette rencontre était de discuter d'autres transactions. C'est à ce moment que le caporal Chevalier, accusé de possession et de trafic de cinq kilos de cocaïne, lui aurait présenté l'individu qui l'accompagnait comme étant son partenaire de travail.

A Me Michèle Toupin, procureur de la Couronne, le témoin a mentionné de ne pas se souvenir de l'identité du policier de la SQ que lui a présenté l'accusé.

Robertson a aussi relaté qu'il avait vu Chevalier avec un autre agent chez Linda Portelance, en 1989. Il a expliqué que le prévenu lui avait expliqué qu'une nouvelle directive de la SQ voulait que les délateurs soient photographiés. « Il a pris ma photo et celle de Linda Portelance. Son collègue ne voulait pas qu'il photographie Linda », a précisé le compagnon d'arme de Robert Mayrand devant le juge Jean Beaulieu, de la Cour du Québec. Selon Roberston, Chevalier connaissait Mme Portelance depuis des années.

L'ex-député Pronovost plaide coupable à une accusation de délit de fuite

Presse Canadienne
TROIS-RIVIERES

■ L'ex-député conservateur de Saint-Maurice, Denis Pronovost, a plaidé coupable, hier, à l'accusation de délit de fuite qui pesait contre lui depuis un an.

Il s'est présenté au palais de justice de Trois-Rivières tôt hier matin en compagnie de son avocat, Me Michel Lebrun. Dès l'ouverture des audiences en chambre criminelle et pénale, Me Lebrun a fait savoir que son client entendait disposer immédiatement de son dossier.

Le juge Gilles Bergeron, de la Cour du Québec, l'a aussitôt condamné à payer une amende de 300$ et a suspendu son permis de conduire pour une période de trois mois.

L'infraction reprochée au député Pronovost remontait au 16 octobre 1992. Au moment où il circulait sur le boulevard des Chenaux, à Trois-Rivières, son véhicule a été impliqué dans un accident de la circulation avec deux autres voitures. Pronovost a bien rencontré après l'accident l'un des conducteurs impliqués pour lui dire qui il était et comment on pouvait le joindre mais il a omis de faire la même chose avec une autre conductrice qui, elle, a subi des blessures au moment de la collision.

Hier, Me Lebrun a donc fait valoir cette défense en soulignant que son client n'avait pas du tout aperçu cette troisième conductrice.

Cette condamnation suit d'une quinzaine de jours celle de six mois de prison imposée à Pronovost pour des délits à caractère sexuel. Le député en a cependant appelé de cette dernière sentence.

Un homme d'affaires allemand veut acheter le corps de Lénine

Agence France-Presse
COLOGNE, Allemagne

■ Un homme d'affaires de Cologne veut acheter le corps embaumé de Lénine, afin de l'exposer dans un musée de la ville et le montrer ensuite dans le monde entier, a-t-il annoncé dans un entretien publié hier dans le quotidien Bild.

Pal Berkovics, 62 ans, qui est marchand d'art, affirme qu'il a déjà proposé un million de deutschemarks (625000 dollars) aux autorités russes pour acquérir la momie du père de la Révolution d'octobre.

« Je souhaite exposer Lénine dans le plus beau musée de Cologne, ensuite nous pourrons aller en tournée dans le monde entier », a-t-il déclaré à Bild.

Pal Berkovics n'était pas joignable à son domicile hier.

« La dignité de Lénine sera préservée, il sera intégré à une exposition sur l'histoire de l'URSS avec de l'art et de la musique », a encore dit le marchand d'art à Bild.

Après avoir maté début octobre la rébellion du parlement russe, le président russe Boris Eltsine a décidé de supprimer la garde d'honneur qui veillait devant son mausolée sur la place Rouge depuis près de 70 ans. Depuis, les rumeurs sur un transfert imminent du corps du fondateur de l'URSS vont bon train.

Le maire de Saint-Petersbourg, Anatoli Sobtchak, a proposé d'enterrer Vladimir Ilitch Oulianov, dit Lénine, auprès de sa mère au cimetière Volkovo de Saint-Pétersbourg.

Les juges et le stationnement: Québec porte en appel un jugement de la Cour supérieure

LUCIE CÔTÉ

■ **La sécurité des juges ne sera pas compromise parce qu'ils doivent payer leur place de stationnement au palais de justice, considère le gouvernement du Québec, qui en appelle d'une décision rendue en Cour supérieure le 23 septembre dernier.**

Le juge Jean Frappier avait alors invalidé le décret gouvernemental du 25 février 1992, qui imposait des frais mensuels de stationnement de 140$ aux juges québécois, aux palais de justice de Montréal et de Québec.

« Il est difficile de concevoir, intellectuellement, logiquement ou juridiquement, qu'augmenter le tarif d'un espace de stationnement dont on ne retire pas l'accès, et que bien sûr, les juges peuvent absorber, puisse porter atteinte à leur sécurité », écrit le représentant du Procureur général, Me Pierre Bourque, dans son inscription en appel, déposée hier au palais de justice de Montréal.

Par son intermédiaire, le Conseil du Trésor et le ministère de la Justice y demandent à la Cour d'appel d'infirmer le jugement du juge Frappier, « mal fondé car il comporte des erreurs manifestes, dominantes et palpables au chapitre de l'appréciation de la preuve et des erreurs fondamentales en droit ».

Me Bourque note d'abord que le juge de première instance s'est mépris sur la nature véritable du litige qui lui était soumis. Le juge y a vu « la remise en question de 'principes fondamentaux de droit', alors que le litige ne dépassait pas « le cadre d'une banale contestation d'une augmentation de frais de stationnement ».

Le représentant du Procureur général a aussi relevé des passages du jugement où le juge Frappier écrivait erronément — Me Bourque a inclus dans son texte des extraits, de lettre et de témoignage, qui appuient ses dires — que le ministre de la Justice et le Procureur général s'étaient rendus aux prétentions des juges.

Et il écrit enfin que le stationnement gratuit ne fait pas partie, contrairement à ce qu'a affirmé le juge Frappier, de l'obligation constitutionnelle du gouvernement envers ses magistrats.

« La gratuité d'un stationnement n'est pas un attribut de l'indépendance judiciaire. Avec respect, il n'y a aucun lien entre l'utilisation d'un espace de stationnement et le contrôle des décisions administratives qui portent directement et immédiatement sur l'exercice des fonctions judiciaires », souligne Me Bourque.

Voici les modèles automobile suivra

La Nouvelle Mercedes-Benz Classe E.

De nos jours, les constructeurs automobiles de voitures de luxe ont la même hantise.

Ce n'est pas la rapidité avec laquelle leurs voitures passent de 0 à 100 km/h. Ni comment elles se comportent dans les virages. C'est tout simplement, comment elles se comparent à une Mercedes-Benz.

Et c'est là où échoue toute comparaison. Car voici les nouvelles Mercedes de Classe E.

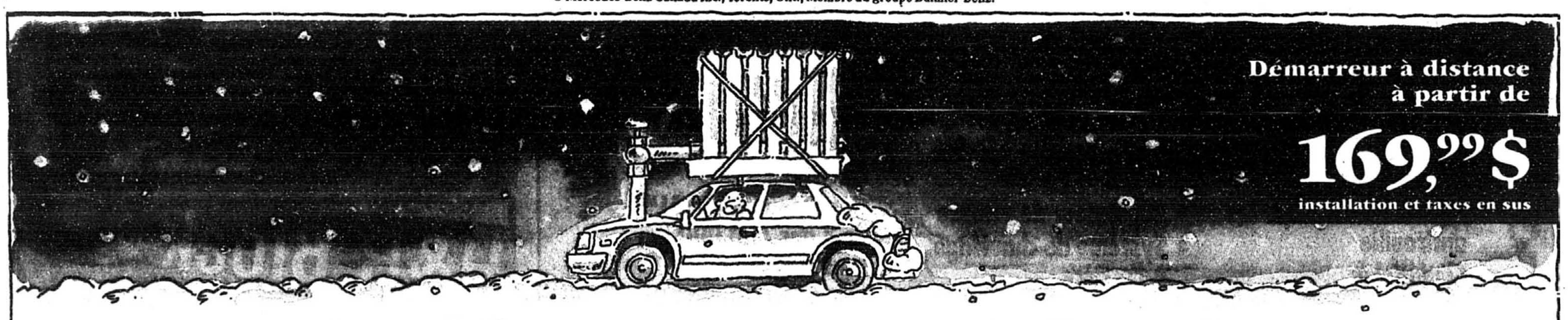
Pour le plaisir des yeux, la Classe E a une nouvelle silhouette élancée dont l'élégance ne se fanera pas. Après tout, nos voitures doivent toujours avoir grande allure quand elles seront toujours sur la route, dans quinze ans.

Les mots sont impuissants pour décrire les moteurs de Classe E. Il y a un 6 cylindres en ligne de 3,2 L qui rivalise avec la plupart des V8. Et un V8 de 4,2 L qui rivalise avec pratiquement tout.

Et il va sans dire, la Mercedes de



© Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ont., Membre du groupe Daimler-Benz.



Cet hiver, partez au chaud.

Moquez-vous de l'hiver avec l'un de nos **démarreurs à distance.** Sécuritaires, ils offrent tous plusieurs avantages :

- Protection contre l'ouverture du capot.
- Système d'anti-emballement au démarrage.
- Interrupteur de mise hors-service (pour l'entretien de votre véhicule).
- Garantie minimale d'un an sur les pièces et la main d'oeuvre.

Et d'autres caractéristiques sont aussi offertes en option.

N'oubliez pas que nos démarreurs peuvent être **réinstallés facilement** sur votre prochain véhicule.

Alors, n'attendez plus. Faites-le installer avant qu'il ne fasse trop froid, et partez au chaud tout l'hiver.

Lebeau VITRES D'AUTOS

66 ateliers au Québec. **Trouvez-nous vite dans les Pages Jaunes^MC sous la rubrique *Vitres d'autos*.**



Le cancer continue de frapper de plus en plus de Canadiens

Cette année, on dénombrera 116 200 nouveaux cas et 59 700 personnes succomberont à cette maladie

d'après CP

OTTAWA

■ Quelque 116 200 Canadiens apprendront cette année qu'ils sont atteints d'un cancer, et 59 700 autres y succomberont.

Ces données de Statistique Canada confirment les tendances des dix dernières années, au cours desquelles le nombre des nouveaux cas de cancer a augmenté annuellement de 3 000, tandis que le nombre des décès augmentait d'environ 1 700 par an.

En 1983, on dénombrait 86 700 nouveaux cas de cancer et 42 900 décès à travers le pays.

L'agence fédérale souligne que les hommes seront légèrement plus frappés que les femmes, représentant 52 pour cent des nouveaux cas et 55 pour cent des décès.

Pour la première fois, cette année, le cancer de la prostate devrait déclasser celui du poumon comme le cancer le plus fréquemment diagnostiqué chez les hommes. Statistique Canada prédit qu'il y aura 12 900 nouveaux cas de cancer de la prostate, contre 12 400 nouveaux cas de cancer du poumon.

Le cancer du poumon continuera toutefois de demeurer la principale cause de décès dans ce domaine, avec 16 300 morts prévues cette année.

Le cancer du sein demeurera le cancer le plus commun chez les femmes et devrait représenter 16 300, ou 30 pour cent, de tous les nouveaux cas de cancer signalés et causer 5 400 décès.

Le Canada affiche le deuxième taux de cancer du sein dans le monde, n'étant dépassé à ce chapitre que par les États-Unis. L'agence fédérale note par ailleurs que le taux de survie, dans les cas de cancer du sein, est relativement plus élevé que pour tous les autres types de cancer.

Dans les cas de cancer du sein diagnostiqués de 1980 à 1984, 74 pour cent des femmes ont survécu au moins cinq ans. Le taux de survie pour le cancer du poumon chez les femmes n'est par ailleurs que de 16 pour cent.

Statistique Canada fait en outre les prédictions suivantes:

— La Colombie-Britannique et le Manitoba auront le taux le plus élevé de cancers du sein, cette année, alors que Terre-Neuve et les Territoires afficheront les taux les plus bas.

— L'incidence des décès chez les enfants atteints de cancer a été réduite de moitié au cours des 20 dernières années.

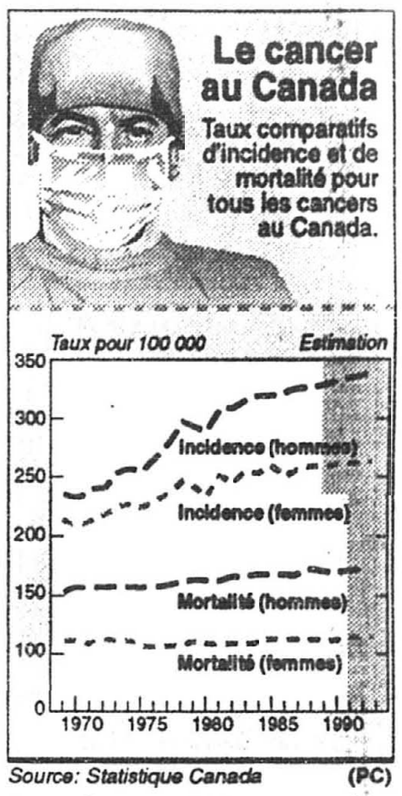
— Plus de 80 pour cent des nouveaux cas de cancer signalés et des décès se produiront parmi les personnes de 55 ans et plus.

— Moins de deux pour cent des nouveaux cas de cancer et un pour cent des décès par cancer seront signalés chez les moins de 25 ans.

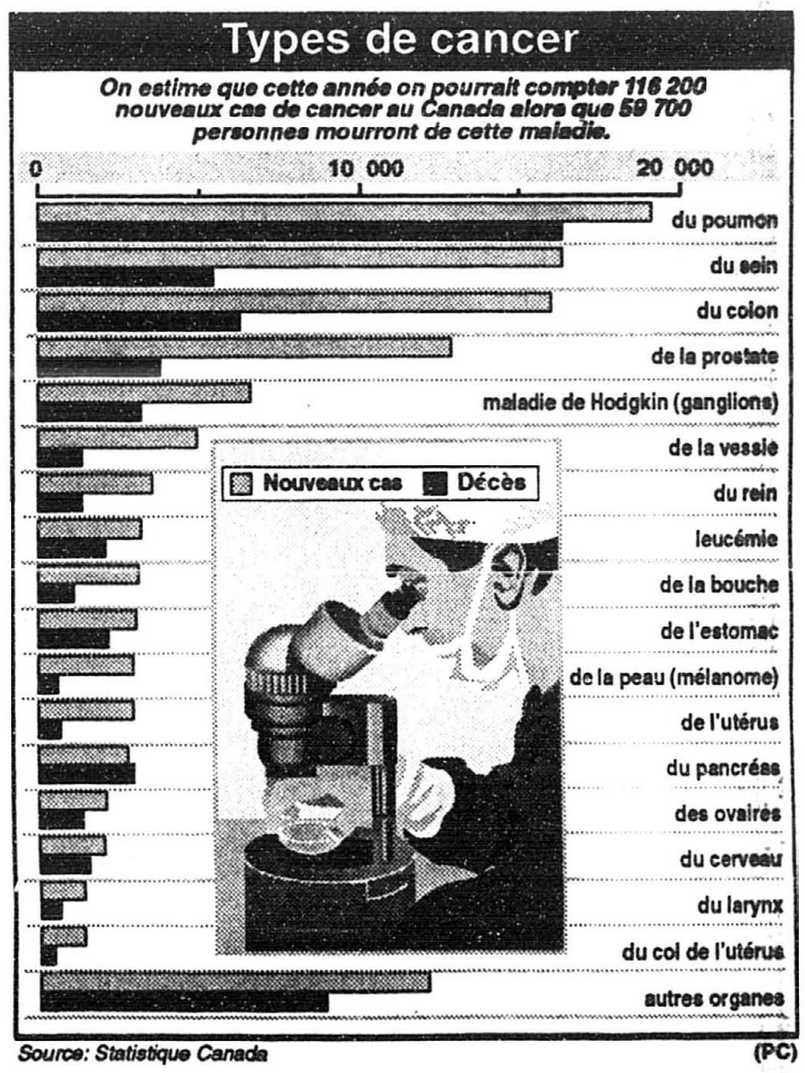
Certains chercheurs voient dans l'accroissement de l'incidence des cancers l'influence de facteurs environnementaux, notamment les résidus des pesticides et les retombées des essais nucléaires « Nous ne savons pas vraiment pourquoi le cancer est en accroissement, mais l'influence de l'environnement ne peut être mise en doute », affirme David Ozonoff, de l'Université de la santé publique de Boston.

Le rapport annuel du gouvernement ne fait pas mention de facteurs environnementaux dans l'énoncé de ces tendances. Il insiste plutôt sur les pratiques personnelles, telles l'usage du tabac, qui peut causer le cancer du poumon et les bains de soleil, qui accroissent les risques de cancer de la peau.

Selon Ozonoff, les gouvernements préfèrent que l'on blâme les gens plutôt qu'eux-mêmes, car de cette façon, ils n'ont pas à intervenir pour s'attaquer au problème.



Source: Statistique Canada (PC)



Source: Statistique Canada (PC)

Symposium sur la ménopause

■ Dans le cadre des activités reliées au 150e anniversaire de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, l'hôpital Notre-Dame et le département d'obstétrique-gynécologie présentent un symposium intitulé *La ménopause moderne*. Cette activité se déroulera vendredi prochain à l'auditorium Rousselot de l'hôpital Notre-Dame.

Sous la responsabilité du docteur Michèle Moreau, responsable de la clinique de ménopause, cette journée sera consacrée à tous les aspects de la ménopause: de la décision de traiter aux façons de le faire, des effets secondaires au vécu psychologique, de ce que l'avenir nous réserve à l'andropause méconnue. Un conférencier réputé, le docteur Jean Belaisch de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Paris, entretiendra l'auditoire de l'expérience européenne de l'utilisation de nouveaux progestatifs en ménopause.

Donnez généreusement à LA FONDATION CANADIENNE DU REIN.

que l'industrie a de près en 1994.

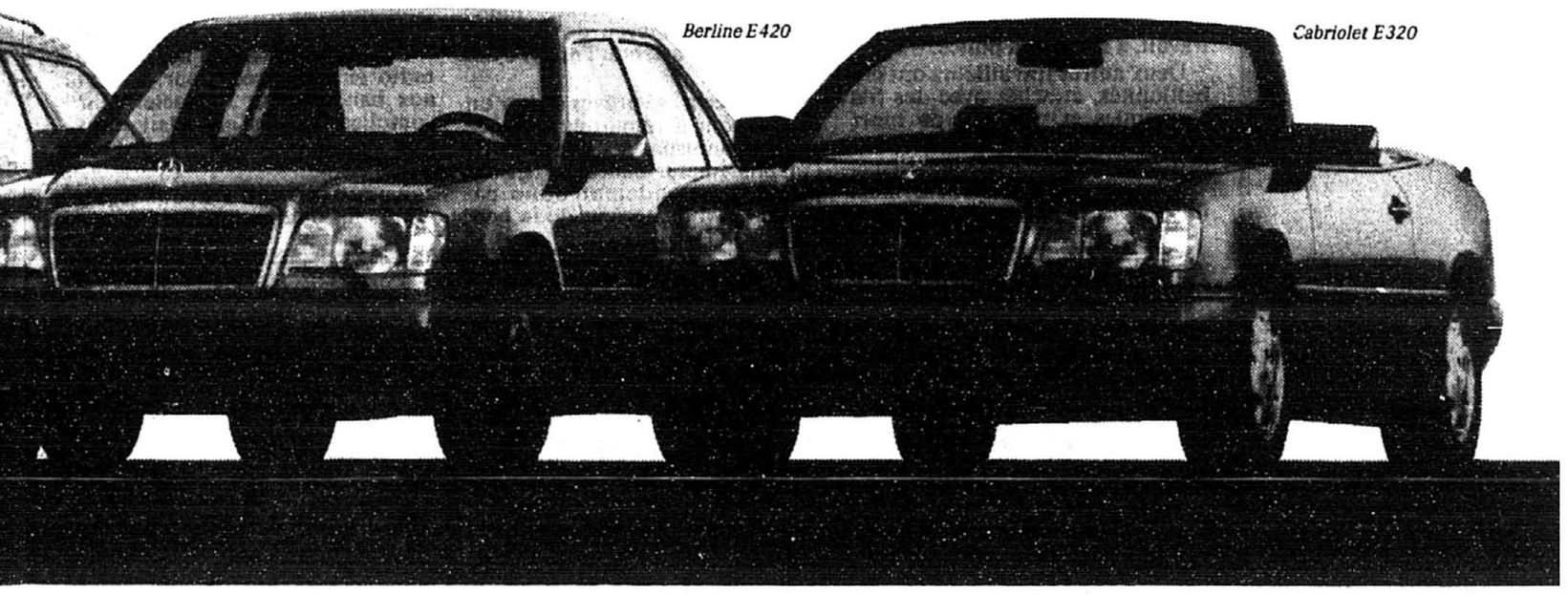
Classe E possède certains des systèmes de sécurité les plus sophistiqués au monde, y compris les deux coussins gonflables avant.

Mais ce qui est peut-être la plus grande différence entre les voitures de Classe E et les autres voitures de luxe, c'est qu'avec les nôtres, vous n'avez pas à choisir entre sécurité, performances, confort, fiabilité et, bien entendu, valeur durable. Toutefois, vous aurez à choisir entre les berlines E320 et E420, la familiale, le coupé et la décapotable. Car chez Mercedes-Benz, nous sommes convaincus qu'aucune voiture (eh oui! pas même une Mercedes-Benz) ne peut convenir à tous les conducteurs.

Venez donc chez le concessionnaire le plus proche inspecter de près un des modèles de la nouvelle Classe E. Ce que nos concurrents ne manqueront pas de faire.

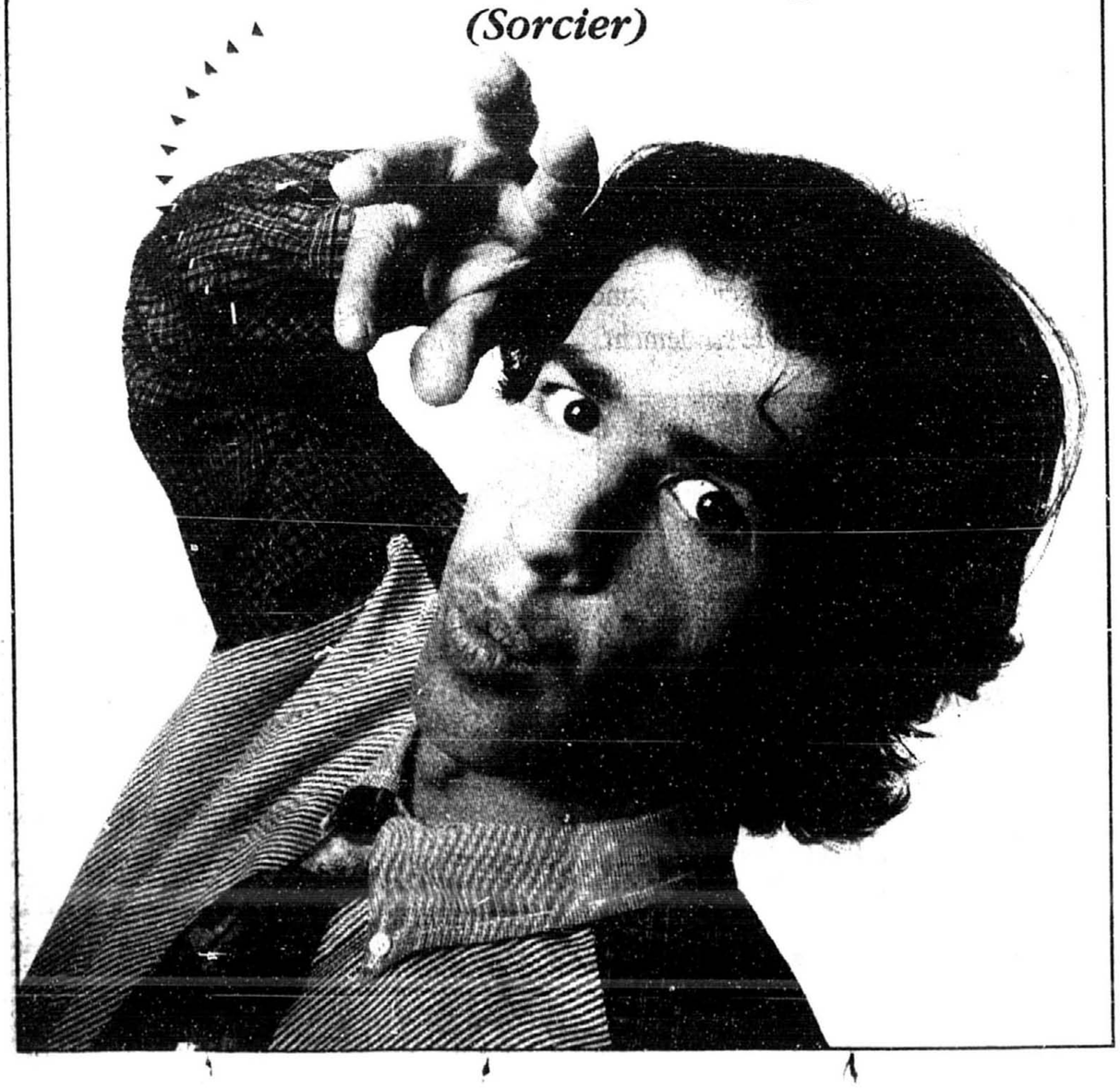
Pour plus de détails, composez 1 800 387-4632.

La Nouvelle Classe E
À partir de 55,995$



Voici Simon Dupuis

(Sorcier)



Voici son portrait-robot

(Dimension XPS de Dell)



Dimension XPS™ de Dell.

Pour les malins comme Simon qui exploitent toute la magie d'un ordinateur et cherchent sans cesse l'ultime formule de la performance.

L'informatique. Vous en mangez tous les jours. Il est donc essentiel que votre ordinateur réponde à toutes vos exigences et aux défis que vous lui lancez.

Voici les Dimension XPS 450 et 466 de Dell. Avec un processeur i486 DX2 super accéléré, un CD-ROM double vitesse intégré, la carte vidéo #9 GXE VL et le «Sound-Blaster 16» avec son audio-stéréo de 16 bits, vous verrez que la performance absolue en informatique ne tient pas de la magie, mais de la fine pointe de la technologie.

Faites comme Simon et découvrez le summum de la performance à un prix plus que performant!

2 439$

Dimension 450 XPS

- Microprocesseur i486DX2 de 50 MHz
- Ram de 8Mo
- Unité de disque dur de 230Mo
- Mémoire cache de 128K
- Carte vidéo GXE VL n°9 avec mémoire RAM vidéo IBM
- Unité de disquette 3,5"
- Logiciels MS-DOS™ 6.0 et Microsoft Windows™ 3.1 préchargés, souris
- Écran vendu séparément

intel inside

Recherchez le symbole *Intel Inside* sur nos systèmes informatiques de pointe.

DELL

Des ordinateurs pour des gens comme vous

Pour plus d'information, appelez dès aujourd'hui un de nos experts-conseils en portraits-robots!

1 514 874-9265
1 800 463-6276

Intel, le logo «Intel Inside» sont des marques déposées d'Intel Corporation, Dell, Dell System, et Dimension XPS sont des marques déposées. Dell n'est pas responsable des erreurs de typographie et d'illustration. Dell se dégage de tout intérêt d'appropriation concernant les marques et les noms appartenant à d'autres. © 1993 Dell Computer Corporation. Tous droits reserves. Les prix sont sujets à changement.

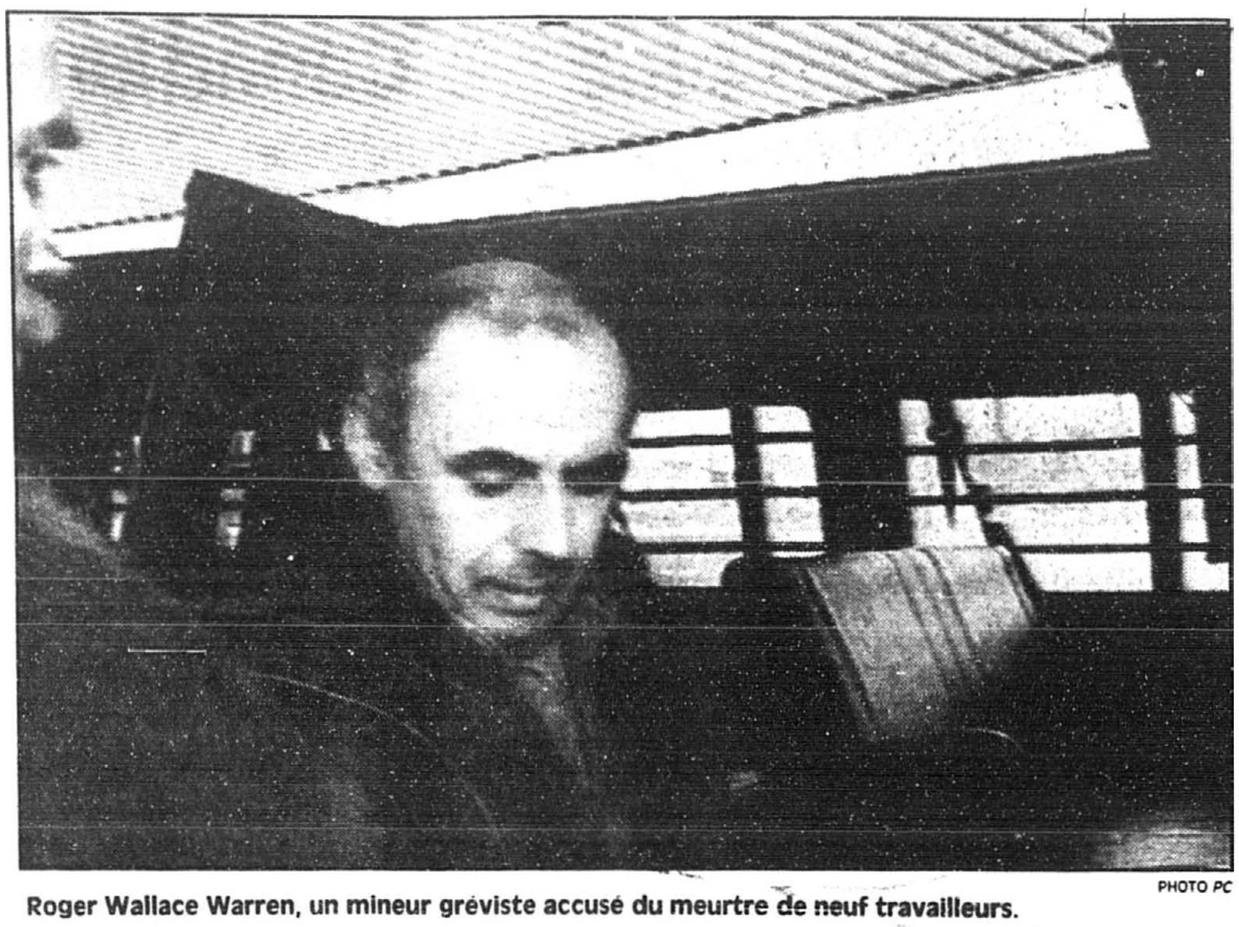


PHOTO PC

Roger Wallace Warren, un mineur gréviste accusé du meurtre de neuf travailleurs.

Le mineur gréviste accusé du meurtre de neuf travailleurs comparaît

Presse Canadienne

YELLOWKNIFE

■ Un mineur gréviste accusé du meurtre de neuf travailleurs, tués dans une violente explosion souterraine, l'automne dernier, a comparu pour la première fois en cour hier sous les yeux de dizaines de ses concitoyens de Yellowknife.

Roger Wallace Warren, âgé de 49 ans, a été accusé vendredi sous neuf chefs d'accusations d'homicide prémédité. Il a été renvoyé en cellule jusqu'au 1er novembre, date à laquelle sera déterminée le moment de son enquête préliminaire.

Certains membres des familles des victimes étaient présents dans la salle d'audience bondée, mais personne n'a manifesté de signes d'émotion. La sécurité était assurée par au moins huit agents de la Gendarmerie royale du Canada, qui fouillaient tous les spectateurs à l'aide de détecteurs de métal.

La nouvelle de l'arrestation de Warren n'a été confirmée que tard, samedi soir, soit près de 13 mois après l'explosion fatale qui a tué neuf mineurs alors qu'ils commençaient leur quart de travail, le 18 septembre 1992, 230 mètres sous terre à la mine d'or Giant, alors en conflit de travail.

Trois briseurs de grève, nouvellement embauchés, et six syndiqués qui avaient franchi les piquets de grève ont péri instantanément.

Warren, décrit comme un mineur compétent, est membre de l'Assocation canadienne des travailleurs de fonderie et ouvriers assimilés. Un conflit de travail qui a entrainé des tensions et des incidents violents oppose le syndicat et le propriétaire de la mine, Royal Oak Mines, depuis mai 1992.



L'agent John Barry transporte le sac à dos plein d'argent et la réplique d'un revolver semi-automati- qu'avaient les voleurs de banque arrêtés.

Une heure de terreur à la banque

Presse Canadienne

TORONTO

■ Sept employés d'une banque de la banlieue de Toronto ont passé une heure de terreur hier lorsqu'ils ont été reçus par des cagoulards qui les ont poussés dans la chambre forte à mesure qu'ils se présentaient dans leur lieu de travail, a indiquéla police.

Deux autres travailleurs ont été bâillonnés, attachés avec des fils électriques et menacés de mort s'ils ne coopéraient pas, a déclaré le détective Mike McDonald.

« Ils sont tous très secoués, mais il n'y a pas eu de blessés, a-t-il dit.

« Dès qu'un employé arrivait, ils s'en saisissaient et le conduisaient directement dans la chambre forte, a raconté M. McDonald. Puis ils se sont affairés à vider les coffres-forts ainsi que les autres distributrices d'argent. »

Les bandits masqués ont pénétré vers 7 h 30 dans la succursale de la Banque canadienne impériale de commerce de Scarborough et ont attendu l'arrivée des employés.

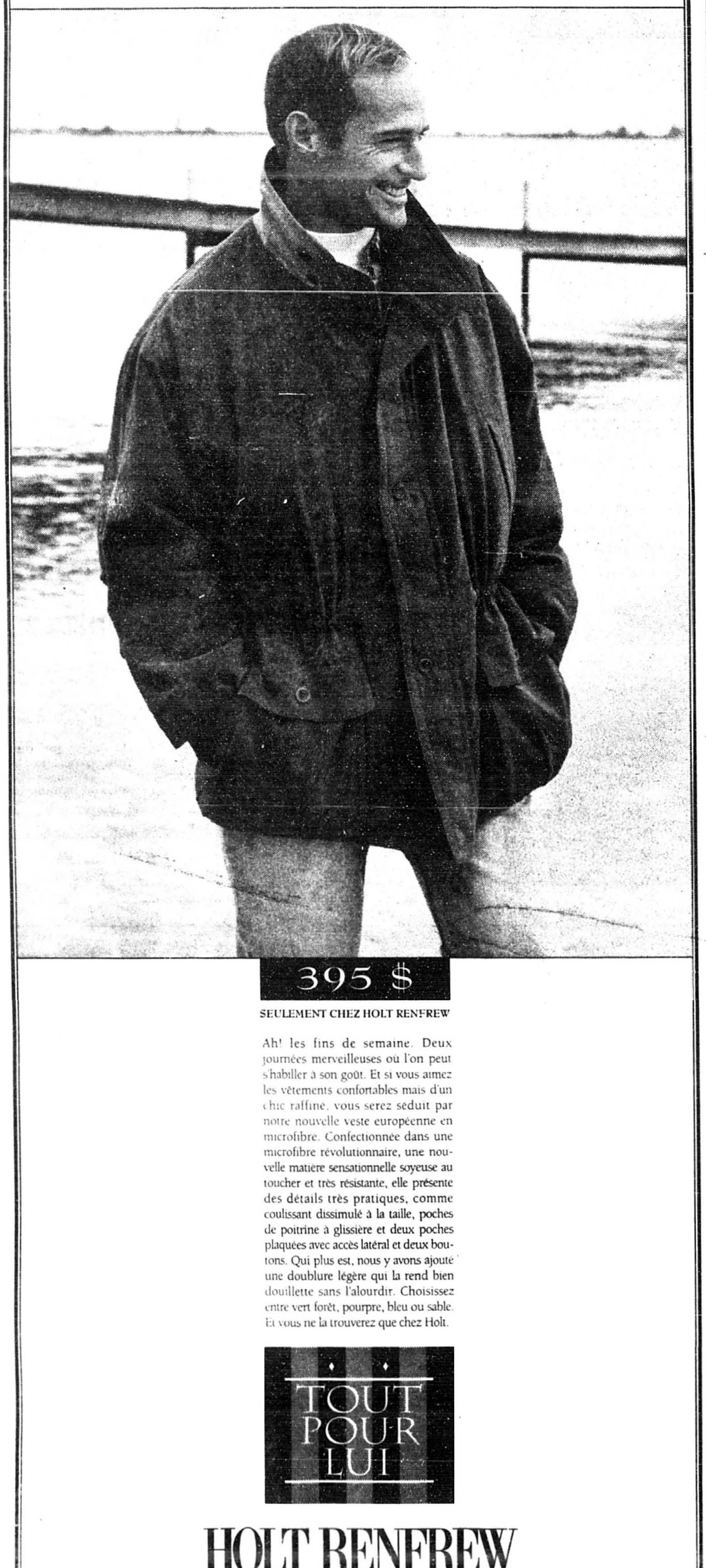
La police a été prévenue par un passant qui a remarqué quelque chose d'anormal à l'intérieur de l'établissement bancaire. Et les policiers attendaient donc patiemment à l'extérieur de la banque lorsque les deux suspects en sont sortis, vers 8 h 30.

Ils ont été immédiatement épinglés par les agents. Les policiers ont saisi un sac à dos plein d'argent, un poste de radio émetteur-récepteur et deux armes, dont l'une était une imitation parfaite d'un revolver semi-automatique.

La police pense que le poste de radio émetteur-récepteur a servi aux bandits pour contacter leur complice qui les attendait dans une voiture circulant dans les parages.

Aucun nom ou accusation n'ont été communiqués.

LA VESTE EUROPÉENNE EN MICROFIBRE CHEZ HOLT RENFREW



395 $

SEULEMENT CHEZ HOLT RENFREW

Ah! les fins de semaine. Deux journées merveilleuses où l'on peut s'habiller à son goût. Et si vous aimez les vêtements confortables mais d'un chic raffiné, vous serez séduit par notre nouvelle veste européenne en microfibre. Confectionnée dans une microfibre révolutionnaire, une nouvelle matière sensationnelle soyeuse au toucher et très résistante, elle présente des détails très pratiques, comme coulissant dissimulé à la taille, poches de poitrine à glissière et deux poches plaquées avec accès latéral et deux boutons. Qui plus est, nous y avons ajouté une doublure légère qui la rend bien douillette sans l'alourdir. Choisissez entre vert forêt, pourpre, bleu ou sable. Et vous ne la trouverez que chez Holt.

TOUT POUR LUI

HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
Tous les magasins sont maintenant ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h, le samedi jusqu'à 17 h et le dimanche de midi à 17 h

« Je sais *comment* investir... *mais mon* gestionnaire de portefeuille *me donne une solide* longueur d'avance. »

SÉMINAIRE

« sur la gestion de portefeuille personnel »

- Comment mettre l'accent sur vos objectifs
- L'avantage de la diversification
- Comment éviter les erreurs courantes de placement
- Compréhension des cycles économiques et de leur effet sur le rendement.

Réservez votre place à cet important séminaire!

26 octobre

Appelez-nous dès aujourd'hui

1 800 668-1990

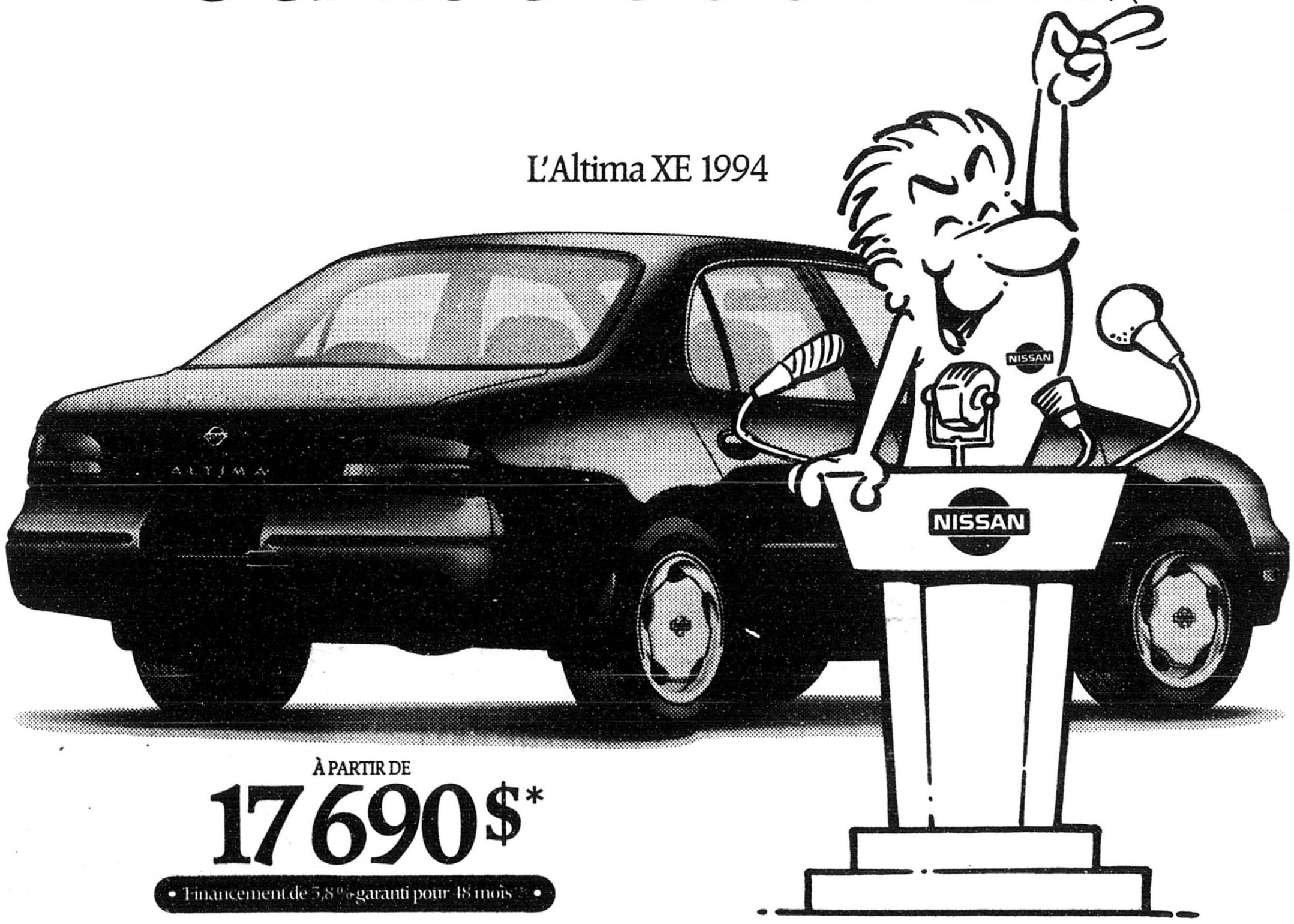
ou passez à votre succursale du Trust Royal



TRUST ROYAL

UN MEMBRE DU GROUPE DES SOCIÉTÉS DE LA BANQUE ROYALE

« Si nous sommes élus, nous nous engageons à servir les Québécois et les Québécoises pour 6 ans ou 100 000 km! »



À PARTIR DE

17 690 $*

• Financement de 5,8 %** garanti pour 48 mois** •

En période électorale, certains disent que les engagements de nos candidats se valent tous. Un seul d'entre eux fait manifestement exception à cette règle : l'Engagement Satisfaction Nissan.

Enfin, un programme qui se démarque des autres.

Avec une garantie de 6 ans ou 100 000 km sur les principaux composants et sur le dispositif antipollution, ainsi qu'une garantie de 6 ans, kilométrage illimité, contre la perforation causée par la rouille, il est sans conteste le programme de services aux propriétaires le plus complet au Canada sur une gamme entière de véhicules.

En tant que candidat engagé, votre très sympathique concessionnaire Nissan vous défie de trouver un meilleur programme et une voiture plus attrayante que l'Altima XE 1994. Berline de luxe à prix abordable, elle vous propose des coussins gonflables aux deux places avant et un puissant moteur de 150 chevaux. Et pour l'audace de ses formes et de sa maniabilité, elle passera sûrement à l'histoire.

Votez pour l'innovation : l'Altima XE, chez votre très sympathique concessionnaire Nissan. Enfin un candidat qui pense à long terme, et qui se fera un plaisir de vous serrer la main quand vous passerez le voir.

Votre *très* sympathique concessionnaire NISSAN

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité.

* P.D.S.F. pour l'Altima XE 1994, modèle de base avec transmission manuelle. Taxes, transport et préparation en sus.

** Sujet à l'approbation du crédit par NCFI. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h HNE).

SIX MOIS DE WEEK-ENDS GRATUITS.

Cause toujours.

RECEVEZ EN PLUS 300 MINUTES PAR MOIS POUR TROIS MOIS LES LUNDIS, MARDIS, MERCREDIS, JEUDIS ET VENDREDIS.



Nokia 101



Motorola repliable

Abonnez-vous pour 36 mois et recevez gratuitement :

JUSQU'À 450 $ DE VALEUR

- jusqu'à 300 minutes par mois pour 3 mois;
- 6 mois d'appels gratuits tous les week-ends;
- 3 mois d'accès au Centre de messages;
- 3 mois de l'option Facturation détaillée.

SEULEMENT 399 $

Bell Mobilité

Enfin libre

Frais d'activation et frais annuels d'accès au réseau en sus. Frais d'interurbain et d'abonnés itinérants non inclus. Sous réserve d'approbation de crédit. Excluant le forfait Contact essentiel. Milles AIR MILES offerts aux abonnés des services Or et Platine de Bell Mobilité Cellulaire seulement. Air Miles™ International Holdings N.V. Bell Mobilité Cellulaire Inc. usager inscrit.

CENTRES CELLULAIRE PLUS :

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Electronique
Tél. : (514) 684-6846

Drummondville
Rochefort Radio T.V. inc
Tél. : (819) 478-5178

Granby
Audiotec
Tél. : (514) 378-3618

Laval
Cellcom Laval
Tél. : (514) 629-7777

Montréal
Cellcom Montreal
Tél. : (514) 739-7777

Cellular One
Tél. : (514) 385-0770

Centre du Telephone Mobile
Tél. : (514) 274-9366

Locatel ltee
Tél. : (514) 735-5000

Repentigny
Communication Ideale
Tél. : (514) 585-2847

Sherbrooke
Cellulaire L. Flamand inc
Tél. : (819) 823-9994

St-Hubert
Centre du Telephone Mobile Rive-Sud
Tél. : (514) 926-2020

Radio Communication Cellulaire
Tél. : (514) 676-9919

Trois-Rivières Ouest
Reynolds Radio inc
Tél. : (819) 376-6849

Victoriaville
Communication Victoriaville
Tél. : (819) 758-5757

Ville Lemoyne
Slimtel
Tél. : (514) 923-0227

AGENTS AUTORISÉS :

Boucherville
National-Expert Ltee
Tél. : (514) 949-1000

Chomedey
Boutique Cellulaire inc
Tél. : (514) 686-6959

Metro Com Canada inc
Tél. : (514) 687-4000

Joliette
Boutique du Telephone
Tél. : (514) 752-5050

Lafontaine
Le Centre St-Jerome inc
Tél. : (514) 431-5122

Laval
Audiocom Laval inc
Tél. : (514) 681-8540

Centre du Telephone Mobile
Tél. : (514) 628-9366

C.N.A. Cellulaire
Tél. : (514) 967-1727

Locatel Laval
Tél. : (514) 682-1400

Vimont Cellulaire
Tél. : (514) 668-7788

Longueuil
Triacomm
Tél. : (514) 928-2244

Cellcom Rive-Sud
Tél. : (514) 463-7777

Louiseville
Cellulaire Communication enr.
Tél. : (819) 228-9696

Montréal
ABCO Telecom
Tél. : (514) 389-8900

Autocell inc
Tél. : (514) 257-9292

Bell Mobilité
Promenades de La Cathedrale
Tél. : (514) 284-0284

Choueiri inc
Tél. : (514) 949-1826

C.R.C.L. Telecom
Tél. : (514) 738-4995

Locatel ltee
Tél. : (514) 593-5555

Peel Mobilite inc
Tél. : (514) 288-7355

Telecentre Quebec
Tél. : (514) 485-5222

Rosemère
Centre du Telephone Mobile
Tél. : (514) 979-3858

Sherbrooke
Audiotec
Tél. : (819) 562-9262

Gobeil et Filles inc.
Tél. : (819) 563-7992

Ste-Agathe-des-Monts
Autoradios C.V.L. inc.
Tél. : (819) 326-2006

St-Eustache
J. D. Communication
Tél. : (514) 974-7444

St-Hyacinthe
Info-comm
Tél. : (514) 778-1911

St-Jean
Télévision Hebert et Gouin
Tél. : (514) 348-5210

St-Sauveur-des-Monts
Telcomm Cellulaire inc
Tél. : (514) 227-2346

Terrebonne
Cellcom Terrebonne
Tél. : (514) 964-7777

Tracy
Radio Michel inc
Tél. : (514) 746-7777

Trois-Rivières
Cellulaire Communication enr.
Tél. : (819) 693-4915

Verdun
Citecell
Tél. : (514) 762-2000

Ville Mercier
Distribution Rejean Mailloux inc.
Tél. : (514) 951-0446

Ville St-Laurent
La Boutique Communication
Tél. : (514) 335-2355

Laser Auto
Tél. : (514) 334-4785

Dans tous les magasins Stereo Plus participants

Un employé de Fort Knox tue trois de ses collègues

Reuter

FORT KNOX, Kentucky

■ Un employé de Fort Knox en colère a tué trois de ses collègues civils, y compris son patron, et e- a blessés deux autres à l'intérie de la base de l'Armée, hier, ava t de retourner son arme contre lui-même et se blesser grièvement, ont indiqué les autorités.

Les autorités s'attendaient à ce qu'il succombe à ses blessures. La fusillade a eu lieu à quelques milles de l'endroit où sont gardés des milliards de dollars de réserves d'or US.

D'après la police, le suspect, âgé de 53 ans, est un ancien combattant de la guerre du Vietnam du nom d'Arthur Hill. Il comptait 20 années de service dans les forces armées et 11 ans de service civil comme employé à la base.

L'individu s'est présenté vers 10 h 15 au bureau du centre d'entraînement de Fort Knox armé d'un revolver de calibre .38 et a immédiatement commencé à tirer, selon le FBI.

Arthur Hill, qui n'a jamais vraiment combattu au Vietnam et avait quitté l'Armée en 1981, a été découvert environ deux heures plus tard, blessé, dans les toilettes d'un hôpital pour anciens combattants de Louisville, dans le Kentucky.

World Trade Center : un Iranien détenu

Agence France-Presse

TORONTO

■ Un Iranien soupçonné d'être lié à l'attentat commis en 1992 contre le World Trade Center de New York (six morts) se trouve en détention préventive à Toronto, a révélé hier un journal de Toronto.

Selon le *Toronto Sun*, Mansour Ahani, 29 ans, qui est emprisonné à Toronto depuis quatre mois, n'a pas été inculpé.

M. Ahani a demandé le statut de réfugié au Canada et son avocat a précisé qu'aucune date n'a encore été fixée pour la comparution de son client devant un tribunal.

Un journal spécialisé sur le marché de l'emploi

■ Plus de 100 000 personnes lisent depuis hier le *Journal de l'emploi*, qui est spécialisé sur le marché du travail. Cette publication innovatrice suscite l'intérêt et la curiosité des chercheurs d'emploi, ainsi que des entreprises, puisqu'elle leur fournit un outil de référence efficace, unique au Québec.

On distribue le journal gratuitement dans les institutions financières, les Centres d'emploi, les collèges et universités, les maisons d'enseignement privées et les Clubs de recherche d'emploi.

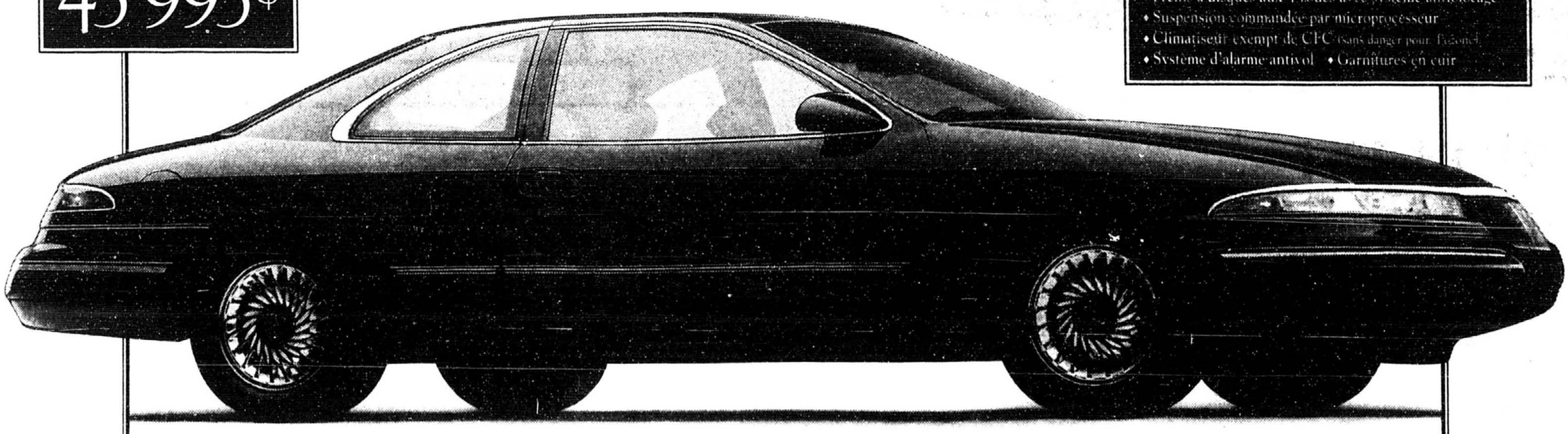
Par contre, pour assurer l'accessibilité du journal dans les tours à bureaux et les milieux d'affaires, la publicaton sera vendue à ces endroits dans les kiosques à journaux et dépanneurs au coût de 75 cents l'exemplaire.

Le luxe à son apogée

La Lincoln Mark VIII 1994

45 995 $

- Propulsion arrière • Moteur V8 32 soupapes de 4,6 L/ 280 ch à double arbre à cames en tête
- Coussin de sécurité pour conducteur et passager avant
- Freins à disques aux 4 roues avec système antiblocage
- Suspension commandée par microprocesseur
- Climatiseur exempt de CFC (sans danger pour l'ozone)
- Système d'alarme antivol • Garnitures en cuir



L'ENGAGEMENT LINCOLN

Un programme global de satisfaction de la clientèle destiné exclusivement aux propriétaires Lincoln.

- La carte personnalisée «L'ENGAGEMENT LINCOLN»
- Le centre Lincoln et le service de dépannage Lincoln 24 heures sur 24
- La garantie Lincoln 48 mois/80 000 km

MERCURY LINCOLN

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES LINCOLN MERCURY DU GRAND MONTRÉAL

ENCORE PLUS POUR VOUS!

*VENTE AU DÉTAIL À PARTIR DU STOCK DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. TRANSPORT, IMMATRICULATION ET TAXES EN SUS. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. LE VÉHICULE PEUT DIFFÉRER DE CELUI ILLUSTRÉ CI-HAUT. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS

Faubourg Québec : le PQ réclame un moratoire

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le porte-parole de l'opposition en matière de culture, à l'Assemblée nationale, M. André Boisclair, réclame que le gouvernement impose un moratoire sur le projet de construction du premier îlot du quartier Faubourg Québec.

Il estime que, pour bien examiner la possibilité de mettre en valeur le périmètre des fortifications de la ville ancienne, (dont les vestiges, près de la rue Berri, ont été révélés lors des récentes fouilles archéologiques) il faut se donner un temps de réflexion.

M. Boisclair a dit « ne pas avoir de difficulté avec l'idée d'un moratoire ». Il est nécessaire, certes, selon lui, qu'un débat s'ouvre à l'Assemblée nationale à cet égard ; il saisira l'occasion de l'étude des engagements financiers, lors des séances de la commission sur la culture — celles-là se tiennent aujourd'hui — pour engager un dialogue avec Mme Frulla.

Le député de Gouin a dit à La Presse, hier, qu'il s'est lui-même rendu sur les lieux en compagnie des représentants du Regroupement Porte-Québec. Le dossier, préparé par ce groupe de protecteurs de la vieille ville, a-t-il dit, a été préparé de façon « professionnelle » et il attire la sympathie des intéressés.

M. Boisclair a dit que son personnel étudie la loi sur les biens culturels pour déterminer si le ministre, justement, a les pouvoirs de déclarer un moratoire de son chef.

Il s'est réjoui de constater que le ministre de la Culture, Mme Liza Frulla, a récemment annoncé son intention d'agrandir le périmètre du Vieux-Montréal pour inclure les frontières naturelles des fortifications anciennes de l'ingénieur royal Chaussegros-de-Léry. Il a dit que, s'il fallait, pour y procéder, que l'Assemblée nationale adopte rapidement une loi il donnerait au ministre de la Culture, « son entière collaboration ».

Multimarques : les négos se poursuivent

■ Les négociations se poursuivaient toujours en soirée, hier, entre la boulangerie Multimarques de Laval et les représentants syndicaux des employés de garage et d'expédition interne en grève depuis dimanche.

La production de la boulangerie qui fabrique sur place le pain Durivage et Gai Luron n'a toutefois pas été interrompue.

Le conflit touche actuellement 90 travailleurs syndiqués sur les 450 employés que compte l'usine et les bureaux de l'administration. La convention collective des employés représentés par le Syndicat international de la boulangerie, de la confiserie et du tabac (affilié à la FTQ) est échue depuis le 22 septembre.

Le litige porte surtout sur l'utilisation des employés surnuméraires et sur la flexibilité des horaires, affirme un porte-parole patronal.

Le syndicat estime pour sa part que l'employeur exige d'importantes concessions de la part des syndiqués, notamment en réduisant le nombre d'employés permanents.

Gilbert Lacasse nommé à la direction du *Soleil*

■ Le président-éditeur du quotidien *Le Droit*, M. Gilbert Lacasse, a été promu à la présidence et la direction du quotidien *Le Soleil*, de Québec. Le président et chef de la direction du groupe Unimédia, M. Pierre Des Marais II, en a fait l'annonce hier à Québec.

M. Lacasse entre en fonction immédiatement, succédant ainsi à M. Robert Normand qui devient vice-président, affaires corporatives, Unimédia Inc.

Originaire de Montréal et âgé de 53 ans, M. Lacasse était à la tête du Droit depuis 1987. C'est sous sa gouverne que le quotidien français de la capitale nationale est devenu, en 1990, le premier quotidien entièrement informatisé en Amérique du Nord.

Avant son arrivée au Droit, M. Lacasse avait dirigé la maison d'édition Novalis d'Ottawa (maintenant une division d'Unimédia) pendant plusieurs années, après un début de carrière dans les journaux hebdomadaires.

Gilbert Lacasse siège aux conseils d'administration de la Presse Canadienne et de l'Association des quotidiens du Canada. Il est également vice-président de l'Association des quotidiens du Québec.

Signer sa carte de don d'organes...

c'est pour la vie.

LA FONDATION DIANE HÉBERT
(514) 965.0333



ETERNA·MATIC
KONTIKI

Eterna vient d'ajouter une nouveauté à sa célèbre collection de montres sport : l'Eterna-Matic "KonTiki" Chronomètre. D'une précision exceptionnelle, elle est aussi étanche jusqu'à 200 mètres, dotée d'une lunette rotative, d'un boîtier résistant à la pression et d'un bracelet en acier.

1 395 $

Également offerte en or et acier : 2 650 $
Garantie Birks de deux ans • Gravure sans frais

Exclusive à Birks

BIRKS

1240, CARRÉ PHILLIPS, 397-2511 • CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426

LA NOUVELLE COLLECTION
MICHEL DESJARDINS

Michel Desjardins et Desjardins Fourrures vous feront vivre des hivers tout en confort et en beauté. Desjardins Fourrures confectionne pour vous les fourrures de la collection Michel Desjardins, des créations aux lignes à la fois classiques et modernes qui vous tiendront longtemps au chaud et vous donneront une allure élégante.

Desjardins depuis 1877
FOURRURES

325, boul. René-Lévesque Est, Montréal, Tél.: (514) 288-4151
Stationnement privé à l'arrière du magasin

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

DÉVELOPPEZ VOS HABILETÉS PROFESSIONNELLES



CERTIFICATS EN GESTION DES SERVICES DE SANTÉ

Ajoutez un volet gestion à votre formation en santé par l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques et développez des habiletés et des instruments qui vous permettront une bonne compréhension de votre environnement professionnel.

Ces deux programmes sont intégrables dans le cadre d'un baccalauréat.

Programmes multifacultaires offerts aussi à Québec.

DATE LIMITE D'ADMISSION : LE 1er NOVEMBRE

RENSEIGNEMENTS :
Faculté de l'éducation permanente
3744, rue Jean-Brillant, 3e étage
Métro Côte-des-Neiges

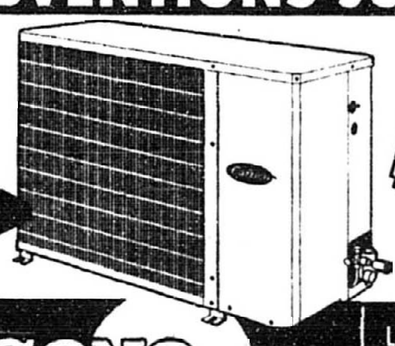
Montréal : (514) 343-6090
Extérieur : 1 800 363-8876

LE PERFECTIONNEMENT RECONNU

POSSIBILITÉ DE SUBVENTIONS JUSQU'À 3 000 $

THERMOPOMPE 2 TONNES
COMPREND CHAUDIÈRE AU MAZOUT OU AU GAZ GRATUITE
Pour les maisons avec système à air pulsé
- Financement à 100% offert
- Aucun sous-traitant
- Après subvention, le cas échéant

Le programme de subventions de 3 000 $ prend fin en décembre! Profitez-en tout de suite!



LES PLUS BAS PRIX GARANTIS SUR TOUS LES MODÈLES

Carrier
3 195$*
* Installation comprise

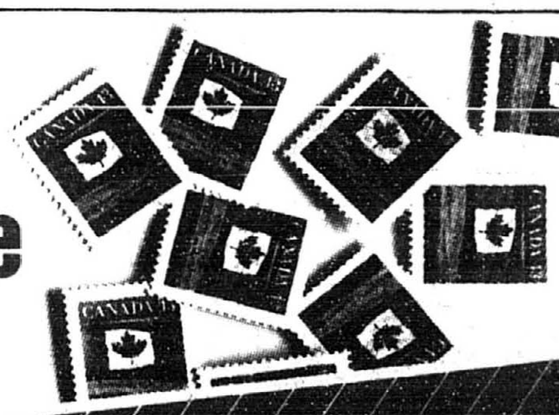
- CARRIER
- LENNOX
- MITSUBISHI
- RHEEM
- YORK
- SANYO

ECONO TECH

Le seul centre de liquidation de thermopompes à Montreal

APPELEZ DÈS MAINTENANT... 733-1414

Plus rapide que la poste.



XPRESSPOST MC



Moins cher que les messageries.

VOICI UN NOUVEAU MODE D'EXPÉDITION QUI EST VRAIMENT LE JUSTE MILIEU AU PRIX LE PLUS JUSTE.

Pourquoi les gens d'affaires l'attendaient.

Xpresspost, c'est la toute nouvelle façon d'expédier vos documents et colis quand vous voulez économiser sur les frais de messageries tout en obtenant l'assurance d'une livraison rapide et garantie. Pour toutes les entreprises au Canada, même les plus petites, il s'agit d'une nouvelle importante. Par Xpresspost, la livraison locale a lieu le jour ouvrable suivant. En deux jours ouvrables, entre les grands centres du Canada. Et c'est garanti*! Pour confirmation de la date de livraison, vous n'avez qu'un appel téléphonique à faire. Quoi de plus simple!

Pourquoi les messageries vont l'envier.

Rien d'étonnant! Un coup d'œil sur ces tarifs, et vous vous poserez sûrement la question suivante : « Est-ce vraiment nécessaire d'envoyer ce document ou ce colis par messagerie? »

	Poste-lettre (Jusqu'à 4 jours)	Xpresspost† (2 jours – garanti)	Messageries (Matinée, jour suivant)
Montréal à Toronto	1,95 $	3,25 $	8,10 $
Montréal à Vancouver	1,95 $	5,00 $	11,50 $

†*Ces prix représentent les tarifs courants du service Xpresspost. Durant la période de lancement du service, soit jusqu'au 31 décembre 1993, vous pouvez profiter des prix spéciaux suivants : 2,45 $ - envoi régional; 3,45 $ - envoi national.*

Cet exemple est basé sur l'envoi d'un document de 24 pages (pesant entre 200 et 500 grammes) dans une enveloppe mesurant 229 mm sur 305 mm (9 po sur 12 po). Les coûts des messageries correspondent à ceux des enveloppes payées d'avance de Messageries prioritaires pour une livraison régionale ou une livraison nationale. Les prix varient selon la quantité envoyée.

**La livraison d'un envoi par Xpresspost à peu près n'importe où au Canada est garantie selon des normes de service précises. Si ces normes ne sont pas respectées, vous pouvez obtenir un produit de remplacement ou un remboursement des frais d'expédition. Certaines conditions s'appliquent. Reportez-vous au guide des services Xpresspost pour connaître les détails.*

Pour obtenir votre enveloppe d'essai gratuite Xpresspost, composez dès aujourd'hui le

1 800 361-3113

MC Xpresspost est une marque de commerce de la Société canadienne des postes.

XPRESSPOST

Pourquoi vous, vous allez l'aimer.

C'est rapide. Économique. Fiable. Facile à utiliser. Pour vos colis et vos propres enveloppes, utilisez les étiquettes Xpresspost avec code à barres. Ou procurez-vous des *enveloppes achetées d'avance;* remplissez-les, cachetez-les, apposez l'étiquette et envoyez-les. Le ramassage quotidien, des rabais-volume et un certain nombre d'options de facturation sont d'autres avantages qui vous sont proposés. Xpresspost. Plus rapide que la poste pour vous faire épargner du temps. Moins cher que les messageries pour vous faire économiser de l'argent. De plus, vous pouvez en faire l'essai gratuitement avec notre offre... c'est le bon moment de passer à l'action.

Centres de sécurité publique à Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Laval a procédé, hier, à l'ouverture de deux centres de services en sécurité publique afin que les policiers soient plus près des citoyens, principalement ceux qui habitent les extrémités est et ouest de l'ile Jésus.

Pour le directeur de la police de Laval, Jean Marc-Aurèle, il est important de nos jours que les policiers se rapprochent de la population. «Quatre-vingt p. cent des appels reçus traitent de problèmes sociaux et 20 p. cent de criminalité. Il faut donc avoir des responsabilités partagées et la sécurité publique n'est plus seulement l'affaire de la police. Il s'agit d'une nouvelle ressource mise à la disposition des citoyens pour leur permettre de participer au maintien de la paix dans leur quartier et d'accroitre leur sentiment de sécurité», a-t-il expliqué.

Présent, le directeur de l'Institut de police du Québec, Gilles Bouchard, a déclaré qu'en 1994 la formation donnée aux aspirants policiers mettra de côté une partie du programme actuel pour adopter celui qui est implanté par le directeur Marc-Aurèle.

Le concept des Centres de services en sécurité publique (CIVIQ) est basé sur deux notions: la prévention de la criminalité et la collaboration entre les citoyens et la police pour analyser et solutionner des problèmes de sécurité publique. À l'intérieur des CIVIQ, il existe des comités aviseurs, composés de représentants du quartier issus des organismes communautaires et sociaux, des commissions scolaires, des industries et des commerces.

«Ce que nous proposons aux citoyens, ajoute M. Marc-Aurèle, c'est donc en quelque sorte de souscrire à leur nouvelle police d'assurance communautaire.»

En visitant l'un de ces centres (à Saint-François ou à Laval-Ouest) les résidants y trouveront des renseignements sur les programmes de prévention. Ils pourront aussi faire certains rapports, comme signaler une réparation effectuée à leur automobile après un avis de 48 heures.

Dans son allocution, le maire Gilles Vaillancourt a expliqué qu'au Sommet de la personne des citoyens s'étaient plaints du manque de présence policière dans ces deux quartiers.

«Pour nous, la sécurité des citoyens est devenue un enjeu majeur. Or, Laval a toujours été fière de la qualité et de la sécurité de son environnement. Lors du Sommet de la personne, les citoyens ont d'ailleurs clairement indiqué qu'ils tenaient à cette quiétude et qu'ils souhaitaient même participer à son maintien», a précisé M. Vaillancourt.

Option Laval promet 40 agents de plus

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Option Laval soutient que la surveillance policière est déficiente dans l'ile Jésus et il s'engage à injecter 5 millions de plus dans le budget de la police municipale afin d'embaucher 40 agents additionnels.

Le candidat à la mairie de cette formation, Jean Rizzuto, a aussi promis qu'une administration sous sa direction verra à retenir les services de 36 étudiants en techniques policières qui auront comme tâches d'alléger le travail des agents patrouilleurs en faisant respecter les règlements municipaux, comme l'arrosage, le stationnement et l'affichage.

Hier, lors du lancement des Centres de services en sécurité publique, le directeur de la police Jean Marc-Aurèle a déclaré qu'il était sur le point de retenir les services de préposés au stationnement. Mais contrairement à Montréal, ces personnes ne seront pas à l'emploi de la municipalité, mais d'une entreprise privée.

Pour M. Rizzuto, il est urgent d'augmenter la présence policière, principalement dans les secteurs est ou ouest de l'ile.

«À l'heure actuelle, les Lavallois se plaignent, avec raison, de vivre dans la peur à cause du manque de policiers sur le terrain et du long délai d'intervention. Le service de police dispose en moyenne de 12 autos-patrouilles pour desservir le territoire de Laval la nuit. Notre programme permettra de doubler ce nombre», affirme cet aspirant au poste de maire.

Dans son exposé, il a aussi mentionné qu'il n'aimait pas l'entente intervenue entre la ville et la Fraternité des policiers dans le cadre de la loi 102 qui élimine trois jours de formation pour chaque policier.

Pour ce qui est de la gestion policière, il a expliqué qu'au lendemain de la victoire de son parti, une réunion au sommet sera convoquée avec l'état-major de la police.

À Laval, selon M. Rizzuto, chaque policier coûte en moyenne à la municipalité 117 000 $ par année.

Le Parti lavallois

Dans un communiqué émis en fin d'après-midi, le Parti lavallois, l'autre formation opposée à l'administration en place, indique que l'annonce faite par M. Vaillancourt (Centre de services en sécurité publique) est un fait accompli, contrairement à une promesse électorale de la part de M. Rizzuto.

«Toutefois, à 19 jours des élections municipales, il est évident que M. Vaillancourt utilise les fonds publics pour des fins partisanes. Cette annonce aurait dû être faite il a déjà très longtemps», soutient le candidat à la mairie du PL, Serge Tremblay.

DÈS VENDREDI !

N'attendez pas après le gouvernement pour vous créer un emploi!

LE SALON INTERNATIONAL DE LA FRANCHISE ET DES RÉSEAUX D'AFFAIRES

Pour vous bâtir un avenir sur mesure!

PLUS DE 70 BANNIÈRES EN DÉVELOPPEMENT
dans la restauration, le commerce de détail, la construction, la mode, les services, etc. pour petits, moyens et gros investisseurs !

LE FRANCHISAGE, LA LOCALISATION, LE FINANCEMENT, LES AVANTAGES ET LES PIÈGES : par les grands spécialistes du franchisage à la Place des conférences

10 ENTREPRISES à la recherche de partenaires actifs dans le Pavillon du Partenariat et de l'investissement

7 ENTREPRISES de distribution offrant des territoires exclusifs à travers le Québec

Plus de 70 bannières !

A.L. Van Houtte
Académie du savoir
Air-Flex
Allstar Distributing
Amandine
American Restauration
Association québécoise de la franchise
Bobbie
Budget
Centre de planification financière
Centre du rasoir "fine lame"
Château Bianca
Choco party
Club Lys D'or Inc (Le)
Coiffures et fantaisies sans risque
Concepta Inc.
Constructions Marcoux Inc. (Les)
Décor Distinction
Ed's Sub
Enseignes Impérial Limitée
Franchises Concept Canda
Groupe Élan (Le)
L'Oie Blanche
La Revue Occasions d'affaires
Les Berges
Le Groupe Super Putt
Les produits antidérapants Tight-Grip
Le Rigolfeur
M.I.C.T.
Maaco Auto Painting & Bodyworks
Maxicolor Coiffure
Mini Putt
Mouvement des caisses populaires
Nutri Mer Inc.
Parade
Point Info
Potager Côté
Pot Pourri
Primeur Plus Vidéo
Print Express (Le)
Restaurants Giorgio et steak frites St-Paul
Restaurant Patio Vidal
Restaurant Pub O'Toole
Resto Bar Lockeroom
Robin's Donuts
Roto-Static
Saint Cinnamon
Softub
Sport aux Puces
Stand-Ex Inc.
Structure Laprise
Studio de photo Zellers
Subway
Superclub Vidéotron Ltée (Le)
Titrex
Ultrasonic Network
Valentine
Village Des Bas Prix
Voyages en direct
Zannier
et plusieurs autres !

22-23-24 octobre, PLACE BONAVENTURE, Hall Sud

Un événement Provigo

HEURES D'OUVERTURE
Vendredi et samedi : 10 h à 20 h
Dimanche : 10 h à 18 h
Métro Bonaventure
Enregistrement : 15 $

La Presse

En collaboration avec AQE
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA FRANCHISE

Publicité illégale, selon le PRO de Laval

■ Selon le Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO), Option Laval contrevient à la loi sur la publicité électorale et demande au directeur général des élections de se prononcer sur la légalité d'une publicité publiée, samedi, dans deux quotidiens.

Dans un lettre envoyée M. Pierre-F. Côté, l'agent officiel du PRO, Me Jean Bertrand, mentionne que cette publicité fait directement la promotion de M. Jean Rizzuto, sans être identifiée à Option Laval.

«Le libellé de cette publicité, écrit Me Bertrand, laisse entendre que les signataires l'ont publiée à leur frais. Si c'est le cas, ils contreviennent directement à la loi sur les élections municipales qui fize à 750 $ la contribution d'un citoyen électeur à l'ensemble des partis.»

Cette annonce dénonce l'attitude du député Gilles Rocheleau dans une déclaration sur la famille Rizzuto.

Hier, M. Jean Rizzuto a déclaré que la publication de cette annonce reposait uniquement sur l'initiative de certaines personnes. Il a ajouté que la déclaration du député Rocheleau avait fait du tort à sa répution.

Cette annonce porte la photo officielle du candidat Rizzuto. La page est aussi en montre sur le babillard au comité central d'Option Laval.

Clinique d'information Juridique de Sun Youth

La clinique d'information juridique est ouverte de nouveau. Des étudiants en droit de McGill fourniront de l'information juridique sur les sujets suivants: l'information du logement, le droit de famille, les contrats et le droit criminel.

Si vous rencontrez quelqu'un avec de tels problèmes veuillez, s'il vous plaît, le diriger chez nous au bureau 207-D.

Lundi: Antoinette et Patrick seront ici de 11 h à 15 h; vendredi, Eric, Warren et Robert seront ici de 12 h à 16 h.

M2010751

Donnez généreusement à LA FONDATION CANADIENNE DU REIN.

Le luxe traditionnel

La Lincoln Town Car 1994 SIGNATURE

38 995 $

• Propulsion arrière
• Moteur V-8 de 4,6 L/190 ch
• Coussin de sécurité pour conducteur et passager avant
• Freins à disques aux 4 roues avec système antiblocage
• Climatiseur exempt de CFC (sans danger pour l'ozone)



L'ENGAGEMENT LINCOLN
Un programme global de satisfaction de la clientèle destiné exclusivement aux propriétaires Lincoln.

• La carte personnalisée «L'ENGAGEMENT LINCOLN»
• Le centre Lincoln et le service de dépannage Lincoln 24 heures sur 24
• La garantie Lincoln 48 mois/80 000 km

MERCURY LINCOLN

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES LINCOLN MERCURY DU GRAND MONTRÉAL

ENCORE PLUS POUR VOUS!

* VENTE AU DÉTAIL À PARTIR DU STOCK DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. TRANSPORT, IMMATRICULATION ET TAXES EN SUS. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. LE VÉHICULE PEUT DIFFÉRER DE CELUI ILLUSTRÉ CI-HAUT. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS.

De toutes les valeurs qui mènent le monde, il y en a une à laquelle nos concessionnaires ont toujours cru :

L'ÉCONOMIE.

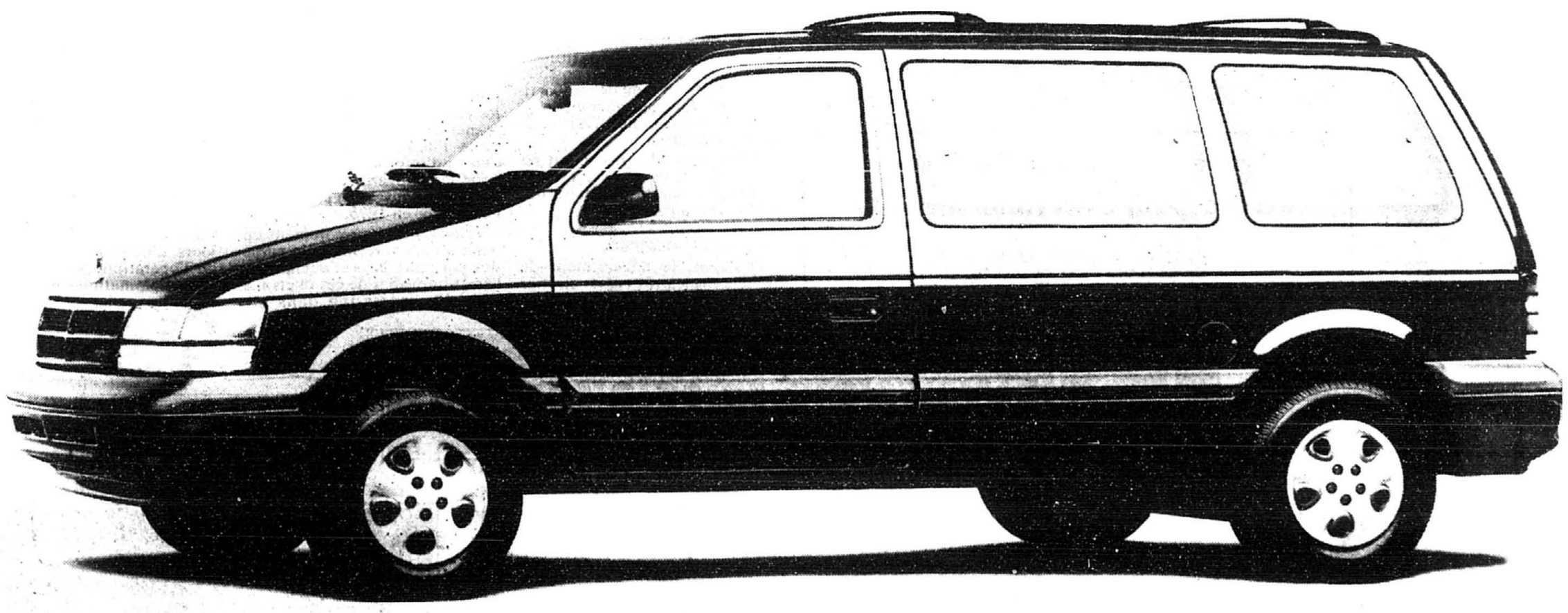
Montez à bord de l'Autobeaucoup, de Chrysler.

Le leader mondial des minifourgonnettes vous offre encore plus !

NOUVEAU Coussins gonflables jumelés de série à l'avant

NOUVEAU Poutre de sécurité dans chaque portière

NOUVEAU Intérieur et extérieur redessinés



LES CAMIONNETTES DE FABRICATION CANADIENNE DODGE CARAVAN / PLYMOUTH VOYAGER 1994

17994 $††

Remise en argent de 1000 $ incluse

ENSEMBLE 24T†

- Coussins gonflables jumelés de série à l'avant
- Poutre de sécurité latérale de série dans les portières avant et coulissante.
- 7 places assises
- Climatiseur
- Boîte automatique
- Moteur V6 de 3,0 L
- Traction avant
- Porte-bagages
- Intérieur et extérieur redessinés
- Radio AM/FM stéréo électronique
- Ouverture à commande du hayon

Dodge Camions Dodge CHRYSLER

VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER. LA VALEUR CHRYSLER.

Plymouth Camions Dodge CHRYSLER

†Le véhicule peut différer légèrement de celui illustré. ††Cette offre d'une durée limitée est mutuellement exclusive et ne s'adresse qu'aux particuliers qui achètent un véhicule pour usage personnel seulement et ne s'applique qu'aux modèles neufs et inutilisés 1994. La remise en argent, d'une durée limitée, a été soustraite du prix indiqué et inclut la TPS. Ce montant exclut les frais de transport (695 $), les frais d'immatriculation, d'assurances, les taxes et autres frais pouvant s'appliquer. Ces offres annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Les demandes de crédit sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Crédit Canada ltée. L'offre de crédit du fabricant peut remplacer la remise en argent. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. La commande du véhicule auprès de votre concessionnaire peut être nécessaire.
†††Certaines restrictions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

Quoi faire
CETTE SEMAINE

Adressez vos lettres à
Rubrique Quoi faire
La Presse
7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

● **Note :** La chronique du lundi n'a pu être publiée en entier, hier. Nous publions la suite aujourd'hui.

▶ Cours, ateliers

● **Aménagement paysager d'automne,** avec Christian Desmarais, horticulteur, qui dira comment rendre attrayant son aménagement paysager à l'automne, le mardi 19 octobre à 19 h 30 au Centre Jeanne-Dufresnoy, 1 boul. Curé-Poirier Est, à Longueuil. Entrée, 2 $. Organisée par la Société d'horticulture et d'écologie de Longueuil. Rens. : 677-9544.

● **Costa Rica et Yucatan,** soirée d'information sur les expéditions écologiques organisées par la Société de biologie et qui aura lieu à l'hiver, le mercredi 20 octobre à 19 h 30 à l'auditorium du Jardin botanique, 4101 Sherbrooke Est. Entrée gratuite. Rens. : 464-6161.

● **Accès à la propriété.** L'ACEF du Nord tient une soirée d'information sur l'accès à la propriété, pour évaluer sa capacité d'acheter et s'informer sur les détails reliés à l'achat d'une maison, le mercredi 20 octobre à 19 h 30 au 7500 Châteaubriand. Coût : 10 $. Il faut s'inscrire au 277-7959.

● **Rebirth et pensée créatrice.** Soirée d'information animée par Marie-Madeleine Denis, thérapeute, le jeudi 21 octobre à 19 h 30 au 913 rue Cherrier. Entrée gratuite. Rens. : 529-0900.

● **Journée de foi.** Sentiers de foi tient une journée d'étude « Y a-t-il lieu de resserrer les exigences en matière d'appartenance à l'Église? » le samedi 23 octobre de 9 h à 16 h 30 au 25 rue Jarry Ouest. Contribution suggérée, 25 $ repas compris. Rens. : 495-4940.

▶ Divers

● **Chant choral.** Les personnes intéressées au chant choral sont invitées à se joindre à l'ensemble vocal Nuance dont le répertoire est très varié, le lundi à 19 h au 1191 rue Sauvé Est. Rens. : 627-6553.

● **Petits travaux par des jeunes.** Le centre d'accueil Habitat Soleil met à votre disposition des jeunes de 15 à 18 ans ayant le goût de travailler et d'exécuter divers travaux tels que peinture, réparation et entretien ménager. Ces jeunes peuvent être accompagnés au besoin par un intervenant pour vous assurer entière satisfaction. Coût : 4,50 à 5 $ l'heure. Dans le cadre d'un projet de travail du centre. Rens. : 842-8731 le vendredi entre 10 h et 17 h, Nathalie Carignan.

● **Chorales recherchées.** Le Complexe Desjardins recherche des groupes et chorales intéressés à se produire sur la Grande Place à l'heure du midi durant les fêtes, soit du 13 novembre au 24 décembre, pour chanter des airs de Noël. Rens. : 281-0170 poste 2260.

● **Femmes aux métiers non traditionnels.** F.R.O.N.T., femmes regroupées en options non traditionnelles, organise un « 5 à 7 Non-Trad » à l'intention des femmes de la grande région métropolitaine qui exercent des métiers traditionnellement occupés par des hommes, le mercredi 20 octobre au Petit Campus, 57 Prince-Arthur Est. Rens. : 670-7866.

▶ Conférences

● **Un Salvadorien témoigne,** conférence-témoignage de Francisco Rodriguez (en espagnol avec traduction simultanée en français), qui présentera son livre en espagnol dont le titre veut dire : La vie pour ceux qui viendront après au El Salvador. Le mardi 19 octobre à 19 h 30 au Centre interculturel Strathearn, 3680 Jeanne-Mance. Entrée libre.

● **Se fermer aux autres, un moyen de preserver sa culture?** débat animé par Dominique Ollivier, rédacteure en chef du magazine Images, le mardi 19 octobre à 12 h 10, au Musée Pointe-à-Callière, 350 place Royale, Vieux-Montréal. Dans le cadre de la série « Paroles de choc » sur le pluralisme culturel. Rens. : 872-9150.

● **Kanikantet = Traceur,** dans le cadre des entretiens « Découvrir la Basse Côte-Nord », avec le frère Gilles Côté, missionnaire à Tête-à-la-Baleine, et à La Romaine chez les Montagnais, le mardi 19 octobre à 19 h 30 à la Maison du Frère-André, 3255 rue Fendall, dans Côte-des-Neiges. À l'intention des jeunes adultes. Entrée gratuite. Rens. : 737-7589.

● **L'art de l'Amérique latine,** série de trois soirées animées par Lilian Rodriguez, les mardis 19 et 26 octobre et 2 novembre à 19 h 30 au Pavillon principal, 2900 boul. Édouard-Montpetit, entrée Z-1. Coût, 45 $; billets disponibles à l'entrée. Dans le cadre des Belles Soirées de l'Université de Montréal. Rens. : 343-6090.

● **L'interculturalisme : phénomène des grandes métropoles,** série de trois soirées animées par Pierre Nepveu, directeur du Centre d'études québécoises, les mardis 19 et 26 octobre et 2 novembre à 19 h 30 au Pavillon principal (voir ci-haut). Coût : 45 $. Rens. : 343-6090.

● **Les journalistes et la communication en l'an 2000,** par Robert Solé, rédacteur en chef du journal Le Monde, le mercredi 20 octobre à 11 h 30 à l'amphithéâtre Bell, 6e étage de l'École Polytechnique. Dans le cadre des Conférences Augustin-Frigon. Entrée libre. Rens. : 340-4160.

● **Les filles du roi ont-elles été ce qu'on a dit d'elles?** par Yves Landry, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, le mercredi 20 octobre à 19 h 30 à la Bibliothèque de St-Léonard, 8420 boul. Lacordaire. Entrée : 5 $. Organisée par Association Québec-France. Rens. : 321-0791.

● **Pourquoi dire non aux enfants ?** par Robert Granger des Centres jeunesse de Montréal-Mont Saint-Antoine, père de cinq enfants, le mercredi 20 octobre à 19 h 30 au Mont Saint-Antoine, 8147 Sherbrooke Est, à proximité du métro Honoré-Beaugrand. Entrée gratuite. Rens. : 351-4000 poste 405.

● **Éliminer la pauvreté,** avec Marcel Pepin, ex-CSN, et Soeur Lise Lebrun, le mercredi 20 octobre à 19 h à la Bibliothèque Langelier, 6473 rue Sherbrooke Est, métro Langelier. Entrée libre. Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Rens. : 257-6622.

● **Les grands axes et les grandes figures de la spiritualité carmélitaine,** par Jean-Yves Marchand des Pères Carmes, le mercredi 20 octobre à 19 h 30 au Centre de méditation chrétienne, 1475 avenue des Pins Ouest. Contribution suggérée : 5 $. Rens. : 281-0659.

● **Les médecins du Moyen Âge sont-ils des marginaux?** par Geneviève Dumas, le mercredi 20 octobre à 20 h à l'auditorium Saint-Albert-le-Grand, 2715 chemin de la Côte Ste-Catherine. Stationnement gratuit. Entrée : 7 $, 4 $, 3 $. Organisée par l'Association culturelle T.X. Renaud. Rens. : 332-4126.

● **La conjoncture actuelle au Salvador,** avec Francisco Rodriguez, le jeudi 21 octobre de 12 h à 13 h 30 au Comité chrétien pour la défense des droits humains, 25 rue Jarry Ouest. Prière d'apporter son lunch (café sur place) et de confirmer sa présence au 387-2541.

● **La discipline familiale - un juste équilibre entre les besoins des enfants et ceux des parents,** avec Claude Dagenais, psychologue et père de cinq enfants, le vendredi 22 octobre à 19 h 30 au Centre Roger Rousseau, 7501 Rondeau, à Anjou. Entrée, 5 $.

▶ Santé

● **La fibrose kystique.** Dans le cadre du congrès annuel de l'Association québécoise de la fibrose kystique, le vendredi 22 octobre à 19 h au motel Idéal La Barre, 2019 boul. Taschereau, Longueuil. Invités : Denis Patry, président de l'A.Q.F.K., Michel Paquette, président du Comité provincial des adultes FK, le Dr André Lamarre, conférencier (La conférence de Dallas et Les enfants FK et les camps d'été), Marguerite Plante, conférencière (Sexualité, fécondité et grossesse chez les FK). Rens. : 877-6161.

Le lendemain, 24 octobre, à 10 h 30, brunch-bénéfice avec conférence de Jean-Marc Chaput, motivateur. Coût : 20 $.

● **Le lupus.** Assemblée générale annuelle de la Société du lupus le dimanche 24 octobre à l'Hôpital Saint-Luc à 13 h 30, avec le Dr Kirk Osterland, qui expliquera les effets de la crise de levée de fonds sur l'arthrite et la recherche rhumatologique. Rens. : 849-0955.

▶ Aussi

● **Plein feu sur Marie Laberge.** La Bibliothèque intermunicipale Dollard-des-Ormeaux vous invite à rencontrer l'écrivaine, metteure en scène, comédienne et professeure Marie Laberge qui parlera de ses sources d'inspiration, ses projets, ses réalisations, son plaisir des mots. Le mardi 19 octobre à 19 h 15 au 12 001 boul. de Salaberry. Entrée gratuite. Rens. : 684-1496.

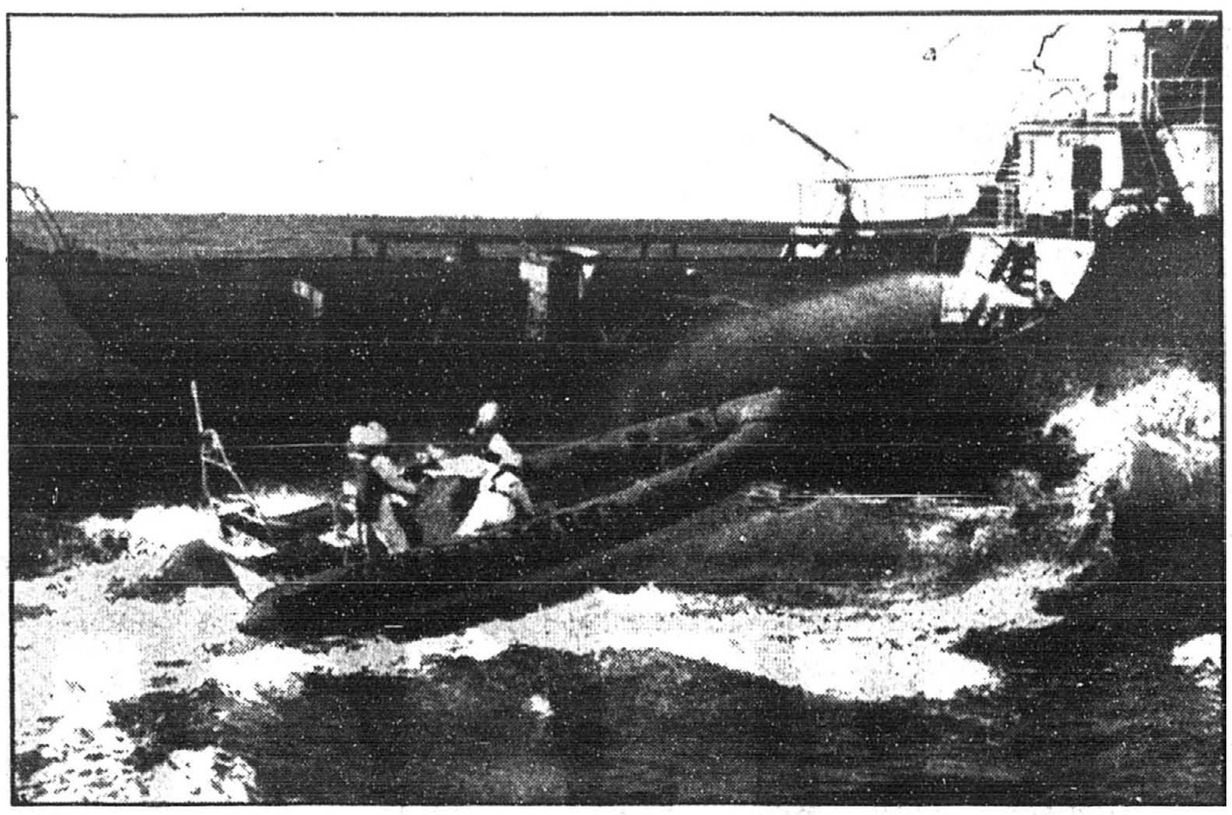
● **Soirée de poésie.** La Bibliothèque municipale de St-Eustache vous invite à une soirée en compagnie de Claudine Thibaudeau qui interprétera des textes littéraires de poètes que les saisons et le temps ont inspirés. Le mardi 19 octobre à 19 h 30 au 80 boul. Arthur-Sauvé. Rens. : 472-4440.

● **Ciné-conférence.** Le cinéaste-conférencier Jean Chartier présentera son film « Baie James grandeur nature » le mardi 19 octobre à 20 h à la salle Marie Gerin-Lajoie de l'UQAM, 405 rue Ste-Catherine Est. Dans le cadre de la série Horizons du monde. Entrée : 10 $, 7 $ étudiants. Rens. : 987-3456.

● **Tous les matins du monde.** La Bibliotheque d'Anjou vous invite à entendre le duo de violes de gambes formé de Susie Napier et Margaret Little, qui interpréteront les musiques du film Tous les matins du monde (oeuvres du Sieur de Sainte-Colombe, de Marin Marais, et de Couperin. Le mercredi 20 octobre à 19 h 30 au 7500 avenue Goncourt. Entrée libre et café servi. Rens. : 493-8260.

● **Place aux poètes.** À la soirée « Place aux poètes » animée par Janou Saint-Denis, les poétesses Anne-Marie Alonzo (Margie Gillis, la danse des marches) et Louise Dupré (Noir déjà) présenteront leurs textes. Le mercredi 20 octobre à 21 h au bistro Floresta, 4670 rue Saint-Denis. Entrée : 5 $. Rens. : 843-4177.

Les personnes qui ont une maladie mentale,
les accepter, c'est fondamental.
Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé
et des Services sociaux



L'équipage du bateau russe qui a déversé des déchets nucléaires en mer du Japon, tente de repousser l'embarcation gonflable de Greenpeace avec des boyaux d'arrosage. PHOTO *Reuter*

La Russie prévoit déverser d'autres déchets nucléaires en mer du Japon

Agence France-Presse
MOSCOU

■ La Russie va procéder d'ici au 15 novembre à un nouveau déversement de déchets nucléaires « faiblement radioactifs » en mer du Japon, a déclaré hier Evgueni Romanov, chargé de l'exploitation de la flotte russe au cours d'une conférence de presse.

La Russie a déjà déversé 900 m3 de déchets nucléaires liquides et « va procéder à un nouveau déversement de 800 m3 » d'ici le 15 novembre, a-t-il déclaré.

Le bateau russe est en route pour rentrer à Vladivostock, il va remplir ses fûts et repartir pour les déverser à nouveau dans la même zone.

Nikolai Ribalski, vice-ministre de l'Environnement, et Vitali Lystsov, expert russe de la sécurité écologique et du nucléaire ont précisé que la Russie avait hérité de l'URSS une technologie basée sur le rejet en mer de déchets radio-actifs civils et qu'il fallait trois ans pour réformer ce système.

« Nous nous adressons à la communauté internationale, car avec une aide technique et financière ce délai peut être ramené à 1 an et demi », ont-ils ajouté au cours de la conférence.

La Russie a déja stocké 20 000 m3 de déchets nucléaires liquides et « la capacité » de sécurité est atteinte. L'augmentation des stocks serait dangereuse, estiment-ils.

Selon eux, trois-quatre jours après le déversement des déchets, les normes de sécurité reviennent à la normale.

Les responsables ont ajouté que, là où se trouvait l'organisation écologiste internationale Greenpeace, il n'était pas possible de constater un taux de radioactivité de dix fois supérieur aux normes tolérées, comme l'avait affirmé l'organisation.

Les responsables russes ont réaffirmé que le Japon avait été mis au courant par le ministère des Affaires étrangères.

Réactions indignées

Toutefois, le déversement de déchets nucléaires russes en mer du Japon au cours du week-end a soulevé hier quantité de réactions indignées au Japon et a, du même coup, nettement terni la visite que vient d'achever le président Boris Eltsine à Tokyo.

« Si cette opération est vraie, elle est extrêmement regrettable », a déclaré le Premier ministre Morihiro Hosokawa qui a ajouté que le Japon allait « probablement exprimer une protestation » à la Russie.

Intervenant quatre jours après la visite du président russe, l'opération de dimanche a pris l'allure au Japon d'un affront d'autant plus difficile à avaler que M. Eltsine avait adopté à Tokyo une déclaration conjointe reconnaissant le « grave impact sur l'environnement » des pays riverains de ces rejets en mer.

Motif supplémentaire de fureur pour les autorités japonaises : celles-ci affirment que contrairement aux affirmations de Moscou, elles n'ont pas été prévenues à l'avance de l'initiative de dimanche qui a eu lieu à 550 km à l'ouest de l'île septentrionale japonaise de Hokkaido.

Sitôt l'annonce diffusée samedi par l'organisation écologiste Greenpeace de l'immersion imminente des déchets, les médias japonais se sont saisis de l'affaire, la télévision et les quotidiens en faisant leur 'une' dans un pays où toutes les questions liées au nucléaire prennent une importance de premier plan.

Même si elle ne fait pas de l'avis des experts encourir de très grands dangers, cette initiative n'a pas manqué de déclencher des réactions émotionnelles qui nuisent à l'image de la Russie auprès de l'opinion publique japonaise que M. Eltsine s'était efforcé de séduire.

Cette opération constitue « une menace et une action hautement criminelle non seulement pour les résidants le long des côtes de la mer du Japon, mais aussi pour toute l'humanité », a estimé le Centre d'informations nucléaires pour les citoyens, une organisation non gouvernementale japonaise créée en 1975.

« Nous sommes résolument opposés à l'action criminelle perpétrée par votre pays et demandons l'arrêt immédiat de ces rejets », ajoute l'organisation dans une lettre ouverte au président Eltsine.

Pour Masaya Kitamura, le gouverneur de la préfecture d'Aomori dont les côtes font face au site choisi par la flotte russe, « venant si peu de temps après le sommet nippo-russe, cette action a jeté un froid sur une humeur amicale qui venait d'être créée ».

Un groupe de victimes de la bombe atomique lancée par les Américains sur Hiroshima en 1945 a remis une lettre à l'ambassade de Russie à Tokyo dans laquelle elles indiquent que cette opération a « mis en colère » les habitants de Hiroshima.

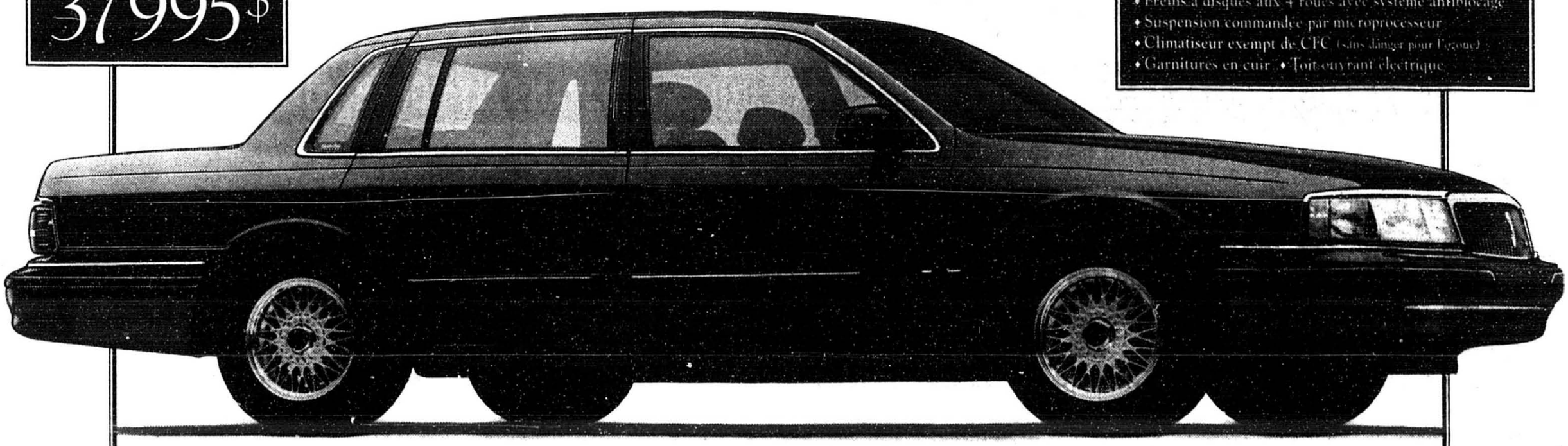
« Lorsque le président Eltsine était venu au Japon, il avait promis de mettre fin au déversement de déchets nucléaires pour les temps à venir », soulignent les victimes de Hiroshima. « Le fait qu'il ait rompu sa promesse si tôt après être revenu chez lui a créé une grande méfiance », ajoutent-elles.

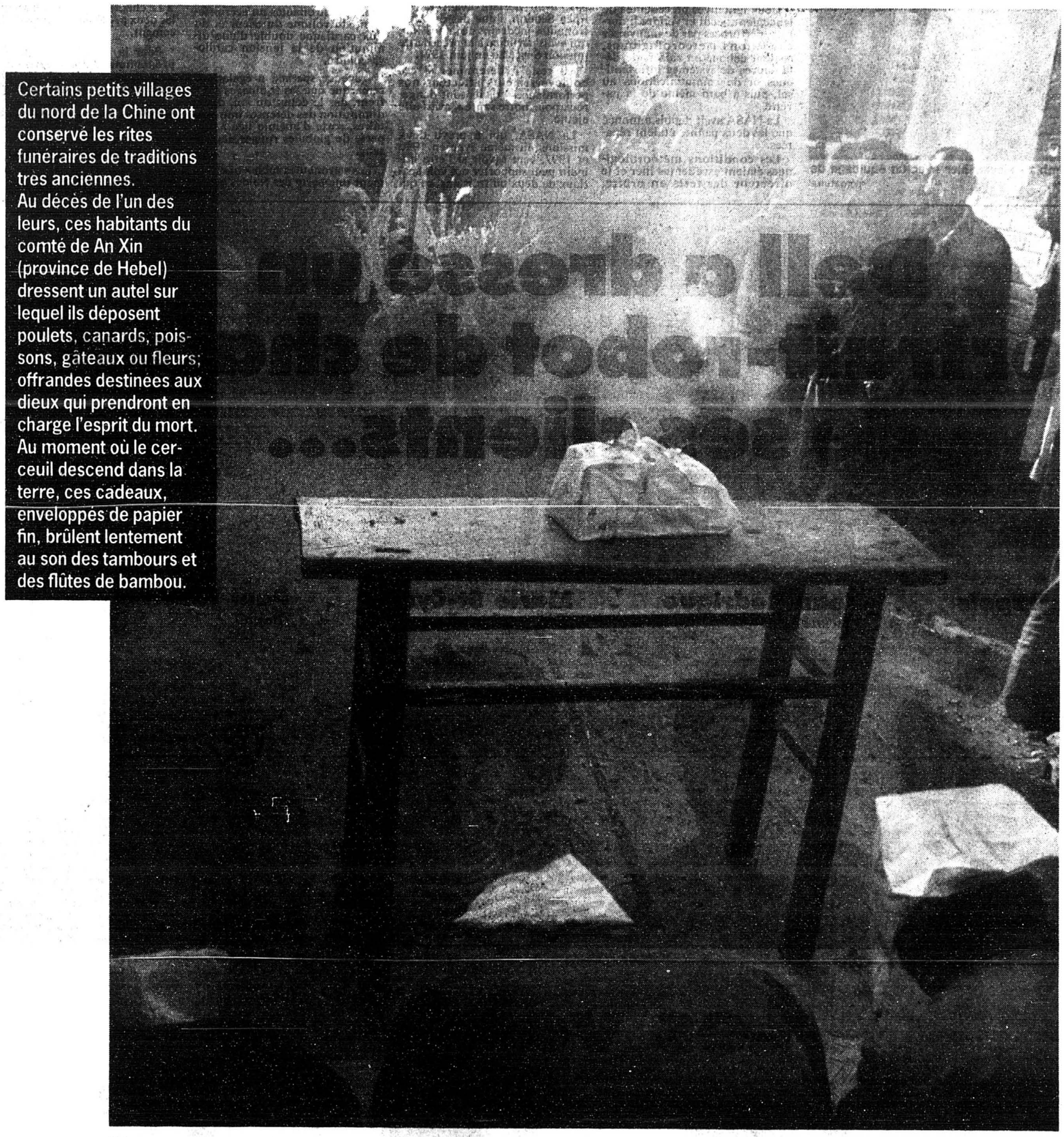
Les pêcheurs du Nord du Japon ont eux aussi exprimé leur colère. « La crainte me saisit lorsque je pense aux générations prochaines », a dit un responsable d'une coopérative de pêcheurs de Hokkaido.

Hier, un expert européen des questions nucléaires basé à Tokyo a pourtant estimé que si Moscou dit vrai sur la nature des déchets, ceux-ci ne représentent pas un danger à grande échelle pour l'environnement, les seuls menacés étant vraisemblablement les bancs de poissons qui ont pu se trouver à proximité dimanche.

La totalité de ces déchets émettant des radiations faibles, « seulement quelques curies », selon Moscou, les dégâts potentiels sont sans comparaison avec la menace que représente par exemple le réacteur du sous-marin nucléaire soviétique, le *Komsomolets*, qui avait coulé en 1989 au large de la Norvège et duquel s'échappent depuis du cesium et du strontium, explique cet expert.

Le porte-parole du gouvernement, Masayoshi Takemura, a indiqué que le Japon s'efforçait toujours d'obtenir la confirmation de l'opération de dimanche par voie diplomatique mais sans résultat jusque-là.

Le luxe contemporain
La Lincoln Continental SE 1994
37 995 $*
• Traction avant • Moteur V6 de 3,8 L/160 ch
• Coussin de sécurité pour conducteur et passager avant
• Freins à disques aux 4 roues avec système antiblocage
• Suspension commandée par microprocesseur
• Climatiseur exempt de CFC (sans danger pour l'ozone)
• Garnitures en cuir • Toit ouvrant électrique

L'ENGAGEMENT LINCOLN
Un programme global de satisfaction de la clientèle destiné exclusivement aux propriétaires Lincoln.
• La carte personnalisée « L'ENGAGEMENT LINCOLN »
• Le centre Lincoln et le service de dépannage Lincoln 24 heures sur 24
• La garantie Lincoln 48 mois/80 000 km
MERCURY LINCOLN
CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES LINCOLN MERCURY DU GRAND MONTRÉAL
ENCORE PLUS POUR VOUS!
* VENTE AU DÉTAIL À PARTIR DU STOCK DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. TRANSPORT, IMMATRICULATION ET TAXES EN SUS. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. LE VÉHICULE PEUT DIFFÉRER DE CELUI ILLUSTRÉ CI-HAUT. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS.



Certains petits villages du nord de la Chine ont conservé les rites funéraires de traditions très anciennes.
Au décès de l'un des leurs, ces habitants du comté de An Xin (province de Hebel) dressent un autel sur lequel ils déposent poulets, canards, poissons, gâteaux ou fleurs; offrandes destinées aux dieux qui prendront en charge l'esprit du mort.
Au moment où le cercueil descend dans la terre, ces cadeaux, enveloppés de papier fin, brûlent lentement au son des tambours et des flûtes de bambou.

Ici comme ailleurs, les rituels qui entourent la mort se déroulent selon les exigences spirituelles de chaque culture.

Urgel Bourgie reconnaît ces différences. Avec un réseau de 75 complexes funéraires au Québec, la maison continue de grandir au rythme de l'évolution des moeurs, s'adaptant aux nouvelles demandes d'une société de plus en plus diversifiée.

Dotés de chapelles oecuméniques où peuvent être célébrées diverses formes de cérémonies, les 3 Jardins commémoratifs de la Rive-Sud, de Laval et de Montréal accueillent les gens de toutes religions et de toutes croyances. Ces Jardins offrent l'atmosphère paisible de boisés et de fleurs, ainsi que tous les services reliés aux funérailles et à la sépulture.

Grâce à la formule toute simple des pré-arrangements, vous pouvez vous assurer à l'avance que vos convictions profondes seront connues.

Pour plus d'informations, remplissez le coupon ci-contre et recevez le Dossier Prévoyance. Ce document a été conçu pour les gens prévoyants qui désirent se familiariser avec les multiples conséquences pratiques et juridiques qu'entraîne un décès. Références, ressources et précieux détails répondent à toutes ces questions que vous ne vous êtes jamais posées.

Oui, je souhaite recevoir le Dossier Prévoyance.

Nom

Adresse

Ville Code Postal

No. de tél. Maison Travail

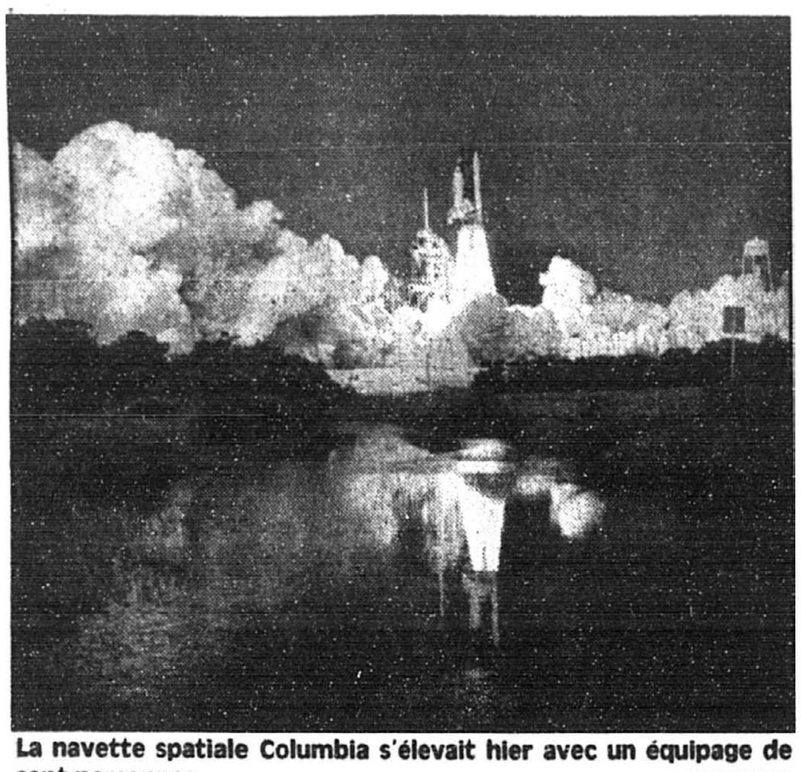
Envoyez ce coupon à : **Urgel Bourgie Limitée**
2630, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (Québec) H3J 1N8

Si vous préférez obtenir l'information par téléphone, n'hésitez pas à communiquer avec l'un de nos conseillers en composant le (514) **932-2225**.

URGEL BOURGIE

Après deux essais ratés, Columbia réussit enfin son décollage

Ce deuxième vol Spacelab est consacré aux sciences de la vie, dont les effets de l'apesanteur sur l'organisme



La navette spatiale Columbia s'élevait hier avec un équipage de sept personnes. PHOTO REUTER

AFP

CAP CANAVERAL

■ La navette spatiale américaine Columbia a été lancée dans les meilleures conditions hier à 10 h 53 locales depuis Cap Canaveral, en Floride, au cours de la troisième tentative de tirs en cinq jours.

Ce 58e vol de navette — le 15e pour Columbia — doit durer 14 jours et constitue la plus longue mission préparée par la NASA. Parmi les sept membres d'équipage figurent deux femmes.

Deux tentatives précédentes de lancement, jeudi et vendredi dernier, perturbées par de mauvaises conditions météorologiques, avaient échoué en raison de défaillances de systèmes informatiques et de communications au sol, puis à bord même de la navette.

La NASA avait depuis annoncé que les deux pannes étaient réparées.

Les conditions météorologiques étaient excellentes hier et le directeur des tests en orbite, Brian Monborne, avait assuré l'équipage, peu avant le lancement, que «la troisième fois serait la bonne».

Étudier l'apesanteur

Ce deuxième vol Spacelab (SLS-2) est exclusivement consacrée aux sciences de la vie. Il s'agit, via de multiples expériences, de comprendre les effets de l'apesanteur sur les organismes vivants.

«Plus nous effectuons des expériences en orbite, plus nous mettons en évidence des différences dans le comportement du coeur, des muscles, des poumons et des os», avait déclaré avant le vol Rhea Seddon, l'une des deux astronautes-médecins de la mission, qui avait participé à la précédente mission Spacelab en juin 1991.

«Il reste à déterminer si ces bouleversements affectent nos performances et s'ils sont dangereux pour notre santé», avait-elle ajouté.

La NASA, qui a prévu deux missions du même type en 1996 et 1997, veut savoir si l'être humain peut supporter des vols spatiaux de deux ou trois ans, ce qui deviendrait nécessaire si l'on décidait d'aller vers Mars.

La NASA compte aussi aider à trouver des traitements contre la dystrophie musculaire et l'ostéoporose (décalcification) qui touchent des millions de personnes.

Effets sur les astronautes

En 30 ans de conquête spatiale, les astronautes ont souffert de symptomes désormais classiques: visage bouffi en raison de la montée du sang vers le haut du corps, décalcification osseuse et perte de masse musculaire.

La NASA a en outre observé chez ses astronautes un accroissement du volume du coeur et du flux cardiaque doublé d'une diminution de la tension cardiovasculaire.

L'agence spatiale a également remarqué que les équipages souffrent, dès le début du vol, d'une diminution des défenses immunitaires, sorte d'anémie liée à une perte de globules rouges dans le sang.

Les astronautes subissent également une perte des fluides au niveau des cellules (intercellulaire et intracellulaire) du corps.

Les systèmes d'orientation et de coordination des mouvements sont aussi sévèrement atteints: certains astronautes n'arrivent pas à se relever après l'atterrissage en raison de problèmes de réadaptation à la gravité terrestre.

Systèmes animaux

Cette mission particulièrement technique doit également s'occuper des systèmes animaux. Quarante-huit rats ont été embarqués à bord de Columbia et doivent subir des tests.

Le cheptel a été remplacé après les deux précédents échecs de lancement.

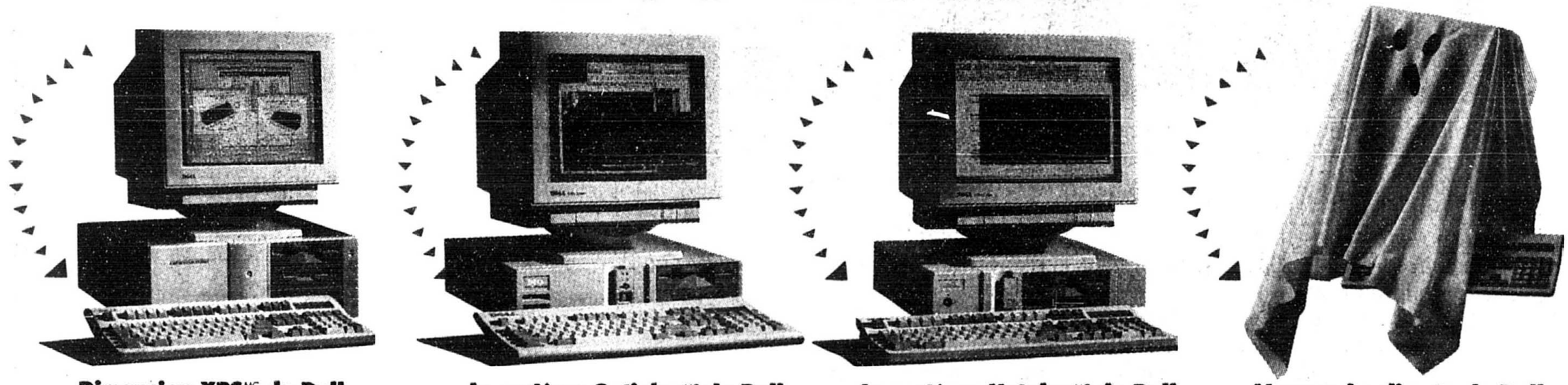
Pour la première fois dans le programme spatial américain, les astronautes doivent décapiter sans anesthésie quelques rats blancs, et tuer le reste pour des vivisections après le retour sur Terre.

Parmi les membres d'équipage figurent un vétérinaire Martin Fettman, ainsi qu'une biochimiste, Shannon Lucid.

Dell a dressé un portrait-robot de chacun de ses clients...



Les voici.



Dimension XPS^MC de Dell.

Pour les malins comme Simon qui exploitent toute la magie d'un ordinateur et cherchent sans cesse l'ultime formule de la performance.

Où trouver un ordinateur à votre mesure, qui saura répondre à vos exigences et aux défis que vous lui lancerez? Découvrez les Dimension XPS 450 et 466 de Dell, et vous verrez que la performance absolue en informatique ne tient pas de la magie, mais de la fine pointe de la technologie.

2439$ **Dimension 450 XPS** Microprocesseur i486DX2 de 50 MHz • Ram de 8Mo • Unité de disque dur de 230Mo • Mémoire coche de 128K • Carte vidéo GXE VL n° 9 avec mémoire RAM vidéo IBM • Unité de disquette 3,5" • Logiciels MS-DOS^MC 6.0 et Microsoft Windows^MC 3.1 préchargés, souris. • Écran vendu séparément.

Le système Optiplex^MC de Dell.

Il assure flexibilité et performance aux utilisateurs les plus dépendants comme Jean.

Votre ordinateur, partenaire de travail. Peu importe la tâche, il doit être assez souple pour répondre à vos besoins. De par son caractère évolutif inégalé, le système Optiplex de Dell allie parfaitement performance et vitesse. Il est spécia-lement conçu pour vous libérer des contraintes et vous assurer un fonctionnement sans précédent.

1669$ **Dell Optiplex 425s/L** Microprocesseur i486SX de 25 MHz • Ram de 4Mo • Unité de disque dur de 120Mo • Unité de disquette 3,5" et 5,25" • Logiciels MS-DOS^MC 6.0 et Microsoft Windows^MC 3.1 préchargés, souris. • Écran vendu séparément.

Le système Netplex^MC de Dell.

À l'image de Mario, pour qui le travail d'équipe et la fiabilité en réseau sont un *must*.

La communication et l'échange d'information au sein de votre réseau sont critiques pour vous et votre entreprise. Spécialement adapté aux besoins exigeants et variés du travail d'équipe, le système Netplex de Dell se révèle le coéquipier idéal de tous ceux qui désirent une fiabilité et une flexibilité à toute épreuve.

1309$ **Dell Netplex 425s/MP** Microprocesseur i486SX de 25 MHz • Ram de 4Mo • Unité de disque dur de 120Mo • Unité de disquette 3,5" • Logiciels MS-DOS^MC 6.0 et Microsoft Windows^MC 3.1 préchargés, souris. • Écran vendu séparément.

L'approche directe de Dell.

Elle comble le fossé entre les ordinateurs et les «technophobes» comme Paul.

Fini les frissons à la simple idée de se procurer son premier ordinateur. Grâce au service-conseil personnalisé de Dell, vous trouverez réponse à toutes vos inquiétudes et, par le fait même, l'ordinateur qui correspondra le mieux à votre portrait-robot. Chez Dell, vous verrez que nos ordinateurs sont vraiment conçus à votre mesure!

Recherchez le symbole *Intel Inside* sur nos systèmes informatiques de pointe.

intel inside

Pour plus d'information, appelez dès aujourd'hui un de nos experts-conseils en portraits-robots!

1 514 874-9265
1 800 463-6276

DELL^MC

Des ordinateurs pour des gens comme vous

Intel, le logo «Intel Inside» sont des marques déposées d'Intel Corporation, Dell, Dell System, Netplex, Optiplex et Dimension sont des marques déposées. Dell n'est pas responsable des erreurs de typographie et d'illustration. Dell se dégage de tout intérêt d'appropriation concernant les marques et les noms appartenant à d'autres. © 1993 Dell Computer Corporation. Tous droits réservés. Les prix sont sujets à changement.